

TENDANCES MONDIALES DE L'EMPLOI DES JEUNES

Bureau international du travail, Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2006

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n^o 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 92-2-218627-3 et 978-92-2-218627-3

Première édition 2006

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou par notre site Web: www.ilo.org/publns

Avant-propos

Le monde fait face à une crise croissante en matière d'emploi des jeunes. Les économies développées et en développement sont confrontées au défi de créer des emplois décents et durables pour le grand nombre de jeunes femmes et jeunes hommes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Le problème figure en bonne place parmi les priorités de développement international. L'emploi des jeunes est un souci majeur dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et a été réaffirmé par les ministres et les chefs de délégations participant au Segment de haut niveau de la Session de fond 2006 du Conseil économique et social (ECOSOC), qui se sont engagés à «concevoir et d'appliquer des stratégies qui assurent à tous les jeunes des possibilités réelles et égales de trouver un emploi productif et un travail décent».¹

Reconnaissant que la non intégration des jeunes au marché du travail a des conséquences plus vastes pour la prospérité et le développement futurs des pays, les constituants de l'OIT ont adopté une résolution sur l'emploi des jeunes énonçant un plan d'action pour promouvoir les voies d'accès au travail décent pour les jeunes.² L'une des tâches confiées à l'OIT est d'approfondir sa connaissance de la nature et des dimensions de l'emploi, du chômage et du sous-emploi des jeunes. Le rapport du BIT sur les *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* vise justement cet objectif.

Ce rapport contribue aux études de plus en plus nombreuses faisant état d'une conjoncture mondiale où les jeunes font face à des difficultés croissantes pour accéder au marché du travail. L'une de ses principales conclusions est qu'un déficit mondial de possibilités d'emplois décents a entraîné une situation dans laquelle un jeune sur trois cherche du travail sans succès, a totalement renoncé à la recherche d'emploi, ou travaille pour un revenu inférieur au seuil de la pauvreté de 2 dollars EU par jour. Sans un accès suffisant qui leur permette de prendre un bon départ sur le marché du travail, les jeunes sont moins en mesure de faire des choix susceptibles d'améliorer leurs perspectives d'emploi et celles de leurs futures personnes à charge. Cela perpétue d'une génération à l'autre le cycle d'instruction insuffisante, d'emplois de faible productivité et de pauvreté au travail. Le rapport souligne donc l'urgence de la recommandation de l'ONU sur l'élaboration de stratégies visant à offrir aux jeunes la possibilité d'utiliser au mieux leur potentiel productif à travers un emploi décent.

Ce rapport offre des recherches empiriques sérieuses et des évaluations quantitatives des réalités du marché du travail des jeunes afin d'étayer une analyse à partir de laquelle les pays peuvent identifier les principaux défis auxquels sont confrontés les jeunes et amorcer la conception de politiques répondant le mieux à leurs besoins. En même temps, les données et les analyses des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* renforceront la capacité du programme du BIT sur l'emploi des jeunes d'aider les pays à élaborer des interventions cohérentes et coordonnées sur l'emploi des jeunes, interventions basées sur l'analyse des informations sur le marché du travail.

Pour développer davantage la base de connaissances sur l'emploi des jeunes, il n'est pas nécessaire de mettre au point de nouveaux indicateurs, mais plutôt de trouver le moyen d'utiliser les indicateurs qui existent déjà (taux d'activité, rapports d'emploi, taux de chômage, emploi par statut et par secteur, chômage à long terme, sous-emploi, heures de travail et pauvreté). Cependant, le défi tient au fait que, jusqu'ici, bien des indicateurs du marché du travail qui sont énumérés ne sont pas applicables aux jeunes parce que la plupart des pays ne fournissent pas de données ventilées par âge. Le BIT redoublera d'efforts pour recueillir les données par groupes d'âge. Cela permettra d'améliorer l'exactitude et la fiabilité des analyses du marché du travail dans la perspective du cycle de vie.

¹ ECOSOC, Segment de haut niveau : Déclaration ministérielle, 5 juillet 2006, E/2006/L.8; www.un.org/docs/ecosoc/jump2ods.asp?symbol=E/2006/L.8.

² BIT: *Compte rendu provisoire*, Conférence internationale du travail, 93ème session, Genève, 2005, sixième question à l'ordre du jour: Promotion de l'emploi des jeunes, Rapport de la Commission de l'emploi des jeunes, pp. 69-83 ; (Genève, 2005); www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc93/pdf/resolutions.pdf.

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Sara Elder et Dorothea Schmidt de l'Équipe des tendances de l'emploi du BIT (Département de l'analyse économique et des marchés du travail), dirigée par Lawrence Jeff Johnson. Nos remerciements s'adressent particulièrement à Steven Kapsos pour son appui constant à la production du Modèle des tendances mondiales de l'emploi, dont proviennent les agrégats mondiaux et régionaux utilisés dans ce rapport, et à Yves Perardel pour ses données et son assistance à la recherche. Nous tenons également à remercier José Manuel Salazar-Xirinachs d'avoir promu ce rapport en tant que contribution aux travaux de recherche du programme d'emploi des jeunes du Secteur de l'emploi du BIT. Les commentaires utiles et constructifs de Rashid Amjad, Laura Brewer, Mariangels Fortuny, Stephen Pursey et Giovanna Rossignotti ont contribué à améliorer considérablement le rapport. Julia Lee et Evelyn Ralph ont apporté un précieux soutien administratif et rédactionnel. Enfin, l'Équipe des tendances de l'emploi tient à exprimer ses remerciements à toutes les personnes concernées, tant au BIT qu'au niveau national, par la collecte et la diffusion des informations sur le marché du travail. La qualité des analyses présentées dans la série des Tendances mondiales de l'emploi est proportionnelle à celle des données qui ont été mises à notre disposition. Nous profitons de l'occasion pour encourager l'intensification de la collecte et de la diffusion des données ventilées par âge au niveau national afin d'améliorer l'exactitude des analyses des tendances mondiales de l'emploi des jeunes qui serviront aux mises à jour futures de ce rapport.

Table des matières

1. Vue d'ensemble	1
Pourquoi mettre l'accent sur les jeunes?	1
Quelle est la situation des jeunes sur le marché du travail?	2
Idées reçues sur les jeunes et les marchés du travail des jeunes	6
Résumé et perspectives	10
2. Tendances du marché du travail pour les jeunes	11
2.1 Tendances démographiques et évolution de l'activité des jeunes	11
2.2 Tendances de l'emploi des jeunes	15
2.3 Tendances du chômage des jeunes	16
2.4 Autres indicateurs du marché du travail pour les jeunes	19
2.5 Résumé	21
3. Tendances de la pauvreté des jeunes et de la pauvreté au travail.....	23
3.1 Mesure de la pauvreté des jeunes	23
3.2 De la pauvreté des jeunes à la pauvreté des jeunes travailleurs.....	25
3.3. Nécessité de mieux comprendre la pauvreté	28
4. Raisons de l'inactivité des jeunes et de leur vulnérabilité sur le marché du travail.....	29
4.1 Raisons de l'inactivité des jeunes.....	29
4.2 Raisons de la vulnérabilité des jeunes sur le marché de l'emploi	34
5. La transition de l'école au travail	37
5.1 Qu'est-ce que la « transition »?	37
5.2 Conception du BIT en matière de transition de l'école au travail : mesure de la transition vers le « travail décent »	37
5.3 Quelques résultats préliminaires.....	38
5.4 Résumé	43
Annexes	
1 Principaux indicateurs régionaux du marché du travail pour les jeunes et questions à examiner	45
2 Tendances mondiales de l'emploi – groupements régionaux.....	50
3 Glossaire de termes relatifs au marché du travail.....	51
Références	53

Tableaux

Tableau 2.1 : Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler, 1995 et 2005.....	13
Tableau 2.2 : Évolution de la main-d'œuvre jeune et de la population jeune entre 1995 et 2005, et croissance nette prévue de la main-d'œuvre jeune entre 2005 et 2015	13
Tableau 2.3 : Taux d'activité des jeunes, selon le sexe, 1995 et 2005	15
Tableau 2.4 : Emploi des jeunes et rapports emploi-population	16
Tableau 2.5 : Chômage total des jeunes, 1995, 2004 et 2005	17
Tableau 2.6 : Rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux chômage des adultes, 1995 et 2005	19
Tableau 2.7 : Proportion de jeunes dans le chômage total et proportion de jeunes dans la population en âge de travailler, 1995 et 2005.....	19
Tableau 3.1 : Estimations de la pauvreté des jeunes sous-alimentés (1999-2001) et des jeunes vivant avec moins de 1 dollar EU et moins de 2 dollars EU par jour, par région, 2002	23

Tableau 3.2 : Pauvreté des travailleurs jeunes selon les critères de 1 dollar et 2 dollars EU par jour, chiffres totaux et taux de pauvreté des jeunes	27
Tableau 4.1 : Inactivité des jeunes et taux d'inactivité (1995 et 2005) et la part des femmes dans l'ensemble des jeunes inactif (2005)	29
Tableau 5.1 : Taille de l'échantillon, période de référence et champ d'application	38
Tableau 5.2 : Distribution des jeunes travailleurs par type de contrat de travail	39
Tableau 5.3 : Distribution des jeunes en transition, selon la situation d'emploi	41
Tableau 5.4 : Distribution de la population jeune inactive par raison d'inactivité, hommes et femmes	41
Tableau 5.5 : Principaux obstacles à l'emploi décent identifiés par les jeunes en transition	41
Tableau 5.6 : Jeunes ayant achevé la transition, par niveau d'instruction	42
Tableau 5.7 : Facteurs les plus importants influant sur les décisions de recrutement de jeunes hommes et femmes, par type de poste (professionnel/administratif ou manuel/production)	43
Tableau 5.8 : Préférences des employeurs en matière de niveau d'instruction dans le recrutement de jeunes hommes et femmes, par type de poste (professionnel/administratif ou manuel/production)	43

Figures

Figure 1 : Ce que nous savons et ce que nous ignorons du marché mondial du travail des jeunes ...	5
Figure 2.1 : Distribution régionale de la population jeune, 2005 et 2015	11
Figure 2.2 : Distribution de la population en cohortes d'enfants, de jeunes, et d'adultes, par région, 1995, 2005 et 2015	12
Figure 2.3 : Chômage des jeunes dans le monde et taux de chômage des jeunes, 1995-2005	17
Figure 2.4 : Taux de chômage des jeunes, par région, 1995 et 2005	18
Figure 2.5 : Distribution des populations jeune et adulte selon la situation d'emploi, 2005	22
Figure 4.1 : Taux d'inactivité des jeunes et PIB par habitant (PPA), 2005	30
Figure 4.2 : Variation en pourcentage des taux de scolarisation bruts au niveau supérieur et variation en pourcentage des taux d'inactivité des jeunes, par région, 1990-2002	31
Figure 4.3 : Pourcentage de jeunes ni à l'école, ni au travail (NENT) dans la population jeune totale, moyennes régionales	34
Figure 4.4 : Évaluation des compétences générales des jeunes candidats à l'emploi et de jeunes travailleurs, par type de compétence et par état de préparation générale	36
Figure 5.1 : Distribution des jeunes selon la situation d'emploi	39
Figure 5.2 : Distribution des jeunes selon l'étape de transition	40
Figure 5.3 : Distribution du niveau d'instruction des sondés par étape de transition, Égypte et Népal	42
Figure 5.4 : Évaluation des compétences générales des jeunes candidats à l'emploi et de jeunes travailleurs, par type de compétence et par état de préparation générale	44

Encadrés

Encadré 1 : Qu'est-ce que la «jeunesse»?	2
Encadré 2 : Méthodologie du BIT pour la production des estimations mondiales et régionales d'indicateurs du marché du travail	6
Encadré 2.1 : Pourquoi les taux de chômage des jeunes sont-ils supérieurs à ceux des adultes?	20
Encadré 2.2 : Inégalités sur les marchés du travail des jeunes	21
Encadré 3.1 : Qu'est-ce que la pauvreté?	24
Encadré 3.2 : Qu'est-ce que la pauvreté au travail?	26
Encadré 3.3 : Les jeunes femmes et les jeunes réfugiés ont le moins de chances d'échapper à la pauvreté	28
Encadré 3.4 : Les jeunes femmes et les jeunes réfugiés ont le moins de chances d'échapper à la pauvreté	28

1. Vue d'ensemble

Les jeunes hommes et femmes comptent parmi les meilleurs atouts de la planète. Ils apportent de l'énergie, du talent et de la créativité aux économies et jettent les bases du développement futur. Mais les jeunes d'aujourd'hui constituent également un groupe qui présente de sérieuses vulnérabilités dans le monde du travail. Au cours des dernières années, le ralentissement de la croissance de l'emploi dans le monde,³ le chômage croissant, le sous-emploi et le découragement ont le plus durement frappé les jeunes. En conséquence, les jeunes d'aujourd'hui font face à un déficit croissant de possibilités de travail décent et à des niveaux élevés d'incertitude économique et sociale.

Récemment, le Secrétaire général de l'ONU a invité les Chefs d'État de la planète à mettre un terme au cercle vicieux du chômage des jeunes, en relevant que les jeunes sont notre principal atout, notre avenir.⁴ Ce sentiment a été davantage réaffirmé par les Ministres et les Chefs de délégation prenant part au Segment de haut niveau de la Session de fond 2006 du Conseil économique et social (ECOSOC), qui se sont engagés à «concevoir et appliquer des stratégies qui assurent à tous les jeunes des possibilités réelles et égales de trouver un emploi productif et un travail décent », et ont réitéré leur engagement « à intégrer l'emploi des jeunes dans les stratégies et les programmes nationaux de développement; à élaborer des politiques et des programmes visant à améliorer l'employabilité des jeunes, y compris par l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie selon les besoins du marché du travail; et à promouvoir l'accès au travail par des politiques intégrées permettant la création d'emplois nouveaux et de qualité pour les jeunes et facilitant l'accès à ces emplois, notamment par des initiatives en matière d'information et de formation ». ⁵ Le présent rapport s'appuie sur les données les plus récentes disponibles pour analyser les conditions du marché du travail pour les jeunes et cerner les obstacles susceptibles d'empêcher la réalisation de ces objectifs mondiaux. Il insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur les jeunes et fournit les outils permettant d'élaborer des stratégies en vue de relever l'un des défis les plus urgents et les plus largement reconnus à travers le monde.

Cette deuxième édition des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (2006) met à jour les indicateurs mondiaux et régionaux du marché du travail des jeunes présentés dans la première édition des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (2004) (section 2). Toutefois, ce rapport va plus loin et examine les liens entre la rareté des possibilités d'emploi décent et la pauvreté en vue d'expliquer pourquoi beaucoup de jeunes demeurent pauvres bien qu'ils travaillent (section 3). La section 4 du rapport procède à une analyse plus poussée des facteurs qui sous-tendent l'un des indicateurs inquiétants, à savoir l'inactivité, ainsi que les raisons de sa montée au cours des dernières années. Cette section offre également un cadre permettant d'identifier les jeunes les plus susceptibles d'être coincés dans des situations d'emploi préjudiciables à leur développement futur et à celui de l'économie en général. La section 5 met l'accent sur le passage de l'école au travail en vue d'aider les pays à identifier les défis spécifiques auxquels les jeunes hommes et les jeunes femmes sont confrontés lorsqu'ils accèdent au marché du travail afin que le meilleur dosage de politiques soit élaboré pour remédier à la situation au niveau national.

Pourquoi mettre l'accent sur les jeunes ?

Le chômage des jeunes et les situations où les jeunes renoncent à la recherche d'emploi (« découragement ») ou travaillent dans des conditions inadéquates (« sous-emploi ») entraînent des coûts pour l'économie, la société, et pour l'individu et sa famille. Si le manque d'emplois décents est vécu à un jeune âge, il compromet parfois de manière irrévocable les perspectives d'emploi d'une

³ BIT, 2006c.

⁴ Allocution du Secrétaire général lors du 4e Sommet des Chefs d'Etat de l'Union européenne/Amérique latine et Caraïbes, Vienne, 12 mai 2006; www.un.org/apps/sg/sgstats.asp?nid=2030.

⁵ Référence est faite à la Déclaration ministérielle du Segment de haut niveau de l'ECOSOC pour soutenir les efforts mondiaux visant à multiplier les possibilités d'emploi décent en tant que moyen nécessaire pour réaliser les objectifs internationaux de développement, qui consistent à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2015. La Déclaration s'appuie sur le travail du BIT visant à promouvoir le travail décent afin de réduire la pauvreté et d'assurer un développement équitable, universel et durable. ECOSOC, Segment de haut niveau : Déclaration ministérielle, 5 juillet 2006, E/2006/L.8; www.un.org/docs/ecosoc/jump2ods.asp?symbol=E/2006/L.8.

personne et entraîne souvent des comportements au travail qui durent toute la vie. Il existe un lien avéré entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale.⁶ L'incapacité de trouver du travail crée un sentiment de vulnérabilité, d'inutilité et d'oisiveté chez les jeunes.⁷ Par conséquent, les gains personnels réalisés par les jeunes eux-mêmes sont les plus évidents qui puissent découler des efforts visant à exploiter au mieux le potentiel productif des jeunes et à assurer l'existence de possibilités d'emploi décent.

Encadré 1
Qu'est-ce que la « jeunesse » ?

Ce rapport définit la jeunesse comme étant la classe d'âge des 15-24 ans, convention statistique largement reconnue. (Voir ONU, 1992.) Toutefois, des différences subsistent dans la manière dont plusieurs programmes statistiques nationaux définissent et mesurent la jeunesse.

Les définitions de la « jeunesse » sont partiellement fondées sur la finalité de la mesure. Si l'objectif est de mesurer la tranche d'âge dans laquelle on est censé intégrer le marché du travail, alors la définition statistique des 15-24 ans pourrait ne plus être valable, car de nos jours, de plus en plus de jeunes reportent leur entrée sur le marché du travail bien au-delà de l'âge de 25 ans. Inversement, si l'on vise une classification plus large de la jeunesse selon ses caractéristiques (par opposition à une définition fondée simplement sur l'âge), une vision plus sociologique du « jeune » s'impose. Par exemple, on pourrait souhaiter définir la « jeunesse » comme étant la phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte, auquel cas l'âge du début de cette transition varierait sensiblement selon les sociétés et au sein d'une même société. Vue comme une étape critique de la vie, l'âge indiqué pourrait être aussi jeune que 10 ans (exemple : les enfants de la rue) ou aussi vieux que la trentaine avancée. L'extension de cette tranche d'âge laisse penser que le processus d'obtention d'un moyen de subsistance, s'il est considéré comme le critère de base du passage à la prochaine étape de la vie, à savoir l'âge adulte, peut nécessiter beaucoup de temps, surtout dans les sociétés pauvres.

Sources : Curtain, 2002 et 2004. Voir aussi ONU, 2005, p. 95, pour analyse plus détaillée de la démarcation floue entre la jeunesse et l'âge adulte.

Le second avantage évident de l'exploitation du potentiel productif des jeunes sous-employés est économique. Les jeunes oisifs constituent un groupe coûteux. Ils ne contribuent pas au bien-être économique du pays – bien au contraire. La perte de revenus chez les jeunes se traduit par une absence d'épargne et un recul de la demande globale. Certains jeunes qui sont incapables de gagner leur vie doivent être soutenus financièrement par la famille, ce qui laisse peu d'argent pour les dépenses et l'investissement des ménages. Les sociétés perdent ainsi l'investissement réalisé dans l'éducation. Les gouvernements perdent des contributions au système de sécurité sociale et sont contraints d'accroître les dépenses consacrées aux mesures palliatives, y compris les efforts de prévention de la criminalité et de la toxicomanie. Tout cela constitue une menace pour le potentiel de développement des économies. Il est donc rentable pour un pays de concentrer des efforts sur la jeunesse.

Il est également important de mettre l'accent sur les jeunes parce qu'ils sont les moteurs du développement économique d'un pays. Les jeunes peuvent manquer d'expérience, mais ils sont généralement très motivés et capables d'offrir des idées et des contributions novatrices. Ignorer un tel potentiel serait un gâchis économique. Dans le rapport 2004, le BIT a estimé que si l'on réduit de moitié le taux de chômage des jeunes dans le monde, le rapprochant ainsi de celui des adultes tout en permettant des différences naturelles, cela ajouterait entre 2,2 et 3,5 billions de dollars EU à la valeur de 2003, soit entre 4,4 et 7,0 pourcent, au PIB mondial.⁸

Quelle est la situation des jeunes sur le marché du travail ?

Cette question fondamentale a été examinée dans le rapport de 2004. Malheureusement, les tendances mondiales de l'emploi des jeunes présentées dans le précédent rapport ont peu évolué. Les données des sections 2 et 3 du présent rapport le confirment:

⁶ Voir par exemple Ryan, 2000 et CEA, 2005.

⁷ BIT, 2003, p. 25. Voir aussi ONU, 2005, p. 46.

⁸ Le PIB a été mesuré en dollars courants de 2003 ramenés à la PPA. Les estimations ont été basées sur les élasticités historiques PIB national/emplois des jeunes.

Quelques tendances mondiales

- La **main-d'oeuvre** jeune à l'échelle mondiale, c'est-à-dire la somme des jeunes ayant un emploi et au chômage, a grimpé de 602 millions à 633 millions (5,2 pourcent) entre 1995 et 2005 et devrait augmenter encore de 24 millions pour atteindre 657 millions d'ici à 2015 (tableau 2.2).
- La proportion de la main-d'oeuvre jeune dans la population jeune (le **taux d'activité des jeunes**) a reculé dans le monde, de 58,9 à 54,7 pourcent entre 1995 et 2005, ce qui signifie qu'en 2005, seulement un jeune sur deux participait activement aux marchés du travail. Inversement, le taux d'inactivité des jeunes (en tant que mesure de la proportion de jeunes en dehors du marché du travail dans la population jeune) est passée de 41,1 à 45,3 pourcent durant la même période (tableaux 2.3 et 4.1).
- En 2005, le nombre de **travailleurs** jeunes s'élevait à 548 millions, soit une hausse de 6,6 millions en plus par rapport à 1995. Cependant, la population jeune ayant augmenté plus rapidement que l'emploi des jeunes, la proportion de travailleurs jeunes dans la population jeune (le **rapport emploi-population** des jeunes) a baissé de 51,6 à 47,3 pourcent entre 1995 et 2005 (tableau 2.4).
- Le nombre de jeunes **chômeurs** est passé de 74 millions à 85 millions entre 1995 et 2005, soit une hausse de 14,8 pourcent (tableau 2.5).
- Le **taux de chômage** des jeunes (mesure du pourcentage de jeunes en quête de travail mais incapables d'en trouver) parmi la main-d'oeuvre jeune s'élevait à 13,5 pourcent en 2005 (contre 6,4 pourcent de taux de chômage mondial⁹ et 4,5 pourcent de taux de chômage des adultes) (figure 2.3).¹⁰
- Comparativement aux adultes, les jeunes d'aujourd'hui ont encore plus de trois fois plus de chances de chômer; le **rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes** était de 3.0 en 2005, contre 2,8 en 1995 (tableau 2.6).
- Les jeunes chômeurs représentent environ la moitié (43,7 pourcent) des chômeurs dans le monde malgré le fait que, en comparaison, la proportion de jeunes dans la population en âge de travailler (15 ans et plus) s'élevait à 25,0 pourcent seulement (tableau 2,7).
- Selon les estimations, il existe 125 millions de jeunes **travailleurs pauvres**, ce qui implique que plus de 20 pourcent des jeunes chômeurs vivaient dans un ménage dont chaque membre disposait de moins de 1 dollar EU par jour en 2005. Il y avait environ 300 millions de jeunes travailleurs pauvres d'après le critère de 2 dollars EU par jour – soit plus de la moitié de tous les jeunes hommes et femmes qui travaillaient – dans la même année (tableau 3.2).

Quelques tendances régionales¹¹

- Jusqu'à 89 pourcent des jeunes dans le monde vivaient dans les économies en développement en 2005.
- La **croissance de la main- d'œuvre** jeune continuera d'être concentrée en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-est et Pacifique, et au Moyen-Orient et Afrique du Nord, régions où la faiblesse de l'activité économique entraîne déjà un chômage élevé chez les jeunes. Entre 1995 et 2005, ces régions devraient voir le nombre de jeunes arrivants sur le marché du travail s'accroître de 24 millions, 11 millions et 865.000 personnes, respectivement. Dans le même temps, la main-d'œuvre jeune diminuera dans toutes les autres régions, surtout en Asie-Orient (tableau 2.2).
- Les **taux d'activité** des jeunes ont été le plus élevés en Asie-Orient (67,3 pourcent) et en Afrique subsaharienne (65,5 pourcent) en 2005. Le taux le plus faible a été enregistré au Moyen-Orient et Afrique du Nord (40,0 pourcent). Durant la décennie écoulée, les taux de participation des jeunes

⁹ Les dernières estimations régionales et mondiales des indicateurs du marché du travail pour la population totale sont disponibles dans BIT, 2006c.

¹⁰ Les écarts entre les estimations précédentes (dans le rapport 2004) sont dus au fait que plus de données étaient disponibles comme données d'entrée pour le modèle ayant servi à produire les données nationales manquantes pour l'agrégation avec les données mondiales et régionales (voir encadré 2). D'autres données d'entrée utilisées dans le modèle d'estimation ont également varié, notamment les révisions des estimations de croissance du PIB du FMI.

¹¹ Voir la section 2 et l'annexe 1 pour plus de précisions régionales.

hommes ont reculé dans toutes les régions, tandis que chez les jeunes femmes, ils ont baissé partout, sauf au Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Amérique latine et Caraïbes (tableau 2.3).

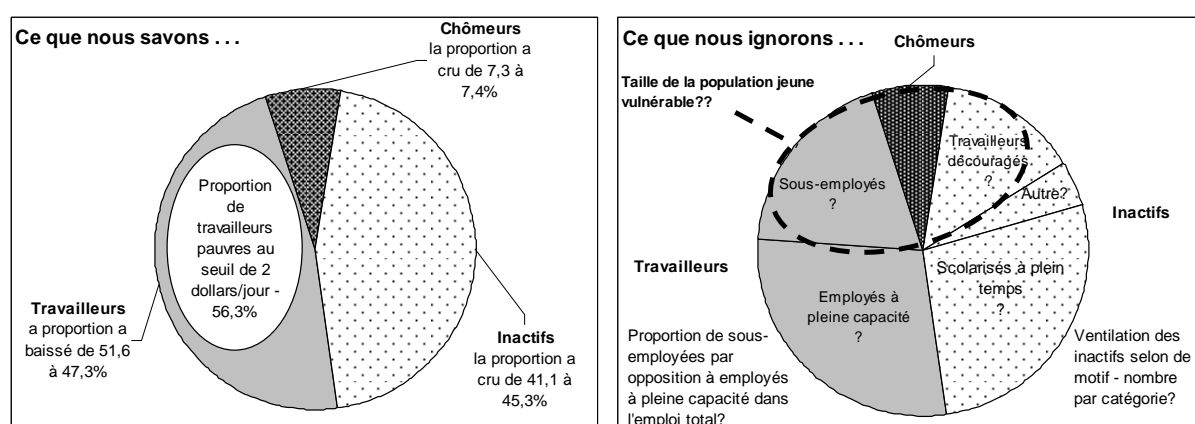
- La région Moyen-Orient et Afrique du Nord est la seule où le **rapport emploi-population** des jeunes a augmenté entre 1995 et 2005, résultat remarquable compte tenu de la forte croissance de la population jeune (plus de 30 pourcent) que le marché du travail a dû intégrer. En revanche, la région a quand même enregistré le plus faible rapport emploi-population (29,7 pourcent). L'Asie-Orient a connu le rapport emploi-population le plus élevé (62,1), mais aussi la seconde baisse la plus forte des dix dernières années (-10,6 pourcent) après l'Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI (11,8 pourcent). Toutes les autres régions ont également enregistré des baisses, excepté les Économies développées et l'Union européenne, où le rapport est resté quasiment inchangé pendant la décennie (tableau 2.4).
- La plupart des régions ont connu une hausse du nombre de jeunes **chômeurs** entre 1995 et 2005. La région Asie du Sud-Est et Pacifique a enregistré la plus forte hausse à 85,5 pourcent (de 5,2 à 9,7 millions) suivie par l'Afrique subsaharienne à 34,2 pourcent (de 13,0 à 17,4 millions), 23,0 pourcent en l'Amérique latine et Caraïbes (de 7,7 à 9,5 millions), 18,2 pourcent en le Moyen-Orient et Afrique du Nord (de 7,2 à 8,5 millions) et 16,1 pourcent en l'Asie du Sud (de 11,8 à 13,7 millions) (tableau 2.5).
- Le plus fort **taux de chômage** des jeunes a été observé dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord : 25,7 pourcent en 2005. La région Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI s'est classée au second rang avec 19,9 pourcent, suivie de l'Afrique subsaharienne (18,1 pourcent), l'Amérique latine et les Caraïbes (16,6 pourcent), l'Asie du Sud-Est et Pacifique (15,8 pourcent), les Économies développées et l'Union européenne (13,1 pourcent), l'Asie du Sud (10 pourcent) et l'Asie-Orient (7,8 pourcent). Seule la région Économies développées et l'Union européenne a enregistré une forte baisse au cours des dix dernières années (figure 2.4).
- Dans la plupart des régions, les jeunes ont été trois fois plus susceptibles de chômer que les adultes. Les seules exceptions ont été la région Économies développées et l'Union européenne, où le chômage des jeunes n'était que 2,3 fois plus élevé que celui des adultes en 2005 et, à l'autre bout de l'échelle, l'Asie du Sud-Est et Pacifique, où le chômage des jeunes a été plus de cinq fois supérieur à celui des adultes (tableau 2.6).
- Dans toutes les régions, les jeunes affichent des proportions plus élevées de chômage et d'inactivité et moins élevées d'emploi par rapport aux adultes (figure 2.5).
- La pauvreté de travailleurs chez les jeunes est le plus alarmante en Afrique subsaharienne, la seule région ayant connu une hausse sensible et continue du nombre total de jeunes **travailleurs pauvres selon le critère de 1 dollar EU par jour** (de 36 millions à 45 millions entre 1995 et 2005). L'extrême pauvreté au travail reste également un problème majeur en Asie du Sud, où environ 4 jeunes sur 10 travaillent mais demeurent pauvres. Il n'empêche que la tendance à long terme a au moins connu une certaine amélioration dans la région; il y a 10 ans, presque 6 jeunes travailleurs sur 10 étaient pauvres selon le critère de 1 dollar EU par jour, à peu près le même chiffre qu'en Afrique subsaharienne (tableau 3.2).
- Les jeunes **travailleurs pauvres selon le critère de 2 dollars EU par jour** a reculé surtout en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI et en Asie-Orient. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 1 jeune sur 10 seulement gagne un revenu suffisant pour franchir avec sa famille le seuil de 2 dollars EU par jour.

Les deux graphiques de la figure 1 montrent ce qu'il est possible de quantifier compte tenu de l'état actuel des statistiques du marché du travail des jeunes dans le monde. Il existe assez de données nationales pour classer la population jeune dans trois principaux groupes d'activité : a) travailleurs, b) chômeurs et c) inactifs (d'après le Modèle des Tendances mondiales de la population présenté à l'encadré 2). Par conséquent, elles soutiennent les conclusions sur le marché du travail des jeunes au niveau mondial présentées point par point ci-dessus. Il est également possible d'identifier deux tendances négatives apparues au cours des dix dernières années : la baisse de la proportion de jeunes travailleurs dans l'ensemble de la population jeune (de 51,6 pourcent à 47,3 pourcent) et la hausse de

la proportion de jeunes chômeurs (de 7,3 à 7,4 pourcent¹²). En outre, la proportion de la population jeune qui est inactive (hors de la main-d'œuvre) est passée de 41,1 pourcent à 45,3 pourcent).

Un déficit de possibilités de travail décent a des effets sur les jeunes à la recherche d'un emploi mais incapables d'en trouver – les chômeurs – et entraîne une situation où les jeunes hommes et femmes travaillent dans de mauvaises conditions (les « sous-employés »¹³) ou quittent involontairement de la main-d'œuvre, convaincus qu'il n'y a pas de travail pour eux (les « travailleurs découragés »¹⁴). Indépendamment de leur état d'activité économique (travailleur, chômeur ou inactif), les jeunes qui ne sont pas capables de tirer le meilleur parti de leur potentiel productif sont susceptibles d'éprouver un sentiment de découragement, de marginalisation et d'appauvrissement, d'oisiveté – au risque d'être attirés par des activités illicites – ou de frustration du fait de leur situation et peuvent diriger leur colère et leur frustration contre la société qui les a engendrées. Ces jeunes sont les plus susceptibles de profiter des mesures économiques visant à accroître les possibilités de travail décent destinées aux jeunes.

Figure 1
Ce que nous savons et ce que nous ignorons du marché mondial du travail des jeunes



Le calcul de la véritable ampleur du déficit de travail décent pour les jeunes nécessiterait donc des données sur le nombre de jeunes chômeurs, le nombre de jeunes sous-employés et le nombre de jeunes découragés. Malheureusement, en raison du manque de données nationales, le BIT ne peut quantifier ni au niveau mondial, ni au niveau régional : 1) la distribution des jeunes travailleurs employés à pleine capacité par rapport aux jeunes sous-employés ; 2) la proportion de jeunes inactifs qui le sont parce qu'ils étudient à plein temps, découragés par la recherche d'emploi (travailleurs découragés) ou pour d'autres raisons (l'inactivité motivée est analysée plus en détail à la section 4). Par conséquent, il n'est pas possible à l'heure actuelle de déterminer avec précision la véritable ampleur du déficit de possibilités d'emploi décent et le nombre de jeunes vulnérables qui sont victimes de ce déficit.

Toutefois, il est possible de produire une approximation assez raisonnable de la population jeune touchée par le déficit de possibilités de travail décent en se basant sur deux hypothèses : premièrement, que le nombre de jeunes qui travaillent mais vivent dans des ménages qui disposent de moins de deux dollars EU par personne et par jour (travailleurs pauvres selon le critère de 2 dollars EU par jour, évoqués à la section 3) constitue un indicateur raisonnable du sous-emploi lié au revenu ;

¹² La proportion de jeunes chômeurs dans la population jeune présentée ici est différente du taux de chômage des jeunes, car le taux de chômage des jeunes représente la proportion de jeunes chômeurs dans la main-d'œuvre jeune. Pour plus de détails, voir l'annexe 3 et le glossaire des termes relatifs au marché du travail.

¹³ Le sous-emploi reflète la sous-utilisation de la main-d'œuvre et a été largement interprété comme étant tout emploi « insatisfaisant » (aux yeux des travailleurs) : heures insuffisantes (sous-emploi lié au temps), rémunération insuffisante (sous-emploi lié au revenu) et utilisation insuffisante des qualifications du travailleur (sous-emploi lié aux qualifications). Jusqu'ici, le sous-emploi lié au temps est la seule composante du sous-emploi qui a été convenue et bien définie à des fins de quantification par la communauté internationale des statisticiens du travail. Voir la Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquates, adoptée par la 16^e Conférence internationale du Travail, Genève, 1998; www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/underemp.pdf

¹⁴ Pour une analyse plus technique des travailleurs découragés et de la complexité des mesures, voir BIT, 1990, pp. 107-08. Voir aussi la section 4 du présent rapport.

deuxièmement, que les jeunes découragés représentent probablement 4 pourcent au moins de la population jeune inactive.¹⁵ Par conséquent, d'après les estimations du BIT, 85 millions de jeunes chômeurs, 300 millions de jeunes travailleurs pauvres selon le critère de 2 dollars EU par jour et 20 millions de jeunes découragés, soit 400 millions de personnes, sont touchés par le déficit actuel de possibilités de travail décent. En d'autres termes, environ 35 pourcent des jeunes sont incapables de trouver et de conserver un emploi décent leur permettant de réaliser leur potentiel économique tout en gagnant un revenu suffisant pour se hisser avec leurs familles au-dessus du seuil de pauvreté.

Encadré 2 **Méthodologie du BIT pour la production des estimations mondiales et régionales d'indicateurs du marché du travail**

Dans un monde idéal, la production des estimations mondiales et régionales d'indicateurs du marché du travail, comme par exemple l'emploi des jeunes, reviendrait tout simplement à calculer le nombre total de personnes de 15 à 24 ans ayant un emploi dans tous les pays ou à l'intérieur d'une région donnée. Cependant, tous les pays ne communiquant pas leurs données chaque année, et certains pays ne transmettant jamais de données, il est impossible de calculer les estimations globales d'indicateurs du marché du travail en faisant simplement la somme des données nationales. Par conséquent, le plus gros problème dans la production de statistiques globales est celui du manque de données.

Afin de résoudre ce problème, le BIT a conçu et entretient activement trois modèles économétriques qui sont mis à contribution dans la production des estimations d'indicateurs du marché du travail dans les pays et les années pour lesquels des données réelles ne sont pas disponibles. Le **Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (Modèle TME)** est utilisé dans la production des estimations ventilées selon l'âge et le sexe – pour le chômage, l'emploi, l'emploi par secteur et les élasticités de l'emploi. Les estimations régionales et mondiales de la main-d'œuvre analysées dans cette rapport sont calculées à l'aide du **Modèle des Tendances de la main-d'œuvre (Modèle TMO)**. Enfin, les estimations des travailleurs pauvres de la section 3 sont tirées du **Modèle des Tendances de la pauvreté au travail (Modèle TPT)**.

Chacun de ces modèles utilise des techniques de régression à variables multiples en vue d'imputer les données manquantes au niveau national. La première étape de chaque modèle consiste à rassembler toutes les données connues (c'est-à-dire chaque point de données réelles) pour chacun des indicateurs en question. Il convient de relever que seules les données de portée nationale et comparables entre pays et dans le temps sont utilisées comme intrants. Il s'agit ici d'un important critère de sélection lorsque les modèles sont mis en œuvre, car ils sont conçus pour utiliser le lien entre les divers indicateurs du marché du travail et leurs corrélats macroéconomiques (PIB par habitant, taux de croissance du PIB, tendances démographiques, appartenance du pays à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe), les indicateurs géographiques et les variables fictives temporelles et nationales) en vue de produire les estimations des indicateurs du marché du travail en cas d'absence de données. Ainsi, la comparabilité des données du marché du travail qui sont utilisées comme intrants de l'imputation des modèles est essentielle pour s'assurer que les modèles rendent fidèlement compte du lien entre les indicateurs du marché du travail et les variables macroéconomiques. La dernière étape de la procédure d'estimation commence une fois que les bases de données contenant à la fois les données réelles et imputées du marché du travail sont constituées. À cette étape, l'équipe des Tendances du BIT fait la somme des données nationales en vue de produire les estimations mondiales et régionales finales.

Pour plus d'informations sur les modèles économétriques régionaux et mondiaux, les lecteurs peuvent consulter le document technique de référence : Crespi, 2004, Kapsos, 2004 et (à paraître) 2006.

Idées reçues sur les jeunes et les marchés du travail des jeunes

Surmonter les préjugés concernant les marchés du travail des jeunes constitue une étape essentielle vers la mise à jour des stratégies traditionnelles et l'élaboration de nouvelles stratégies permettant véritablement de relever les défis du marché de l'emploi des jeunes. Les idées reçues comme celles identifiées ci-après sont parfois attribuables à l'insuffisance des données sur le marché de l'emploi ou à des analyses erronées des statistiques du marché du travail. Le renforcement des capacités en matière de collecte et de diffusion des données au niveau national et en matière

¹⁵ À partir des données de l'unique collection de statistiques sur les travailleurs découragés, celle de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), nous avons calculé la proportion de jeunes travailleurs découragés dans la population jeune hors de la main-d'œuvre (jeunes inactifs) était de 2,6 pourcent en 2004. Nous estimons que la proportion de jeunes travailleurs découragés dans le monde serait légèrement plus élevée – 4 pourcent – en raison d'une plus forte prévalence du découragement dans certaines régions comme l'Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI. Quatre pour cent de 525 millions de jeunes inactifs équivalent approximativement à 20 millions de jeunes découragés.

d'utilisation des données par les décideurs et les jeunes eux-mêmes est essentiel si l'on veut s'assurer que les idées reçues disparaissent et que les politiques et programmes soient basées sur les besoins réels des jeunes identifiés à travers une analyse minutieuse.

Idée reçue 1: L'accès à l'éducation n'est plus un problème pour les jeunes.

Il est indéniable que le taux de scolarisation est en hausse à travers le monde, que plus de jeunes vont et restent plus longtemps à l'école; sur 163 pays disposant de données sur le taux brut de scolarisation au niveau secondaire, 137 ont enregistré des hausses au cours de la période 1990-2002. Les taux de scolarisation au niveau supérieur ont également augmenté dans 124 pays sur 144.¹⁶ Toutefois, la faiblesse des taux reste un problème majeur dans plusieurs pays,¹⁷ tout comme l'analphabétisme. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus du tiers de la population jeune ont été encore analphabète en 2002.¹⁸ L'accès à l'éducation est toujours un luxe que plusieurs ménages ne peuvent simplement pas offrir à leurs enfants. Ainsi, bien qu'il soit vrai que plusieurs jeunes, tout comme les sociétés, tirent profit de meilleurs niveaux d'éducation, il convient de se rappeler que ces gains sont loin d'être universels et qu'une attention particulière doit être accordée à la promotion de l'éducation gratuite pour tous dans les pays pauvres où les coûts d'opportunité de la poursuite des études pour les jeunes et leurs familles sont extrêmement élevés.

Idée reçue 2: Puisque les jeunes d'aujourd'hui sont plus instruits que ceux d'hier, ils auront moins de mal à trouver du travail.

Cette affirmation suppose qu'il existe une demande suffisante de jeunes instruits pour qu'un jeune diplômé de l'enseignement supérieur n'ait aucune difficulté à trouver du travail. C'est vrai pour certaines économies développées, mais dans plusieurs économies en développement, où le rythme du développement économique n'a pas suivi celui de l'augmentation des niveaux d'instruction et où le système éducatif n'a pas doté les jeunes des compétences les plus recherchées dans l'économie, les taux élevés de chômage des jeunes diplômés du supérieur prouvent le contraire.

Idée reçue 3: Les jeunes aiment « faire le tour » pour trouver le meilleur emploi. Par conséquent, ils accepteront plusieurs postes temporaires de courte durée pour acquérir de l'expérience et trouver « l'emploi qui leur convient le mieux »

Un jeune ne peut « faire le tour » à la recherche du meilleur emploi que dans une économie dont la croissance est robuste en raison d'une forte demande de ses aptitudes particulières par les employeurs. Un bon exemple en est la forte demande de programmeurs informatiques aux États-Unis dans les années 90, ce qui a créé une situation où le futur programmeur pouvait « négocier » les meilleures conditions dans son contrat de travail, voire choisir de changer d'emploi plusieurs fois en une année. Le système consistant à passer par plusieurs emplois temporaires pour se stabiliser finalement (et encore) dans un emploi permanent, a marché pour certains jeunes dans une économie en expansion comme celle des États-Unis dans les années 90. Mais il s'agissait assurément d'une situation exceptionnelle.

En cas de faible croissance économique ou de croissance à faible intensité d'emplois (mesurée par les élasticités de l'emploi),¹⁹ il est peu probable que s'offrent des possibilités de faire le tour à la recherche du meilleur emploi. Si un jeune d'un pays pauvre est assez chanceux pour trouver un emploi dans le secteur formel, il est peu probable qu'il change d'emploi, même si cet emploi ne lui permet pas de donner la pleine mesure de ses talents. La sécurité d'emploi l'emportera sur la satisfaction au travail comme motivation pour les jeunes travailleurs des pays à faible revenu. Par conséquent, la brève occupation d'un emploi et « la transhumance professionnelle » sont pratiquement l'apanage des économies avancées ou des jeunes nantis des économies en développement. Cela ne saurait

¹⁶ Les taux bruts de scolarisation sont ceux de la Banque mondiale, 2005.

¹⁷ En moyenne, le taux de scolarisation au niveau secondaire en Afrique subsaharienne était encore assez faible : 35 pourcent en 2001. La seule autre région dont le taux de scolarisation au niveau secondaire est inférieur à la moitié de la classe d'âge correspondante est l'Asie du Sud, avec 45 pourcent. (Source: calculs des auteurs à partir de Banque mondiale, 2005.)

¹⁸ Les pays dont les taux d'analphabétisme sont supérieurs à 33 pourcent pour la dernière année de disponibilité des données (2002 en général) sont, entre autres : Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Haïti, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Pakistan, Papouasie Nouvelle-Guinée, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone et Tchad. Les données sont tirées de BIT, 2005a, tableau 14c.

¹⁹ Voir « Tendances de l'intensité d'emplois de la croissance économique » dans BIT, 2005a, chapitre 1.

certainement expliquer que les jeunes soient plus de trois fois plus susceptibles d'être touchés par le chômage que les adultes.

Toutefois, même dans les économies avancées, la recherche de la sécurité d'emploi reste une préoccupation majeure pour les jeunes. La France en est un bon exemple. En février 2006, le gouvernement français a introduit le « Contrat première embauche » (CPE) afin d'encourager les entreprises à recruter les jeunes à travers un système flexible leur permettant d'engager les moins de 26 ans pour une période de deux ans pendant laquelle ceux-ci pourraient être licenciés à tout moment et pour n'importe quel motif. Les manifestations populaires contre la précarité de l'emploi des jeunes que semblait instaurer le CPE ont conduit à son retrait prématuré.

Idée reçue 4: Le chômage constitue le défi majeur du marché de l'emploi pour les jeunes

Le chômage des jeunes n'est que la partie visible de l'iceberg. Malgré la difficulté de les mesurer, il existe deux autres groupes dont le nombre est supérieur à celui des jeunes chômeurs, mais qui vivent les mêmes frustrations que les chômeurs : les jeunes découragés et les travailleurs pauvres. Dans les pays dépourvus de mécanismes efficaces d'assistance aux chômeurs, la focalisation sur les chômeurs présente le risque d'exclure de l'analyse la population moins privilégiée qui ne peut tout simplement pas se permettre d'être inactive. Dans plusieurs pays en développement, les jeunes ayant des milieux socioéconomiques aisés sont surreprésentés dans les chiffres du chômage parce qu'ils sont les seuls qui ont les moyens de chercher du travail sans gagner un revenu. Par conséquent, dans les pays en développement, le problème ne concerne pas tant le chômage que les conditions de travail des personnes ayant un emploi. En pareil cas, les indicateurs mentionnés à la section 2 qui sont davantage liés aux conditions de travail seraient beaucoup plus édifiants sur la situation des jeunes sur le marché du travail.

Idée reçue 5: Les taux de chômage des jeunes donnent une idée exacte des défis des jeunes sur le marché du travail

Ce préjugé est étroitement lié au précédent. Si nous admettons que certains jeunes qui travaillent (par exemple, les travailleurs pauvres, les jeunes travailleurs sans contrat, les jeunes qui font un travail dangereux) et certains jeunes qui sont inactifs (les travailleurs découragés) sont également dans des situations qui les éloignent du travail décent et productif, considérer uniquement les taux de chômage des jeunes à l'exclusion des autres indicateurs reviendrait à ignorer une grande partie de la population jeune qui mérite tout aussi bien l'attention des décideurs qui recherchent l'amélioration du potentiel productif des jeunes. Des indicateurs tels que les taux de participation des jeunes, le rapport emploi-population, l'emploi selon la situation ou le secteur, et la proportion de jeunes qui ne sont ni à l'école ni au travail dans la population jeune doivent servir à équilibrer les taux de chômage des jeunes dans l'évaluation générale des défis du marché du travail des jeunes.

Une autre critique du taux de chômage global des jeunes est qu'il masque les données sur la composition de la population de jeunes chômeurs et oublie des détails tels que le niveau d'instruction, l'origine ethnique, le contexte socioéconomique et l'expérience professionnelle des chômeurs.²⁰ En outre, le taux de chômage ne fournit pas d'indication sur le type de chômage (est-il cyclique ou structurel?), une question pourtant critique pour les décideurs dans l'élaboration de leurs solutions politiques (le chômage structurel ne peut être résolu uniquement par la relance de la demande du marché).

Idée reçue 6: Les jeunes constituent un groupe homogène et les stratégies de résolution des défis des jeunes sur le marché du travail peuvent être appliquées de manière uniforme à l'intérieur des pays ou entre les pays.

Il s'agit probablement de l'idée reçue la plus criarde. Un jeune né au Burundi ne saurait être comparé à un jeune vivant en Chine par exemple pour ce qui est des possibilités et des contraintes. Même à l'intérieur des pays, il existe de nombreux sous-groupes de jeunes confrontés à une discrimination basée sur les origines ethniques et familiales, l'âge ou la situation géographique. (Voir encadré 2.2.) Plusieurs exemples cités dans ce rapport identifient les jeunes confrontés à des obstacles spécifiques dans la recherche d'un emploi décent : jeunes migrants, jeunes femmes, jeunes ruraux,

²⁰ Godfrey, 2003.

jeunes réfugiés. Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène, et c'est pourquoi les interventions ciblées visant à surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés dans leur intégration et leur maintien sur le marché du travail se justifient. Il importe de se rappeler que, malgré les caractéristiques personnelles de chaque jeune, les jeunes sont tous égaux pour ce qui est du droit de chercher et d'obtenir un emploi productif.

Idée reçue 7: Étant donné que beaucoup de jeunes migrent en direction des zones urbaines, il n'est pas urgent de s'attaquer aux défis du marché du travail des jeunes ruraux.

Malgré la hausse du nombre de jeunes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche de meilleures possibilités, il y a encore plusieurs raisons de mettre l'accent sur le développement des jeunes en milieu rural. D'abord, le secteur agricole (et partant, les zones rurales) représente encore plus de 40 pourcent de l'emploi total dans le monde et reste le secteur dominant en termes d'emplois en Asie-Orient, en Asie du Sud-est et Pacifique, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.²¹ L'amélioration des revenus et de la productivité dans l'économie rurale – à travers les stratégies de réduction de la pauvreté, l'amélioration de la qualité des infrastructures, l'élaboration de programmes de promotion de l'épargne et de l'innovation, le développement du secteur rural non agricole, etc. – contribuerait énormément à promouvoir une transformation structurelle des zones rurales, susceptible de stopper la vague d'exode rural chez les jeunes.²² Ensuite, les taux de chômage ont tendance à être élevés dans les centres urbains surpeuplés où de plus en plus de migrants ruraux rivalisent pour un nombre limité d'emplois. Investir sur les jeunes ruraux de manière à réduire leur probabilité d'exode aurait donc pour effet de contribuer à améliorer la situation des jeunes ruraux. Enfin, il a été démontré que la création d'emplois en zone rurale a plus d'impact sur la réduction de la pauvreté qu'en zone urbaine, simplement parce que la pauvreté tend à être concentrée en milieu rural.²³

Idée reçue 8: Les jeunes sont pauvres parce qu'ils ne travaillent pas.

Les contextes dans lesquels la pauvreté se manifeste sont variés. Certaines personnes sont pauvres mais soutenues par les filets de sécurité sociale – qu'il s'agisse du soutien formel de l'État ou du soutien informel de la famille – qui peut être assez « généreux » ou non pour leur permettre de survivre sans travailler. Certaines personnes vivent dans une pauvreté due à la malnutrition ou à une maladie incapacitante.²⁴ Mais dans la plupart des cas, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté n'ont pas de filets de sécurité sociale et doivent survivre par tous les moyens – l'ingéniosité, le courage, l'autodiscipline et surtout le travail.²⁵ On ne peut se permettre de rater une occasion de gagner un revenu en argent ou en nature pour soi-même ou sa famille. Les jeunes issus de familles extrêmement pauvres doivent également travailler d'une manière ou d'une autre, généralement pour la simple subsistance. Les données sur les jeunes travailleurs pauvres présentées à la section 3 constituent le meilleur argument contre ce préjugé. Au niveau mondial, jusqu'à 125 millions de jeunes vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur au seuil de 1 dollar EU par personne et par jour *malgré* le fait qu'ils travaillent. Ainsi, près de 23 pourcent des jeunes sont extrêmement pauvres (selon le critère de 1 dollar EU par jour) bien qu'ils travaillent. Il est encore plus remarquable que jusqu'à 56 pourcent des jeunes qui travaillent demeurent pauvres selon le critère de 2 dollars EU par jour.

Idée reçue 9: Il vaut mieux orienter les programmes de création d'emplois vers les chercheurs d'emploi adultes que vers les jeunes, car les adultes ont plus besoin de ces revenus que les jeunes pour subvenir aux besoins de leurs familles.

S'il était possible de mesurer les besoins immédiats du chercheur d'emploi et de distribuer les emplois en fonction des besoins, il serait alors raisonnable de recruter plutôt un adulte qui est l'unique apporteur de ressources d'un ménage de cinq personnes qu'un jeune qui peut encore compter sur le soutien financier de ses parents. Mais quelle est la véracité de l'idée reçue selon laquelle les adultes ont plus de besoins financiers que les jeunes? Il est probable qu'un jeune ait quitté la maison familiale

²¹ BIT, 2006c, tableau 5.

²² Pour plus de détails sur la transformation structurelle comme moyen de "s'affranchir" de la pauvreté, particulièrement en Afrique, voir ONU, 2005, Chapitre 4.

²³ ONU, 2005, p. 129 estime qu'en Afrique, 70 pourcent des pauvres vivent en zone rurale. Voir ONU, 2005, p. 129.

²⁴ Selon l'ONU, il y a au total 160 millions de jeunes sérieusement mal nourris dans le monde (voir section 3, tableau 3.1).

²⁵ BIT, 2003.

en vue de fonder sa propre famille, auquel cas les besoins seraient les mêmes. Mais en l'absence de telles données, nous revenons à la question clé : cela importe-t-il vraiment? Le chômage a ses coûts, du moins s'il est vécu sur une longue durée ou sur plusieurs périodes (perte d'estime de soi, perte de revenus, exclusion sociale), et il n'y a pas de raison de penser qu'une partie de la société peut mieux en supporter les coûts qu'une autre. En effet, il existe de plus en plus de preuves que le chômage à un jeune âge a un impact négatif direct sur les revenus futurs. Par exemple, des études ont montré qu'un jeune dont la première expérience sur le marché du travail est marquée par un chômage de longue durée risque de connaître une alternance d'épisodes de chômage et d'emplois mal rémunérés pendant le reste de sa vie active.²⁶ Compte tenu des coûts à long terme, il est raisonnable d'axer les efforts de création d'emplois sur les jeunes en vue d'inverser ces tendances et de leur offrir la possibilité d'être des intervenants plus actifs et plus productifs du marché du travail. Néanmoins, les politiques d'emploi orientées vers les jeunes doivent être intégrées dans les stratégies nationales afin de ne pas privilégier un segment de la société au détriment des autres.

Résumé et perspectives

Bien que les arguments en faveur d'un investissement sur les jeunes aient été réitérés au niveau du raisonnement, ils ne sont malheureusement pas appliqués assez souvent. Le défi que les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les organismes internationaux de développement et la société civile doivent relever consiste à puiser dans cet énorme potentiel productif. L'investissement dans la création d'emplois et une employabilité accrue des jeunes hommes et des jeunes femmes peut être extrêmement rentable. En effet, le BIT estime qu'une diminution de moitié du taux de chômage des jeunes aurait pu rapporter environ 2,2 à 3,5 billions de dollars EU à l'économie mondiale en 2003, soit 4,4 à 7 pourcent de la valeur du PIB mondial en 2003.

Les données disponibles révèlent plusieurs tendances négatives pour ce qui est des marchés de l'emploi des jeunes, notamment une proportion décroissante de jeunes travailleurs et une proportion croissante de jeunes chômeurs dans la population jeune, ainsi que la persistance de la pauvreté chez 56 pourcent de jeunes travailleurs. Compte tenu des jeunes chômeurs (85 millions), des jeunes travailleurs pauvres (300 millions selon le critère de 2 dollars EU par jour) et des jeunes découragés (estimés globalement à 20 millions), le BIT estime qu'au moins 400 millions de possibilités d'emploi décent sont nécessaires pour profiter pleinement du potentiel productif des jeunes d'aujourd'hui. Ces chiffres sont modérés étant donné qu'ils ne couvrent pas les jeunes qui travaillent déjà, mais dans de mauvaises conditions qui ne sont pas liées à la rémunération (absence de contrat, longues heures, etc.). Mais, sous-estimation ou non, l'hypothèse selon laquelle plus du tiers des jeunes souffrent du déficit de possibilités d'emploi décent est assez frappante pour susciter des inquiétudes. Imaginez ce que ça changerait de puiser dans cet énorme potentiel. La création d'emplois décents pour les jeunes doit être prioritaire pour transformer en une force positive de développement ce qui est pour l'instant un gaspillage de capacités productives.

L'obtention et la conservation d'un emploi décent – un emploi qui rapporte un bon revenu au travailleur, de la sécurité, de la flexibilité, de la protection et une voix au travail – est un défi pour chaque individu. L'importance d'un bon début est peut-être plus urgente pour les jeunes, étant donné qu'il s'agit de la transition initiale vers la main-d'œuvre la plus importante dans la détermination du bien-être économique (et social) de l'individu et, collectivement, du niveau de développement du pays. Sans un bon d'ancrage à partir duquel ils peuvent prendre un bon départ sur le marché de l'emploi, les jeunes sont moins à même de faire des choix susceptibles d'améliorer leurs propres perspectives d'emploi et celles de leurs futures personnes à charge, perpétuant ainsi le cycle formation insuffisante, emploi à faible productivité et pauvreté d'une génération à l'autre.

²⁶ Voir par exemple Gregg et Tominey, 2004.

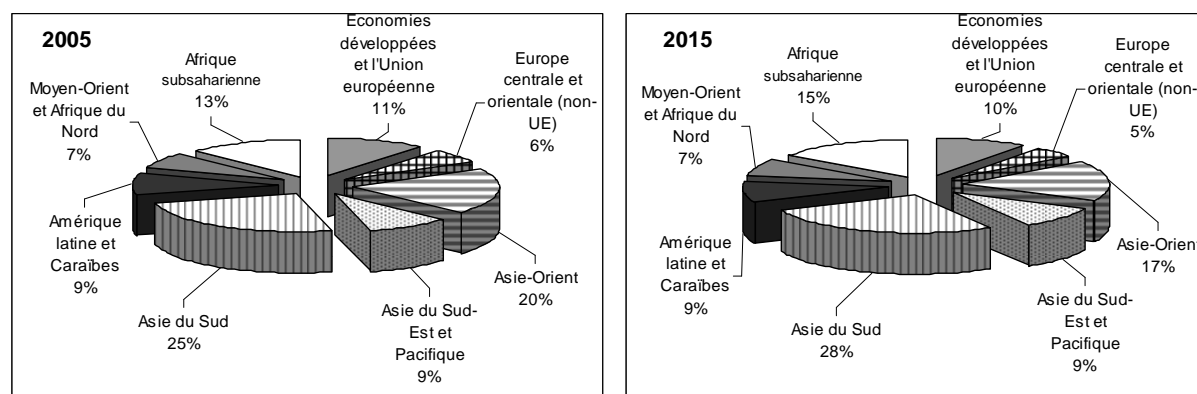
2. Tendances du marché du travail pour les jeunes

2.1 Tendances démographiques et évolution de l'activité des jeunes

La croissance démographique ralentit, mais les régions les plus pauvres ont encore le plus grand besoin de création d'emplois décents

La proportion de la population mondiale jeune vivant dans les pays en développement ne cesse de croître, tandis que celle des pays développés recule, en dépit de taux de fertilité en baisse dans la plupart des pays en développement. Jusqu'à 89 pourcent des jeunes dans le monde vivaient dans les pays en développement en 2005. À elles seules, les trois régions asiatiques – Asie-Orient, Asie du Sud-est et Pacifique, et Asie du Sud – représentent plus de la moitié (54 pourcent) de la population mondiale. Deux régions en développement – Asie du Sud et Afrique subsaharienne – devraient connaître une forte hausse de la population jeune entre 2005 et 2015 et sont donc les deux régions dont la part dans la population mondiale devrait décroître. La proportion des jeunes d'Afrique subsaharienne dans la population mondiale passera de 13 pourcent à 15 pourcent, tandis que la proportion des jeunes d'Asie du Sud devrait passer de 25 à 28 pourcent. (Voir figure 2.1.)

Figure 2.1
Distribution régionale de la population jeune, 2005 et 2015



Source : BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2) (estimations de 2005) et BIT, base de données et projections de la population économiquement active (EAPAP); disponible sur le site : <http://laborsta.ilo.org> (estimations pour 2015).

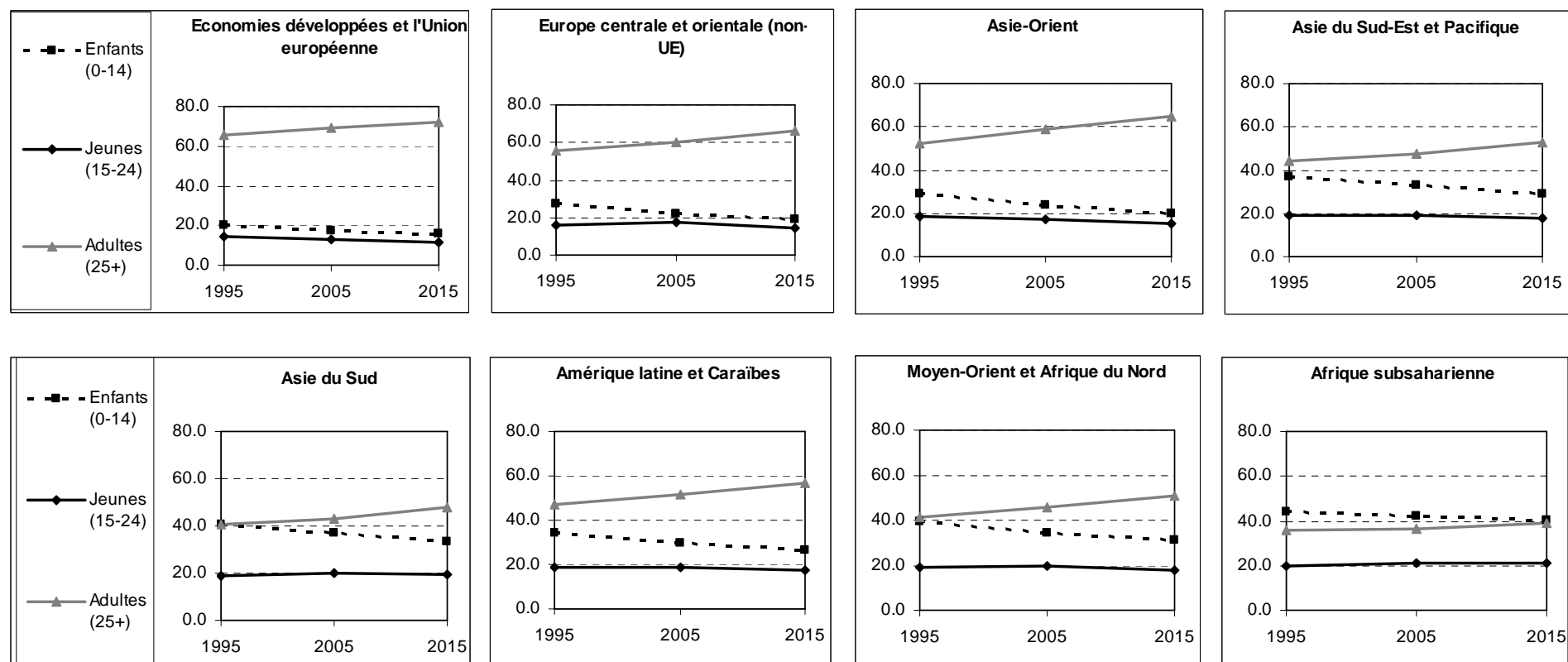
Néanmoins, comme l'indiquent les graphiques de la figure 2.2 sur les distributions régionales par classes d'âge – 0 à 14 ans (enfants), 15 à 24 ans (jeunes) et 25 ans et plus (adults) – dans toutes les régions, la proportion de jeunes dans la population totale est en baisse, un signe clair que le monde en développement se rapproche de la dernière phase de la transition démographique.²⁷ Toutefois, la proportion de jeunes dans la population totale reste à des niveaux sensiblement différents selon les régions et elle diminue à des taux divers. La cohorte jeune représentera toujours près du cinquième de la population mondiale d'ici à 2015 dans les régions Afrique subsaharienne (20,8 pourcent), Asie du Sud (19,2 pourcent), Asie du Sud-est et Pacifique (18,1 pourcent) et Moyen-Orient et Afrique du Nord (18,0 pourcent).

Des tendances de la population aux tendances de la population en âge de travailler . . .

En regardant plutôt la proportion de jeunes dans la population totale d'âge actif (d'ordinaire, les personnes de 15 ans et plus), on s'attend également à une baisse dans toutes les régions au cours des prochaines années, mais les disparités régionales à cet égard sont considérables (voir tableau 2.1). La proportion de jeunes dans la population en âge de travailler est la plus forte en Afrique subsaharienne (39,9 pourcent), puis en Moyen-Orient et Afrique du Nord (32,6 pourcent), Asie du Sud (29,3 pourcent), Asie du Sud-est et Pacifique (27,5 pourcent), Europe centrale et orientale (non-UE) et

²⁷ En général, un pays passe par trois phases de changements démographiques: dans la première, la proportion de jeunes au sein de la population monte; ensuite, la proportion de jeunes gens recule, celle de la cohorte des personnes âgées (65 ans et +) s'accroît modestement et, surtout celle des adultes (âgés de 25 et 64 ans) monte de façon drastique; enfin, au cours de la troisième, la proportion d'adultes chute tandis que celle de personnes âgées grimpe.

Figure 2.2
Distribution de la population en cohortes d'enfants, de jeunes, et d'adultes, par région, 1995, 2005 et 2015



N.B: La cohorte des enfants est constituée des personnes de 0 à 14 ans, des jeunes âgées de 15 à 24 ans, et des adultes de plus de 25 ans.

Sources : les proportions de la population sont des calculs des auteurs à partir des Perspectives de la population mondiale de l'ONU: *Perspectives démographique mondiale*, Base de données régionale de la population, 2004, Panel 2: données détaillées, variante médiane ; <http://esa.un.org/unpp/>

CEI (22,1 pourcent), Asie-Orient (20,9 pourcent) et Économies développées et l'Union européenne (15,7 pourcent). Il est troublant que ce soit les régions affichant les plus forts taux qui aient enregistré de moins bons résultats en matière de développement économique dans la dernière décennie, ce qui complique particulièrement la création d'un nombre suffisant d'emplois décents pour les jeunes. Dans le cas de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne, ce sont aussi des régions où les taux de pauvreté sont les plus élevés et qui luttent le plus pour créer assez d'emplois décents et permettre à la population de « s'affranchir de la pauvreté ».²⁸ C'est dans ces régions que les perspectives d'avenir sont les plus pessimistes pour les jeunes.

Tableau 2.1
Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler, 1995 et 2005

	Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler (%)	
	1995	2005
Monde	26,3	25,0
Économies développées et l'Union européenne	17,2	15,7
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	21,6	22,1
Asie-Orient	24,6	20,9
Asie du Sud-Est et Pacifique	30,7	27,5
Asie du Sud	30,0	29,3
Amérique latine et Caraïbes	30,0	26,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	33,5	32,6
Afrique subsaharienne	35,7	36,9

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

... aux tendances de la main-d'oeuvre

La main-d'œuvre est la somme des personnes pourvues d'un emploi et des personnes au chômage (voir à l'annexe 3 un glossaire complet des termes relatifs au marché du travail). Il n'existe pas de corrélation claire à court terme entre la taille de la cohorte jeune de la population et la taille de la main-d'œuvre ; mais comme le confirme le tableau 2.2 dans les cas où la population jeune a progressé rapidement entre 1995 et 2005, on relève une hausse correspondante, bien que moindre, de la taille de la main-d'œuvre. Au cours des dix dernières années, de fortes hausses de la population jeune ont été suivies d'une forte croissance de la main-d'œuvre jeune en Asie du Sud, au Moyen-Orient et Afrique du Nord, et en Afrique subsaharienne.

Tableau 2.2
Évolution de la main-d'œuvre jeune et de la population jeune entre 1995 et 2005, et croissance nette prévue de la main-d'œuvre jeune entre 2005 et 2015

	Main-d'œuvre jeune (milliers)					Population jeune (milliers)		
	1995	2005	2015	Pour-cent de variation 1995-2005	Croissance nette 2005-2015 ('000s)	1995	2005	Pour-cent de variation 1995-2005
Monde	602.188	633.255	657.209	5,2	23.955	1.023.228	1.158.010	13,2
Économies développées et l'Union européenne	67.740	64.501	61.167	-4,8	-3.334	126.434	124.404	-1,6
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	30.430	29.661	23.989	-2,5	-5.672	64.453	70.941	10,1
Asie-Orient	176.137	154.511	139.596	-12,3	-14.915	234.364	229.488	-2,1
Asie du Sud-Est et Pacifique	56.703	61.490	72.889	8,4	11.399	97.548	108.909	11,6
Asie du Sud	118.278	136.616	148.293	15,5	11.677	233.818	289.160	23,7
Amérique latine et Caraïbes	53.738	57.149	56.649	6,3	-500	95.303	105.468	10,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	25.086	33.174	34.039	32,2	865	62.651	82.915	32,3
Afrique subsaharienne	74.077	96.153	120.587	29,8	24.434	108.658	146.726	35,0

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

²⁸ Le concept « s'affranchir de la pauvreté » a été introduit dans BIT, 2003.

Dans l'ensemble, la main-d'œuvre jeune a progressé de 602 millions à 633 millions au cours de la dernière décennie (soit 5,2 pourcent), et devrait passer de 633 millions à 657 millions (soit 3,8 pourcent) entre 2005 et 2015. La croissance de la main-d'œuvre a été la plus forte dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, avec 32,2 pourcent, et en Afrique subsaharienne (29,8 pourcent), suivie de l'Asie du Sud (15,5 pourcent), l'Asie du Sud-est et Pacifique (8,4 pourcent), et Amérique latine et Caraïbes (6,3 pourcent). Malgré la croissance de la population jeune, la main-d'œuvre a reculé en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI (-2,5 pourcent). Les deux dernières régions – Économies développées et l'Union européenne et Asie-Orient – présentent des tendances à la baisse pour ce qui est de la main-d'œuvre jeune et la population jeune, bien que la taille de la main-d'œuvre jeune ait chuté à un rythme plus rapide (-4,8 pourcent et -12,3 pourcent, respectivement) que la population jeune (-1,6 et 2,1 pourcent, respectivement). (Pour une analyse plus poussée du recul de la main-d'œuvre dans certaines régions, voir la section 4.)

Entre 2005 et 2015, selon les prévisions, la main-d'œuvre jeune devrait continuer à croître de 24 millions supplémentaires. Cette croissance sera encore concentrée en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-est et Pacifique, et en Afrique du Nord et Moyen-Orient. Ces régions devraient mettre sur le marché du travail, 24 millions, 11 millions et 865.000 personnes, respectivement. Dans le même temps, la proportion de jeunes dans la main-d'œuvre baissera dans toutes les autres régions, et le plus fortement en Asie-Orient.

Une main- d'oeuvre croissante peut être un atout ou un handicap pour le développement économique selon le taux de croissance et l'intensité emploi de la croissance dans chaque pays

Une main-d'œuvre croissante peut être un atout pour les marchés de l'emploi et les sociétés si l'économie a besoin de main-d'œuvre et propose assez d'emplois. Cependant, si la croissance économique n'est pas suivie d'une augmentation des possibilités d'emploi décent, la croissance de la main-d'œuvre peut constituer une menace, puisque la concurrence dans la recherche d'emploi parmi les nombreux jeunes qui intègrent le marché de l'emploi s'en trouve accrue. Sur les marchés du travail où trop de chercheurs d'emplois sont en concurrence, ce sont les jeunes gens dépourvus de réseaux sociaux et ne sachant pas se vendre comme des travailleurs potentiels qui seront lâchés et qui rejoindront la masse croissante de jeunes chômeurs et de jeunes découragés (voir encore le glossaire à l'annexe 3). En revanche, ils peuvent accepter de travailler dans des conditions inadéquates ou rejoindre l'économie informelle qui offre l'unique possibilité de gagner un revenu. Le cercle vicieux engendré par l'inadéquation entre la croissance économique et la croissance de la main-d'œuvre a été observé en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et Afrique du Nord, en Asie du Sud. Inversement, une baisse de la main-d'œuvre peut être également un handicap comme c'est le cas actuellement dans plusieurs économies avancées, les (ex) économies en transition et, dans une moindre mesure, en Asie-Orient, où la rareté de la main-d'œuvre commencerait à freiner le développement économique.²⁹

La proportion de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler – taux d'activité – peut être élevée ou faible selon les traditions culturelles, le niveau d'instruction et le degré d'inactivité (volontaire ou involontaire) dans un pays. La tendance à la baisse des taux d'activité des jeunes s'est poursuivie au cours des dernières années, en raison surtout du choix de beaucoup de jeunes de rester à l'école et de pousser les études et du découragement croissant dans les économies dont les conditions du marché du travail des jeunes sont particulièrement mauvaises. (Pour une analyse détaillée des facteurs qui déterminent les taux d'inactivité, voir la section 4 du présent rapport.)

Les taux de participation des jeunes reculent dans toutes les régions

Le taux d'activité des jeunes a globalement chuté de 58,9 à 54,7 pourcent entre 1995 et 2005, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, seulement un jeune sur deux participe activement aux marchés du travail dans le monde. (Voir tableau 2.3.) Les taux d'activité des jeunes ont été le plus élevés en Asie-Orient (67,3 pourcent) et en Afrique subsaharienne (65,5 pourcent). Le taux le plus faible a été celui de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (40,0 pourcent). Les jeunes femmes participent de plus en plus aux marchés de l'emploi dans la région, mais le taux de croissance ralentit et les taux de participation féminine sont restés à un niveau moins élevé que le taux masculin correspondant. Dans le

²⁹ Par exemple, un récent article du BIT a conclu que la Fédération de Russie a besoin de 800.000 à 1,5 million de travailleurs migrants chaque année pour compenser le recul de sa main-d'œuvre et maintenir la croissance économique. Voir BIT, 2006b.

même temps, le taux de participation des hommes dans la région a chuté, puisque beaucoup choisissent de rester à l'école ou se découragent en raison du chômage très élevé et des inadéquations entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Compte tenu de ces deux tendances qui se neutralisent (une plus forte participation des femmes et une plus faible participation des hommes), la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a été la seule où les taux de participation sont restés stables au cours de la dernière décennie. Ce taux a le plus remarquablement baissé en Asie-Orient, région où la rareté de la main-d'œuvre devient un risque croissant pour des économies en expansion.³⁰ Heureusement, le taux décroissant observé dans cette région résulte surtout de la hausse du taux de scolarisation des jeunes qui poussent plus loin leurs études, au contraire de jeunes qui quittent le marché du travail par découragement (ce qui a une incidence négative sur leur intégration future au marché du travail comme on l'a vu à la section 4). Globalement, les taux d'activité des jeunes hommes ont reculé dans toutes les régions durant la dernière décennie, tandis que ceux des jeunes femmes ont baissé dans toutes les régions, sauf au Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Amérique latine et Caraïbes.

Tableau 2.3
Taux d'activité des jeunes, selon le sexe, 1995 et 2005

	Total		Hommes		Femmes	
	1995	2005	1995	2005	1995	2005
Monde	58,9	54,7	67,2	63,0	50,1	45,9
Économies développées et l'Union européenne	53,6	51,8	56,9	54,0	50,1	49,6
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	47,2	41,8	52,8	48,4	41,5	35,0
Asie-Orient	75,2	67,3	74,6	66,3	75,7	68,4
Asie du Sud-Est et Pacifique	58,1	56,5	64,5	64,2	51,6	48,5
Asie du Sud	50,6	47,2	68,0	64,2	31,7	29,1
Amérique latine et Caraïbes	56,4	54,2	70,4	63,8	42,3	44,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	40,0	40,0	56,2	54,3	23,2	25,1
Afrique subsaharienne	68,2	65,5	76,1	73,7	60,2	57,3

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Les taux d'activité des jeunes femmes sont inférieurs à ceux des jeunes hommes, ce qui reflète surtout la diversité des traditions culturelles et l'absence de possibilités pour les femmes de combiner travail et obligations familiales, non seulement dans le monde en développement, mais aussi dans le monde développé. Les plus gros écarts entre les taux de participation des jeunes hommes et ceux des jeunes femmes se retrouvent en Asie du Sud (35 points de pourcentage) et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (29 points de pourcentage).

La taille de la main-d'œuvre est également influencée par les tendances migratoires. Il n'existe pas d'estimations de la proportion de jeunes migrants parmi les 175 millions de migrants dans le monde,³¹ mais il est évident qu'avec la montée en puissance des déplacements transfrontaliers de la main-d'œuvre, de plus en plus de jeunes vont s'expatrier dans l'espoir de trouver du travail à l'étranger. Par conséquent, ils ont un impact sur les marchés de l'emploi de leurs pays ainsi qu'à l'étranger.³² Avec la mondialisation, les migrations deviendront de plus en plus une question sociale et politique, et des données détaillées seront nécessaires pour analyser l'impact des tendances migratoires sur la main-d'œuvre.

2.2 Tendances de l'emploi des jeunes

La croissance de la population jeune demeure plus forte que la croissance de l'emploi

En 2005, on comptait 548 millions de jeunes travailleurs (hommes et femmes), soit une augmentation de 6,6 millions par rapport à l'année précédente. Dix ans plus tôt, il y avait 20,1 millions de jeunes travailleurs de plus (une variation de 3,8 pourcent). (Voir tableau 2.4.) Dans le même temps, la population jeune a crû de l'ordre de 135 millions au cours des dix dernières années (une variation de 13,2 pourcent). (Voir tableau 2.2.) Comme nous l'avons constaté tout au long du rapport, l'impact de cet écart entre la croissance de la population et de l'emploi et à la fois positif et négatif. Il est négatif lorsque le gros de cet écart s'explique par le nombre croissant de jeunes chômeurs (voir l'analyse ci-

³⁰ Voir, par exemple, *China Labour Bulletin*, 2005 et Johnson et Mc Gregor, 2006. Voir, en plus, BIT, 2006a.

³¹ ONU, 2003.

³² Pour une analyse plus détaillée des migrations, voir BIT, 2006c et 2004b.

après) et par le chiffre élevé de jeunes découragés; il est positif quand le gros de l'écart est dû au choix d'un plus grand nombre de jeunes de pousser loin leurs études *si*, et seulement « si » les possibilités d'emploi décent leur seront offertes à leur sortie de l'école.

La proportion de jeunes travailleurs dans la population jeune (rapport emploi-population) est tombée de 51,6 à 47,3 pendant les dix dernières années. La seule région où le rapport emploi-population des jeunes a progressé est le Moyen-Orient et Afrique du Nord, résultat remarquable compte tenu de la forte croissance (plus de 30 pourcent) de la population jeune que le marché du travail a dû intégrer. Dans le même temps, la région a toujours le plus faible rapport emploi-population : 29,7 – un seul jeune sur trois a un emploi, en raison principalement des rapports emploi-population faibles, mais en hausse chez les femmes. L'Asie-Orient enregistre le rapport emploi-population le plus élevé (62,1), mais aussi la deuxième plus forte baisse de la dernière décennie (-10,6 pourcent) après l'Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI (-11 pourcent). Toutes les autres régions ont également connu des baisses, sauf la région Économies développées et l'Union européenne où il est resté plus ou moins stable durant la décennie.

Tableau 2.4
Emploi des jeunes et rapports emploi-population

	Emploi des jeunes ('000s)				Rapport emploi-population des jeunes		
	1995	2004	2005	Pourcent variation 1995-2005	1995	2005	Pourcent variation 1995-2005
Monde	527.886	541.347	547.976	3,8	51,6	47,3	-8,3
Économies développées et l'Union européenne	57.459	55.536	56.020	-2,5	45,4	45,0	-0,9
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	24.469	23.932	23.762	-2,9	38,0	33,5	-11,8
Asie-Orient	162.988	140.690	142.435	-12,6	69,5	62,1	-10,6
Asie du Sud-Est et Pacifique	51.461	51.424	51.763	0,6	52,8	47,5	-10,0
Asie du Sud	106.513	120.836	122.954	15,4	45,6	42,5	-6,8
Amérique latine et Caraïbes	46.016	47.933	47.653	3,6	48,3	45,2	-6,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	17.876	24.243	24.649	37,9	28,5	29,7	4,2
Afrique subsaharienne	61.105	76.754	78.739	28,9	56,2	53,7	-4,4

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

En interprétant les rapports emploi/population, il faut garder à l'esprit qu'ils ont très probablement un autre sens dans le monde en développement, où beaucoup de ces emplois sont dans le secteur informel avec une faible rémunération et un haut niveau d'insécurité, par rapport au monde développé, où travailler implique souvent que l'on occupe un bon emploi avec un salaire décent et une certaine protection sociale. De surcroît, les gens des régions très pauvres devant travailler pour survivre, c'est-à-dire accepter tout emploi disponible, il est évident qu'un rapport emploi-population élevé, comme c'est le cas en Afrique subsaharienne (53,7 en 2005), ne constitue pas nécessairement une bonne chose.

2.3 Tendances du chômage des jeunes

Le chômage des jeunes continue d'augmenter dans la plupart des régions du monde

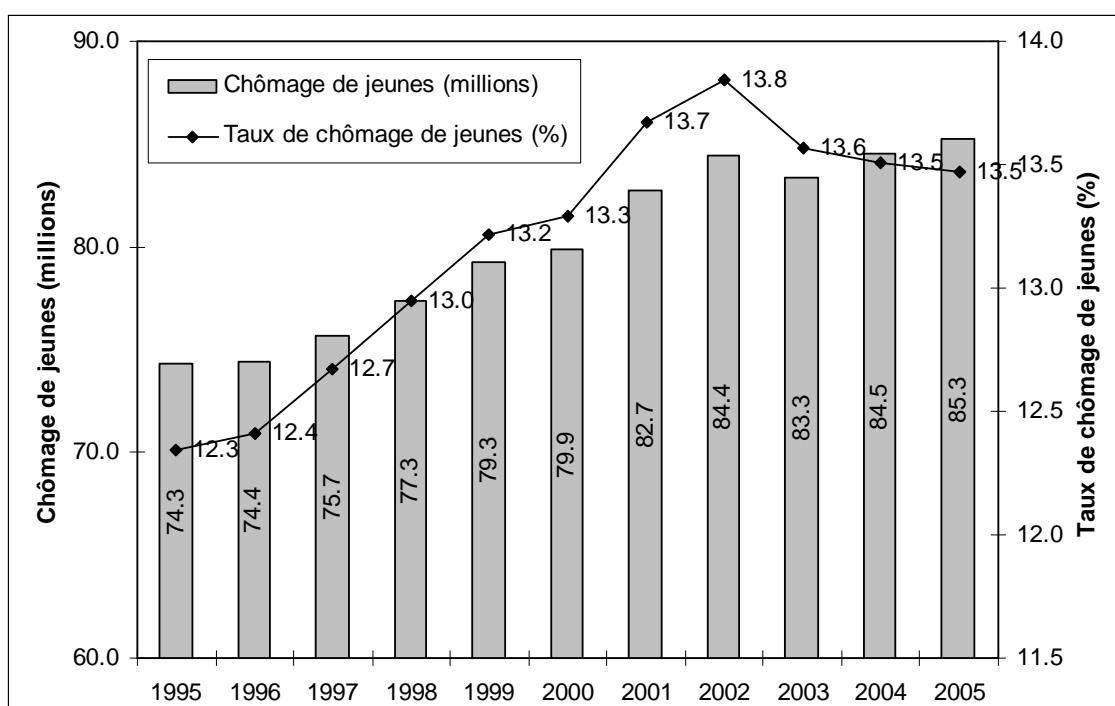
Le nombre de jeunes chômeurs a crû de 14,8 pourcent durant la dernière décennie pour atteindre le chiffre actuel de 85 millions en 2005. Un examen plus attentif des différentes régions montre une croissance de 85,5 pourcent en Asie du Sud-est et Pacifique, 34,2 pourcent en Afrique subsaharienne, 23,0 pourcent en Amérique latine et Caraïbes, 18,2 pourcent au Moyen-Orient et Afrique du Nord, 16,1 pourcent en Asie du Sud, de légères baisses en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI, et une forte baisse de l'ordre de 17,5 pourcent dans la région Économies développées et l'Union européenne. Entre 2004 et 2005, la seule baisse a été observée dans les Économies développées et l'Union européenne. Toutes les autres régions ont enregistré des hausses, de 0,4 pourcent (Asie du Sud-est et Pacifique) à 3,1 pourcent (Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI). Le chiffre total de jeunes chômeurs a encore crû au cours des deux dernières années et pour s'établir à 85,3 millions en 2005. (Voir tableau 2.5 et figure 2.3.)

Tableau 2.5
Chômage total des jeunes, 1995, 2004 et 2005

	Chômage des jeunes ('000s)			
	1995	2004	2005	Pourcent variation 1995-2005
Monde	74.302	84.546	85.278	14,8
Économies développées et l'Union européenne	10.281	8.997	8.481	-17,5
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	5.962	5.724	5.900	-1,0
Asie-Orient	13.149	11.840	12.076	-8,2
Asie du Sud-Est et Pacifique	5.242	9.687	9.727	85,5
Asie du Sud	11.765	13.561	13.662	16,1
Amérique latine et Caraïbes	7.722	9.263	9.495	23,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	7.209	8.380	8.525	18,2
Afrique subsaharienne	12.972	17.095	17.414	34,2

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Figure 2.3
Chômage des jeunes dans le monde et taux de chômage des jeunes, 1995-2005



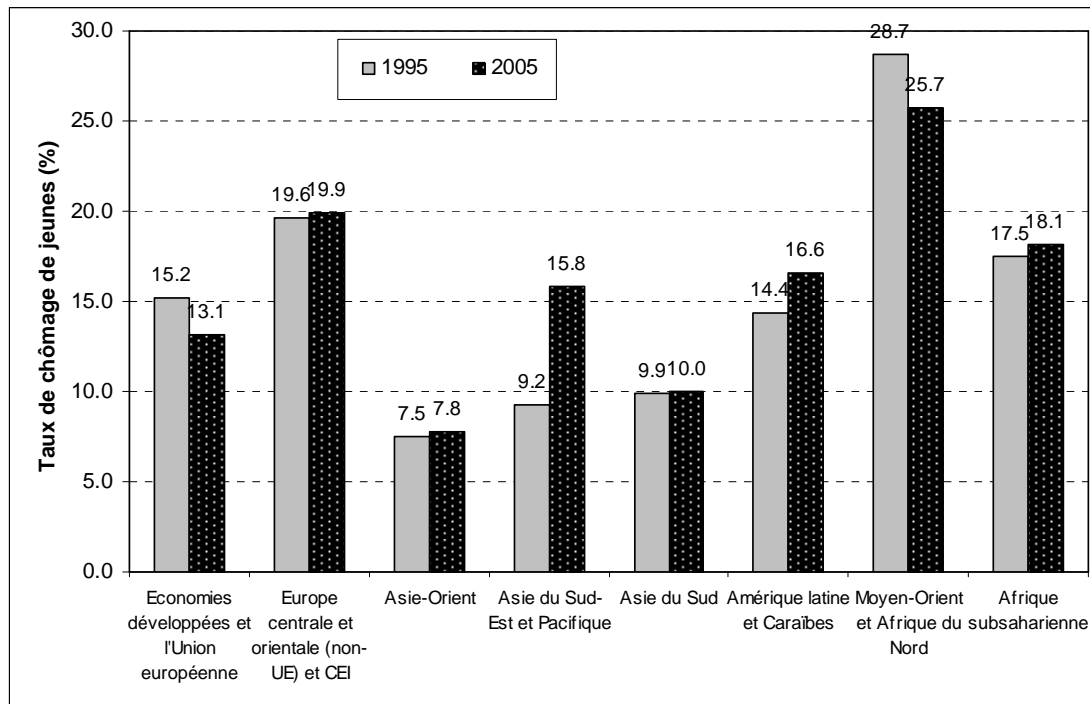
Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Comme l'indiquent les figures 2.3 et 2.4, le taux de chômage des jeunes s'est établi à 13,5 pourcent en 2005 dans le monde (contre 6,4 pourcent au niveau global et 4,5 pourcent chez les adultes). Ce taux est resté inchangé par rapport à 2004, mais il a affiché une hausse de presque 10 pourcent par rapport au taux de chômage mondial des jeunes en 1995. Le plus fort taux de chômage régional des jeunes est enregistré dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord : 25,7 pourcent. Le second taux le plus élevé dans le monde est observé dans la région Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI : 19,9 pourcent. Viennent ensuite l'Afrique subsaharienne (18,1 pourcent), l'Amérique latine et les Caraïbes (16,6 pourcent), l'Asie du Sud-Est et Pacifique (15,8 pourcent), les Économies développées et l'Union européenne (13,1 pourcent), l'Asie du Sud (10 pourcent) et l'Asie-Orient (7,8 pourcent).

Les hausses les plus spectaculaires des taux de chômage des jeunes au cours des dix dernières années ont été observées en Asie du sud-Est et Pacifique, où il est monté de 9,2 à 15,8 pourcent, et en Amérique latine et Caraïbes, où il est passé de 14,4 à 16,6 pourcent. Dans les deux cas, elles sont attribuables aux crises économiques ayant entraîné une vive accélération du chômage en général, et plus particulièrement chez les jeunes. (Il a été estimé qu'à une augmentation de 1 pourcent du

chômage des adultes correspond une hausse 2 pourcent du chômage des jeunes.³³) Les taux de chômage des jeunes n'ont pas toujours pas baissé. La seule région ayant enregistré un net recul au cours des dix dernières années est celle des Économies développées et l'Union européenne, sous l'effet combiné de stratégies efficaces de promotion de l'emploi des jeunes et de la baisse du nombre de jeunes sur le marché du travail.

Figure 2.4
Taux de chômage des jeunes, par région, 1995 et 2005



Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Les jeunes sont de loin plus susceptibles de chômer que les adultes

Pour mieux élucider la situation des jeunes sur le marché de l'emploi, il est intéressant de comparer leurs taux de chômage à ceux des adultes : les taux de chômage des jeunes³⁴ sont restés supérieurs à ceux des adultes dans toutes les régions, et presque dans tous les pays, excepté l'Allemagne, où le rapport de 2004 a été de 1.2, très probablement en raison de l'usage répandu du système d'apprentissage destiné aux jeunes, et dans certains pays africains tels que le Lesotho (1.3 en 1997), et le Rwanda (1.4 en 1996), où les taux de chômage des jeunes et des adultes sont quasiment égaux (ou faibles dans le cas du Rwanda).³⁵ Dans la plupart des régions, les jeunes ont été presque trois fois plus susceptibles d'être au chômage que les adultes. Les seules exceptions étant les Économies développées et l'Union européenne où le chômage des jeunes a été seulement de 2,3 fois plus élevé que celui des adultes, et à l'autre bout de l'échelle, l'Asie du Sud-Est et Pacifique, avec un chômage des jeunes plus de 5 fois supérieur à celui des adultes. (Voir tableau 2.6.)

³³ ONU, 2004, p. 62.

³⁴ Les taux de chômage, en tant qu'indicateurs les plus visibles et les plus évidents d'appréciation de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi, ont été choisis pour suivre l'Objectif du millénaire pour le développement qui consiste à « élaborer et mettre en œuvre des stratégies offrant des possibilités de travail décent et productif pour les jeunes ». Comme l'indiquent diverses publications, le recours à ce seul indicateur n'est pas entièrement satisfaisant, puisque ce n'est pas uniquement par l'analyse d'un ensemble d'indicateurs qu'une vision globale des performances des jeunes sur le marché du travail peut être appréciée. Compte tenu de la définition du chômage (voir annexe 3) – personne qui n'a pas d'emploi mais qui est à la recherche d'un emploi – un taux élevé n'indiquerait que beaucoup de gens sont à la recherche d'un emploi. Il ne dit rien sur ceux qui ont abandonné toute recherche (les personnes découragées) ou ceux qui sont hors de la main-d'œuvre pour d'autres raisons.

³⁵ Les rapports nationaux sont disponibles dans BIT, 2005a, tableau 9.

Tableau 2.6
Rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de
chômage des adultes, 1995 et 2005

	Rapport des taux de chômage jeunes/adultes	
	1995	2005
Monde	2,8	3,0
Économies développées et l'Union européenne	2,3	2,3
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	2,6	2,6
Asie-Orient	2,9	2,8
Asie du Sud-Est et Pacifique	4,7	5,1
Asie du Sud	3,6	2,8
Amérique latine et Caraïbes	2,7	2,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3,0	3,1
Afrique subsaharienne	3,3	3,0

Source: BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

La proportion du chômage des jeunes dans le chômage total constitue une autre méthode d'analyse permettant de compléter le tableau. Elle s'élevait à 43,7 pourcent en 2005, ce qui implique que l'âge un chômeur sur deux dans le monde varie entre 15 et 24 ans. (Voir tableau 2.7). Cette proportion n'a pas varié considérablement au cours des dix dernières années. Il s'agit d'un indicateur particulièrement préoccupant étant donné que les jeunes ne représentent que 25 pourcent de la population totale en âge de travailler. La part des jeunes chômeurs dans la totalité des chômeurs a été la plus élevée en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-est et Pacifique, où six chômeurs sur dix en 2005 étaient des jeunes. La proportion la plus faible a été enregistrée dans la région Économies développées et l'Union européenne (26,2 pourcent).

Tableau 2.7
Proportion de jeunes dans le chômage total et proportion de jeunes dans
la population en âge de travailler, 1995 et 2005

	Proportion des jeunes dans le chômage total (%)		Proportion de jeunes dans la population en âge de travailler (%)	
	1995	2005	1995	2005
Monde	46,1	43,7	26,3	25,0
Économies développées et l'Union européenne	29,7	26,2	17,2	15,7
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	34,2	32,9	21,6	22,1
Asie-Orient	47,2	39,5	24,6	20,9
Asie du Sud-Est et Pacifique	61,6	58,8	30,7	27,5
Asie du Sud	53,8	45,5	30,0	29,3
Amérique latine et Caraïbes	49,5	44,7	30,0	26,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	51,7	49,7	33,5	32,6
Afrique subsaharienne	61,1	59,5	35,7	36,9

Source: Modèle des Tendances mondiales de l'emploi du BIT, 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

2.4 Autres indicateurs du marché du travail des jeunes

D'autres informations sont nécessaires sur la qualité du travail

Comme on l'a indiqué dans l'édition 2004 des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, les indicateurs classiques analysés ci-dessus ne montrent que la partie visible de l'iceberg pour ce qui est de la performance des jeunes sur les marchés du travail. La tendance la plus préoccupante est probablement liée au fait que pour les jeunes qui se débrouillent pour trouver du travail, les conditions de travail tendent à être en dessous de la norme. Les jeunes travailleurs se retrouvent souvent à travailler pendant de longues heures, avec des contrats de courte durée et/ou informels, avec de faibles rémunérations, peu ou pas de protection sociale, une formation minimale et sans aucune représentation.³⁶

³⁶ Des études nationales et des études impliquant plusieurs pays existent et elles se penchent dans le détail sur les questions telles que les rémunérations, les heures de travail, etc. des jeunes. Voir également le site du BIT sur le Programme de l'emploi des jeunes pour une bibliographie des études nationales ou régionales des questions de jeunes à l'adresse : www.ilo.org/public/english/employment/yett/publ.htm. Le travail temporaire a également été mesuré mais seulement pour

Encadré 2.1

Pourquoi les taux de chômage des jeunes sont-ils supérieurs à ceux des adultes?

Les données présentées au tableau 2.6 confirment que les taux de chômage des jeunes sont entre 2 et 6 fois supérieurs à ceux des adultes selon, les régions, ce qui soulève quelques interrogations : Pourquoi les taux de chômage des jeunes sont beaucoup plus élevés que ceux des adultes? Il y a à cela plusieurs explications possibles:

- *Le principe « dernier entré, premier sorti ».* Les jeunes sont plus fragiles que les adultes en période de difficultés économiques. Ils sont plus susceptibles d'avoir moins d'expérience professionnelle que les adultes. Si l'on considère que les employeurs sont à la recherche de travailleurs jouissant d'une expérience (et tel est le cas comme nous avons conclu à la section 5), les jeunes qui entrent sur le marché de l'emploi pour la première fois seraient défavorisés et rencontreraient beaucoup plus d'obstacles dans la recherche d'un emploi qu'un adulte qui jouit d'une plus longue expérience professionnelle. En temps d'offre de main-d'œuvre abondante en concurrence pour un nombre limité d'emplois, les jeunes seraient les « derniers entrés ». Tout de même, du fait qu'un jeune travailleur est plus susceptible d'avoir moins d'ancienneté qu'un travailleur adulte, moins de moyens de l'entreprise auront été investis dans sa formation, et qu'il est plus probablement sous contrat à durée déterminée, il sera moins cher de le faire partir en période de difficultés économiques. Ainsi ils seront les « premiers sortis ».
- *Le manque d'expérience dans la recherche d'emploi.* Un jeune manque souvent à la fois d'informations sur le marché de l'emploi et l'expérience nécessaire. Dans plusieurs pays en développement, ce n'est que par des méthodes informelles de placement - généralement grâce à la famille et à des amis - qu'un jeune trouve un emploi. Sans la méthode informelle (à travers les amis et la famille), ils pourraient simplement ne pas savoir comment et où chercher du travail. Les adultes, d'autre part, pourraient avoir la possibilité de trouver du travail à l'avenir grâce aux recommandations d'anciens employeurs et anciens collègues et ils sont plus susceptibles de connaître les gens « qu'il faut ».
- *La volonté de « faire le tour ».* Il est aussi possible que les jeunes puissent prendre le temps de « faire le tour » à la recherche du meilleur emploi, ce qui implique qu'ils peuvent attendre longtemps avant de trouver le meilleur emploi, c'est-à-dire qu'ils peuvent attendre longtemps pour trouver un emploi qui colle à leurs exigences. Cela implique, cependant, qu'une structure d'appui, telle que la famille, est en place pour les soutenir économiquement pendant qu'ils cherchent un emploi. Dans les pays à faible revenu, cette structure d'appui n'existe pas pour la majorité des jeunes gens et, en conséquence, un jeune ne peut tout simplement pas se permettre de rester au chômage et il est susceptible d'accepter toute offre disponible, quelles qu'en soient les conditions ou si elle convient à ses qualifications ou ses compétences.
- *Le manque de mobilité.* Il est peu probable que les jeunes qui viennent d'intégrer la main-d'œuvre disposent des moyens financiers nécessaires pour s'installer ailleurs, sur le plan national ou international, à la recherche d'un emploi. Du fait que beaucoup dépendent encore des revenus familiaux, leur recherche sera circonscrite au voisinage immédiat du domicile familial.
- *La méthode de mesure.* Comme nous l'avons conclu à la section 4, l'inactivité des jeunes est en hausse. Inversement, la main-d'œuvre jeune, et de ce fait, le dénominateur du calcul du taux de chômage des jeunes baisse dans plusieurs régions du monde avec la montée du taux de scolarisation des jeunes, la prolongation de leurs études ou leur sortie de la main-d'œuvre par suite de découragement. Ce qui signifie que si de l'année X à l'année Y, la main d'œuvre des jeunes à l'année Y est inférieure à celle de l'année X (si l'on suppose que le chiffre total des jeunes chômeurs reste constant), le taux de chômage des jeunes (en tant que rapport jeunes chômeurs/main-d'œuvre jeune) sera plus élevé à l'année Y qu'à l'année X. Il n'y aurait pas eu une baisse similaire de la main-d'œuvre adulte, ce qui signifierait que l'écart entre les taux de chômage des jeunes et des adultes va se creuser.

Les raisons avancées ci-dessus - et il y en a probablement d'autres - sont un mélange de causes liées à la demande (surtout le principe « dernier entré, dernier sorti ») et des causes liées à l'offre (l'envie de « faire le tour », etc.). Aucune de ces raisons ne suffit à elle seule pour expliquer l'écart entre les taux de chômage des jeunes et ceux des adultes. La raison la plus probable est que ces différents facteurs contribuent ensemble - et il ne faudrait pas négliger l'impact de la baisse de la main-d'œuvre jeune sur la mesure - à la supériorité de la proportion de jeunes chômeurs dans la main-d'œuvre par rapport à la proportion des chômeurs adultes dans la main-d'œuvre.

L'insuffisance des données disponibles empêche d'obtenir une image globale des conditions de travail, surtout sous une forme permettant de comparer les pays. Comme nous l'avons conclu à la section 5, une enquête occasionnelle destinée spécifiquement à rendre compte des aspects qualitatifs des situations d'emploi des jeunes, et notamment les enquêtes du BIT sur le passage de l'école au travail, permettraient de mieux élucider la situation de la qualité du travail des jeunes. À la section 5, quelques indications sont données sur la probabilité que les jeunes travaillent avec des contrats à durée déterminée, si jamais ils ont un contrat, et sur le fait que la rémunération des jeunes et leur satisfaction professionnelle sont généralement faibles. Il est nécessaire d'obtenir plus de données nationales sur les conditions de travail des jeunes pour élargir notre base de connaissances et faciliter l'élaboration de stratégies visant à garantir des possibilités de travail décent pour les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Encadré 2.2

Inégalités sur les marchés du travail des jeunes

Comme il a été démontré avec détail dans l'édition 2004 des *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, les jeunes en tant que groupe ne sont pas homogènes; il existe certains sous-groupes qui, en plus d'être jeunes, sont confrontés à d'autres obstacles qui compliquent davantage la recherche d'un emploi décent. Les données nécessaires à l'identification des sous-groupes les plus en difficulté sont encore principalement disponibles seulement pour les pays de l'OCDE, mais des preuves empiriques démontrent que les tendances suivantes qui ont été observées dans ces pays se reproduisent dans le monde en développement:

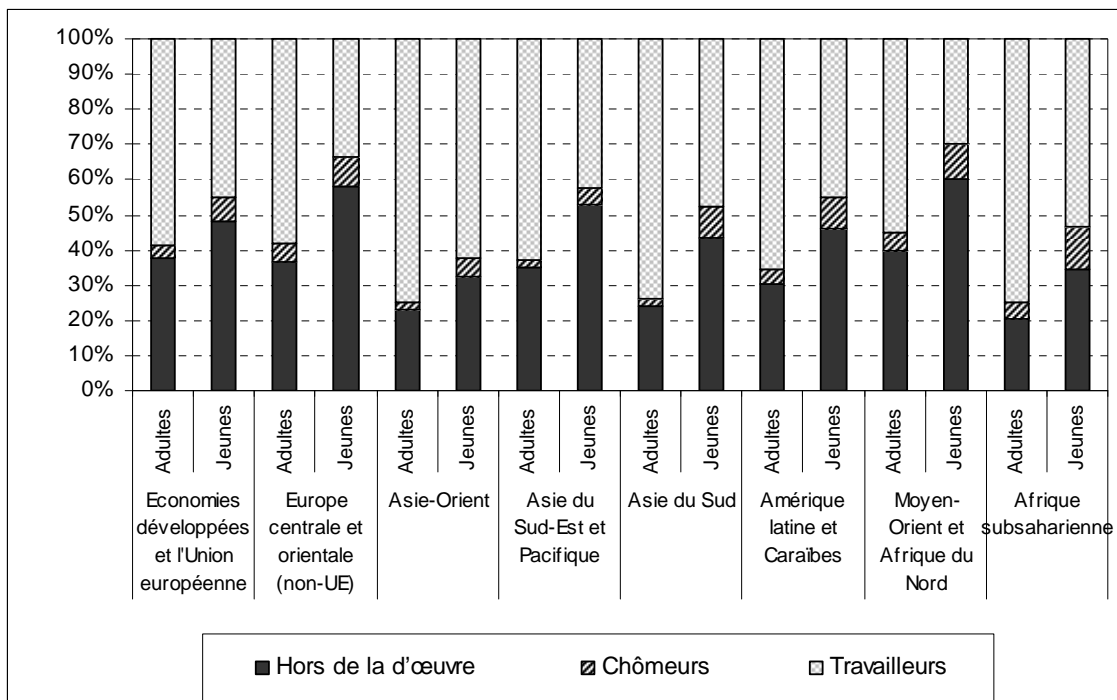
- En général, les jeunes femmes ont encore plus de difficultés à trouver un emploi que les jeunes hommes. Même s'il existe des pays et des régions où le chômage des jeunes femmes est inférieur à celui des jeunes hommes, ce qui est souvent dû au fait qu'elles n'essaient même pas de chercher un emploi et quittent le marché du travail par découragement, tout simplement. Et lorsqu'elles trouvent un emploi, il est souvent mal rémunéré, dans le secteur informel, sans protection et peu qualifié. (Pour plus de détails sur les difficultés du marché du travail propres aux femmes, voir Elder et Schmidt, 2004. Voir, aussi, BIT, 2004a.)
- Le taux de chômage a tendance à baisser avec l'âge dans la plupart des pays pour lesquels les données sont disponibles. Les très jeunes (âgés entre 15 et 19 ans) – généralement les moins instruits et certainement les moins expérimentés – sont confrontés aux plus grosses difficultés dans la recherche d'un emploi, ce qui complique davantage l'acquisition de l'expérience requise par les employeurs.
- L'éducation peut être un avantage ou un obstacle, en fonction de la situation économique du pays. Dans les pays de l'OCDE, le chômage est plus élevé chez les jeunes les moins instruits. Les diplômes du supérieur non seulement réduisent le risque de chômage, mais accroissent également les chances de trouver un emploi à temps plein avec un contrat de longue durée. Toutefois, dans les pays en développement où l'offre de jeunes diplômés du supérieur a dépassé l'offre d'emplois (généralement dans le secteur des services) pour les intégrer, le chômage a tendance à monter chez les jeunes les mieux instruits. Ce qui est particulièrement vrai dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Avec souvent comme conséquence logique l'expatriation des jeunes et son corollaire la fuite des cerveaux qui font ainsi perdre à leurs pays tout l'investissement réalisé sur eux.
- Presque tous les pays pour lesquels des données disponibles présentent un chômage plus élevé chez les minorités ethniques. Cette situation n'est pas toujours attribuable à des niveaux d'instruction moins élevés, mais parfois à la discrimination pratiquée par les employeurs sur le marché du travail.
- Plus les parents sont pauvres, plus il est probable que les enfants soient au chômage. Les données de quelques économies développées présentent une telle corrélation.

2.5 Résumé

La figure 2.5 résume la situation des jeunes par rapport à celle des adultes, en comparant leurs situations sur le marché de l'emploi (travailleur, chômeur ou hors de la d'œuvre (inactive)). Elle montre clairement qu'à travers les différentes régions, les jeunes ont des proportions supérieures dans le chômage et l'inactivité, ainsi que des parts inférieures dans l'emploi par rapport aux adultes. Pour ce qui est de l'inactivité, la situation est moins favorable en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI, en Asie du Sud et au Moyen-Orient et Afrique du Nord. Dans toutes ces trois régions, cette situation ne peut pas totalement s'expliquer par la montée des taux de scolarisation, car beaucoup de jeunes de ces régions ne sont ni scolarisés ni au travail, comme on le verra à la section 4. L'écart entre les taux de chômage des jeunes et des adultes est particulièrement élevé en Asie du Sud-est et Pacifique et en

Afrique subsaharienne. Enfin, pour ce qui est de l'emploi, les jeunes sont encore les plus défavorisés dans les régions Asie du Sud-est et Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI.

Figure 2.5
Distribution des populations jeune et adulte selon la situation d'emploi, 2005



Source : BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

3. Tendances de la pauvreté des jeunes et de la pauvreté au travail

3.1 Mesure de la pauvreté des jeunes

Les données sur la pauvreté des jeunes sont très recherchées mais indisponibles

Le *Rapport mondial sur la jeunesse 2003* de l'ONU a été l'une des premières publications ayant tenté de fournir des estimations quantitatives de la pauvreté des jeunes à travers le monde. Ces estimations ont été mises à jour dans le *Rapport 2005*.³⁷ Selon les Nations Unies, 160 millions de jeunes sont sous-alimentés (un indicateur de la pauvreté), tandis que 208,6 millions survivent avec moins d'un dollar EU chaque jour, et que 515,1 millions survivent avec moins de deux dollars par jour. (Voir tableau 3.1.)

Tableau 3.1
Estimations de la pauvreté des jeunes sous-alimentés (1999-2001) et des jeunes vivant avec moins de 1 dollar EU et moins de 2 dollars EU par jour, par région, 2002

	Jeunes souffrant de malnutrition (millions)	Nombre de jeunes vivant avec moins de 1 dollar EU par jour (millions)	Nombre de jeunes vivant avec moins de 2 dollars EU par jour (millions)
Asie du Sud	57.8	84.1	206.1
Asie-Orient et Pacifique	38.6	46.5	150.5
Afrique subsaharienne	39.9	60.7	102.1
Amérique latine et Caraïbes	10.8	11.1	27.2
Europe & Asie centrale	5.8	4.1	18.2
Moyen-Orient & Afrique du Nord	7.1	2.0	12.1
Total*	160.1	208.6	515.1

* Les chiffres étant arrondis, le total ne reflète pas exactement la somme des régions.

Note : Les régions de l'ONU ne correspondent pas exactement à celles utilisées dans ce rapport (voir à l'annexe 2 pour les regroupements régionaux des Tendances mondiales de l'emploi).

Source : ONU, 2005, tableaux 2.2 et 2.3.

Cette variation des estimations de la pauvreté est symptomatique des deux problèmes de quantification de la pauvreté des jeunes, qui n'ont pas encore été réglés : 1) la difficulté de définir le terme « pauvreté » (voir encadré 3.1); et 2) le manque de données au niveau national. L'absence de données sur les jeunes vivant dans la pauvreté est remarquable. Les données sur la pauvreté proviennent généralement des enquêtes sur les ménages et sont estimées au niveau des ménages. Un ménage est classé « non pauvre » ou « pauvre » selon le revenu cumulatif de ses membres. La distribution inégale au sein d'un ménage n'est pas prise en compte et les personnes qui le constituent ne sont pas interrogées séparément sur leur revenu ou leurs dépenses. C'est la raison principale du manque de données de la pauvreté ventilées selon l'âge, le sexe ou d'autres critères démographiques.

Est-il véritablement nécessaire de procéder à la ventilation de ces données en jeunes pauvres et adultes pauvres? Le présent rapport soutient qu'il faudrait le faire pour les raisons suivantes :

- 1) Les jeunes sont généralement négligés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et l'investissement axé sur les jeunes n'est pas souvent perçu comme essentiel à la promotion du développement durable. À moins de mieux connaître la situation spécifique des jeunes vivant dans la pauvreté, notamment le type et l'ampleur de leurs vulnérabilités, il est probable qu'on ne leur accorde pas l'attention qu'ils méritent dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.
- 2) Les jeunes sont souvent confrontés à un type particulier de pauvreté en comparaison aux adultes. Les formes actuelles de collecte de données mettent l'accent sur l'identification des groupes de population pris au piège de la pauvreté chronique, tandis que les jeunes sont plus probablement confrontés à une forme plus dynamique de pauvreté. Un chercheur a constaté que « La transition de l'enfance à l'âge adulte implique que l'on affronte et surmonte un certain nombre d'incertitudes. De plus, les jeunes font face éventuellement et simultanément à de nombreux changements, ce qui aggrave leurs difficultés. Ils rencontrent ces obstacles en matière de travail, de logement et de relations interpersonnelles. L'identification des situations d'incertitude que

³⁷ ONU, 2005, voir surtout la première partie : Les jeunes dans l'économie mondiale : les jeunes vivant dans la pauvreté. *Rapport mondial sur les jeunes, 2003* de l'ONU disponible sur le site : www.un.org/esa/socdev/unyin/french/wyr03.htm.

vivent les jeunes ou les sous-groupes de jeunes constitue un préalable à la définition des moyens de relever les niveaux de protection sociale. »³⁸ En conséquence, reconnaître que les jeunes en situation de pauvreté sont confrontés à des obstacles particuliers implique que les stratégies de réduction de la pauvreté orientées vers les jeunes pourraient nécessiter des approches différentes de celles destinées aux adultes

Si l'on admet que la pauvreté est une situation variable à facettes multiples, la collecte des données sur la pauvreté s'avère une tâche plus complexe nécessitant que l'on aille au-delà des traditionnelles données obtenues par coupes transversales pour envisager une collecte longitudinale de données sur la pauvreté telle qu'elle est vécue par les mêmes individus ou le même groupe.

Encadré 3.1 **Qu'est-ce que la pauvreté?**

Mesurer la pauvreté n'est pas chose facile. Il s'agit d'abord de répondre à de nombreuses questions comme les suivantes et d'adopter ensuite la définition finale de la pauvreté que l'on veut mesurer

- La pauvreté se réduit-elle à l'absence de revenu ou inclut-elle d'autres dimensions de la vie humaine telles que l'accès à une bonne hygiène, à des soins de santé et à des possibilités d'éducation?
- Si la pauvreté est définie comme la faiblesse des revenus, quel est le meilleur moyen de mesurer le revenu des individus et des ménages?
- Si la pauvreté est définie plus largement, quelles sont les mesures indiquées pour rendre compte de l'accès aux services nécessaires?
- Pour ce qui est des unités de mesure de la pauvreté, faudrait-il fixer un point de référence absolu, ou considérer la pauvreté comme un concept relatif qui doit être mis en rapport avec le niveau de vie de la société dans laquelle vit le pauvre?

Actuellement, il est largement reconnu que la pauvreté recouvre de multiples dimensions du dénuement et implique donc plus que la simple absence de revenu. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont adopté une acception plus large, englobant du coup bien des dimensions de la pauvreté (la faim, la santé et le revenu). Amartya Sen a été l'un des tout premiers économistes à soutenir que la pauvreté est mieux comprise comme diverses formes « d'absence de liberté » qui empêchent les gens de réaliser et de développer leurs potentialités. Cette conception de la pauvreté considère les droits civiques et politiques ainsi que les droits économiques et sociaux comme les objectifs principaux du développement et les principaux vecteurs du progrès. La pauvreté selon M. Sen suppose également que l'expérience personnelle de la pauvreté peut varier selon les circonstances. Cette vision dynamique de la pauvreté s'applique souvent aux jeunes du fait des nombreux obstacles que beaucoup doivent surmonter pour parvenir au statut d'adulte.

Sources: Curtain, 2004; Sen, 2000.

Compte tenu de l'absence de données désagrégées selon l'âge et de la difficulté de définir la pauvreté, comment l'ONU a-t-il calculé le nombre de jeunes vivant dans l'extrême pauvreté? Avec une méthode simple mais logique qui consiste à prendre comme référence le nombre absolu de personnes pauvres (estimations par la Banque mondiale du nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar EU par jour). Ensuite, il a calculé la proportion d'habitants d'un pays vivant en dessous du seuil de pauvreté et appliqué ce rapport à la population jeune (15 à 24 ans) pour obtenir le nombre de jeunes sous le seuil de pauvreté. Pour les pays ne disposant pas de mesures de la pauvreté, l'estimation des jeunes vivant dans la pauvreté a été faite par rapprochement avec le pays le plus semblable – sur plusieurs indicateurs – disposant d'une mesure de la pauvreté.³⁹

Cette méthodologie qui a été appliquée pour la première fois dans le Rapport 2003 des Nations Unies a été à nouveau utilisée dans le Rapport 2005, même si les auteurs préviennent que la principale hypothèse qui sous-tend ce modèle – à savoir que la distribution de la pauvreté chez les jeunes suit le même schéma que pour la population totale – n'a pas encore été démontrée. Les résultats détaillés des estimations des Nations Unies sur la pauvreté des jeunes sont présentés au tableau 3.1. Selon ces estimations, un jeune sur cinq dans le monde (soit 19,3 pourcent de la population mondiale des jeunes estimée à 1,1 milliard) vit dans l'extrême pauvreté. Selon le critère de 2 dollars EU par jour, près de la

³⁸ Curtain, 2004.

³⁹ Pour les détails, voir Curtain, 2004, et ONU, 2003 et 2005.

moitié des jeunes peut être classés comme vivant dans la pauvreté (47,6 pourcent de la population jeune).

3.2 De la pauvreté des jeunes à la pauvreté des jeunes travailleurs

La pauvreté des jeunes au travail est un défi majeur de développement

Dans le monde entier, beaucoup de jeunes font face à la pauvreté, bien qu'ils soient actifs; il s'agit des jeunes « travailleurs pauvres » (voir encadré 3.2). Les types d'emplois qu'occupent les jeunes et la difficulté de trouver un travail plus décent et plus productif constituent une cause majeure de leur incapacité d'échapper à la pauvreté. Les pauvres sont les plus susceptibles de travailler dans de mauvaises conditions, pendant de longues heures, avec de bas salaires, sans contrat de travail (et donc sans sécurité), et souvent dans le secteur informel. Tout comme pour l'extrême pauvreté des jeunes, peu de données sont publiées qui indiquent l'incidence de la pauvreté des jeunes travailleurs. En même temps, il est indéniable – et c'est aujourd'hui reconnu par les Nations Unies,⁴⁰ d'autres organisations internationales et les gouvernements – que seules des possibilités d'emplois décents confèrent aux jeunes une chance de se sortir de la pauvreté. L'emploi des jeunes fait donc partie intégrante de la déclaration du Millénaire des Nations Unies, à la fois comme cible à part entière des huit OMD et comme moyen clé d'atteindre les autres OMD.⁴¹

Eu égard au manque de données et à la demande croissante de données plus détaillées sur les jeunes travailleurs vivant toujours dans la pauvreté, une méthodologie prudente a été utilisée dans le présent rapport afin d'obtenir une estimation brute du nombre de jeunes travailleurs pauvres. Compte tenu de l'absence de données ventilées selon l'âge (voir l'analyse ci-dessus), la seule méthode permettant pour l'instant de produire une telle estimation a consisté à combiner les chiffres de l'emploi tirés du Modèle des tendances mondiales de l'emploi du BIT avec les données globales de la pauvreté au travail tirées du Modèle de la pauvreté au travail du BIT (pour plus de détails, voir l'encadré 2). Ces deux modèles ont été testés par un large panel de spécialistes et ont été utilisés pendant longtemps dans divers rapports du BIT. En se fondant sur les estimations régionales effectuées à partir de ces modèles, la méthodologie d'estimation utilisée pour une approximation du nombre de jeunes travailleurs pauvres a été appliquée comme suit :

1. La proportion de jeunes dans l'emploi total a été calculée.
2. La proportion des jeunes dans la main-d'œuvre totale a été calculée
3. Comme on ne sait pas si les pauvres sont les plus susceptibles d'imiter le comportement global au travail de la population totale – auquel cas leur proportion dans l'emploi serait appliquée aux chiffres de la pauvreté – ou s'il est plus probable qu'ils imitent le comportement global de la main-d'œuvre totale dans la population – auquel cas la proportion de la main-d'œuvre doit être appliquée aux chiffres de la pauvreté – l'approche la plus prudente a consisté à calculer la moyenne des résultats obtenus aux étapes 1 et 2.⁴²

⁴⁰ Segment de haut niveau de l'ECOSOC: Déclaration ministérielle, 5 juillet 2006, E/2006/L.8.

⁴¹ Cinq de ces objectifs peuvent être considérés comme s'appliquant directement à la jeunesse parce qu'ils sont liés aux questions surtout associées aux jeunes, notamment le niveau d'instruction, l'égalité entre les sexes en matière d'éducation, une meilleure santé maternelle, la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres maladies comme le paludisme et la tuberculose, ainsi que des possibilités de travail décent pour les jeunes. De plus, la hausse des investissements axés sur l'éducation et la santé des adolescents réduira la pauvreté en rapprochant davantage les pays de la réalisation des deux autres OMD. L'amélioration globale de la santé des adolescents réduira l'incidence des grossesses à haut risque chez les adolescentes sous-alimentées et contribuera ainsi de manière significative à la réduction de la mortalité infantile (objectif 4). Un niveau d'instruction universitaire et une meilleure alimentation des jeunes mères permettront de réduire la prévalence du déficit pondéral chez les enfants de moins de cinq ans (l'un des indicateurs de l'objectif 1), ce qui contribuera largement à éradiquer la faim comme le prévoit l'objectif 1 (ONU, 2005, p.25).

⁴² La recherche sur cette question a, à ce jour, produit des résultats mitigés. Dans certains pays, il paraît que les pauvres ont des parts similaires dans l'emploi, ce qui implique que si 10 pourcent de l'ensemble de la population en âge de travailler occupent un emploi, il en est de même pour les pauvres de ce pays. Dans les autres pays, il a été constaté que la proportion des personnes au travail est bien plus élevée chez les pauvres, et parfois au-dessus de la part de la main-d'œuvre dans la population en âge de travailler. Par conséquent, la prise en compte de la moyenne constitue la meilleure solution en attendant que plus de données soient disponibles. C'est la même approche qui a été adoptée dans le Modèle de pauvreté au travail du BIT (voir encadré 2 pour plus de détails).

4. La moyenne de la proportion des jeunes dans l'emploi total et de la proportion des jeunes dans la main-d'œuvre totale ont été appliquées à la totalité des travailleurs pauvres de la région (seuils de 1 et 2 dollars EU par jour) pour obtenir le nombre total de jeunes travailleurs pauvres vivant en dessous de ces seuils.
5. Le résultat de la quatrième étape a été divisée par l'emploi total des jeunes pour obtenir un taux de pauvreté des jeunes travailleurs.

Encadré 3.2

Qu'est-ce que la pauvreté au travail?

Travailler pendant de longues heures, dans de mauvaises conditions, pour un bas salaire, sans sécurité sociale et sans voix au chapitre, c'est exactement le contraire de ce que le BIT considère comme un «emploi décent». L'un des plus principaux défis du BIT consiste à quantifier la portée du travail non décent pour rendre compte de l'ampleur du problème. Le BIT a développé le concept de pauvreté au travail dans le but de mesurer les aspects du travail décent liés à la rémunération, en partant de l'hypothèse que les travailleurs qui ne gagnent pas un revenu suffisant pour s'élever avec leurs familles au-dessus du seuil de pauvreté (1 ou 2 dollars EU par jour) ne font pas un travail décent et productif. Il est fort probable que les travailleurs pauvres se retrouvent dans le secteur informel (l'inverse n'est pas forcément vrai, à savoir que les personnes actives dans le secteur informel ne sont pas forcément des travailleurs pauvres). Ainsi donc, en l'absence de meilleures données, l'estimation des travailleurs pauvres peut être également interprétée comme une approximation brute du nombre de personnes travaillant dans le secteur informel mais gagnant de très faibles revenus.

Il importe de noter que, par définition, une personne n'est considérée comme travailleuse pauvre que si elle est incapable de s'élever *avec* sa famille au-dessus du seuil de pauvreté. Cela implique qu'une personne qui ne gagne que 50 cents par jour ne serait pas considérée comme travailleur pauvre si un autre membre de sa famille gagne assez pour porter le revenu cumulatif du ménage à plus d'un dollar EU par jour et par personne. Inversement, une personne gagnerait par exemple jusqu'à 5 dollars EU par jour avec une famille de 10 personnes (dont 9 inactives), que chaque membre vivrait avec moins d'un dollar EU par jour. Une telle personne serait comptabilisée comme travailleuse pauvre. Le BIT reconnaît qu'il y a des inconvénients à se fonder sur le niveau de revenu du ménage plutôt que sur le revenu individuel comme rémunération du travail – par exemple, si le revenu n'est pas équitablement distribué au sein du ménage, certains de ses membres peuvent vivre dans des conditions de pauvreté et pas d'autres. Toutefois, en l'absence de données sur le revenu individuel dans le temps, le revenu du ménage sert d'approximation unique disponible de la pauvreté individuelle. De plus, étant donné que dans le monde en développement, les revenus ont tendance à être mis en commun au sein d'un ménage, le BIT estime que la méthodologie utilisée dans la définition du travailleur pauvre est viable. Un dernier atout de la méthodologie du BIT réside dans le fait que l'inclusion de l'ensemble du ménage dans la définition du travailleur pauvre garantit qu'un jeune riche dans le monde en développement qui vient d'intégrer la vie active sans rémunération pour acquérir de l'expérience professionnelle n'est pas considéré comme un travailleur pauvre.

Source: OIT, 2005b, encadré 1.1.

Évidemment, nous sommes conscients des difficultés que présente cette technique d'estimation du fait de l'hypothèse audacieuse présentée à l'étape 4, à savoir que les jeunes suivent le même modèle de pauvreté que la population totale. Le fait qu'il n'existe pas de particularités de cette classe d'âge qui justifieraient qu'elle soit faiblement rémunérée constitue une des faiblesses de cette hypothèse. Par exemple, plusieurs pays ont fixé des salaires minima pour les jeunes inférieurs à ceux des adultes.⁴³ Toutefois, dans la perspective de cette méthodologie d'estimation, il importe peu que les rémunérations des jeunes soient inférieures à celles des autres groupes, puisque la mesure de la pauvreté absolue utilisée est basée sur le revenu cumulatif du ménage. Si un adulte vit dans un ménage pauvre, il est comptabilisé comme pauvre; il en serait de même pour un jeune qui vit dans un ménage pauvre. Toutefois, s'il est probable que les adultes soient à la tête de ménages comprenant moins d'apporteurs de ressources, il est alors vrai que la pauvreté serait légèrement asymétrique à l'égard des adultes. Néanmoins, en l'absence de meilleures données, la technique d'estimation utilisée ici est la meilleure estimation des jeunes travailleurs pauvres actuellement disponible.

⁴³ Pour plus d'informations sur les pays qui fixent des SMICs plus bas pour les jeunes travailleurs et précisent les arguments d'une telle décision, voir Eyraud et Saget, 2005, pp. 48-62.

Par mesure de précaution, afin de garantir le réalisme des estimations, nous avons effectué les mêmes calculs en appliquant les parts dans l'emploi total et dans la main d'œuvre totale (moyenne) aux estimations de la pauvreté des jeunes des Nations Unies du tableau 3.1 pour des besoins de vérification. Les totaux régionaux et mondiaux des jeunes travailleurs pauvres produits à travers cette technique sont assez proches pour en rajouter à la fiabilité des chiffres figurant finalement au tableau 3.2. Nous avons également comparé autant que possible les résultats avec les données empiriques que nous obtenons auprès des gouvernements et de certains experts dans chacune des régions. Quoiqu'il en soit, il est plus probable que ces résultats produisent une sous-estimation plutôt qu'une surestimation du problème de la pauvreté des jeunes travailleurs, pour les raisons suivantes :

1. Comme l'affirme le rapport des Nations Unies et d'autres publications, il est probable que la proportion des pauvres chez les jeunes soit même plus élevée que par rapport à la population totale, compte tenu des vulnérabilités spécifiques aux jeunes.
2. Il existe de bonnes raisons de croire, comme on l'a mentionné ci-dessus, que le taux d'activité des jeunes pauvres est plus proche de la part de la main d'œuvre dans la population totale, ce qui implique qu'ils sont moins victimes du chômage par rapport à la population totale, étant donné que la quasi totalité des pauvres parmi la main d'œuvre jeune doit travailler pour survivre – surtout ceux qui viennent de quitter la maison familiale ou sont sur le point de fonder leur propre famille.

Tableau 3.2
Pauvreté des travailleurs jeunes selon les critères de 1 dollar et 2 dollars EU par jour, chiffres totaux et taux de pauvreté des jeunes*

	Pauvreté des jeunes travailleurs selon le critère de 1 dollar EU par jour ('000s)			Pauvreté des jeunes travailleurs selon le critère de 2 dollars EU par jour ('000s)		
	1995	2004	2005	1995	2004	2005
Monde	155.894	127.350	124.534	329.678	309.178	308.450
Europe centrale et orientale (non-UE)	1.887	821	679	8.494	4.169	3.481
Asie-Orient	40.771	20.844	19.115	106.150	69.305	67.121
Asie du Sud-Est et Pacifique	9.977	6.753	6.605	35.814	31.901	31.592
Asie du Sud	60.266	46.923	45.535	99.761	109.962	111.369
Amérique latine et Caraïbes	6.311	6.620	6.349	17.903	17.080	16.671
Moyen-Orient et Afrique du Nord	648	841	839	8.332	9.672	9.660
Afrique subsaharienne	36.034	44.548	45.413	53.226	67.090	68.557
	Taux de pauvreté des jeunes travailleurs pour le seuil de 1 dollar EU par jour (%)			Taux de pauvreté des jeunes travailleurs pour le seuil de 2 dollars EU par jour (%)		
	1995	2004	2005	1995	2004	2005
Monde	29,5	23,5	22,7	62,5	57,1	56,3
Europe centrale et orientale (non-UE)	7,7	3,4	2,9	34,7	17,4	14,6
Asie-Orient	25,0	14,8	13,4	65,1	49,3	47,1
Asie du Sud-Est et Pacifique	19,4	13,1	12,8	69,6	62,0	61,0
Asie du Sud	56,6	38,8	37,0	93,7	91,0	90,6
Amérique latine et Caraïbes	13,7	13,8	13,3	38,9	35,6	35,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	3,6	3,5	3,4	46,6	39,9	39,2
Afrique subsaharienne	59,0	58,0	57,7	87,1	87,4	87,1

* Taux de jeunes travailleurs pauvres = proportion des jeunes travailleurs pauvres dans l'emploi total des jeunes

Source : calculs des auteurs basés sur les résultats du BIT, Modèle des Tendances mondiales de l'emploi, 2006 et Modèle de la pauvreté au travail du BIT, 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Les résultats montrent que près de 125 millions de jeunes dans le monde, soit un jeune travailleur sur cinq, peuvent être classés comme travailleurs pauvres vivant en dessous du seuil de 1 dollar EU par jour. En d'autres termes, un jeune sur cinq dans le monde fait partie d'un ménage vivant dans la pauvreté extrême. C'était il y a moins de dix ans, mais ce « succès » doit être interprété avec précaution, étant donné que, une fois de plus, ces résultats sont partiellement liés au fait que les taux de participation à la main-d'œuvre et les rapports emploi/population des jeunes reculent. De plus, il est fort probable que certains jeunes se soient élevés juste au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar EU par jour et relèvent maintenant du groupe des travailleurs vivant avec moins de 2 dollars EU par jour.

La situation est la plus alarmante en Afrique subsaharienne, la seule région ayant enregistré une forte augmentation continue du nombre total de jeunes travailleurs pauvres vivant avec moins de 1 dollar EU par jour (de 36 à 45 millions entre 1995 et 2005). Bien que le taux de pauvreté au travail ait connu un léger recul au cours des dix dernières années – quasiment l'effet de l'augmentation des proportions des jeunes dans la population en âge de travailler en raison des changements démographiques – près de six jeunes sur dix qui travaillent vivent encore dans la pauvreté extrême. L'extrême pauvreté au travail demeure également une grande préoccupation en Asie du Sud, où près de quatre jeunes sur dix travaillent mais demeurent pauvres. Mais, au moins, la tendance à long terme a connu quelques améliorations dans cette région; dix ans plus tôt, près de six jeunes travailleurs sur dix vivaient avec moins de 1 dollar EU par jour, presque autant qu'en Afrique subsaharienne.

Le nombre de jeunes travailleurs pauvres vivant avec moins de 2 dollars EU par jour a également reculé globalement au cours des dix dernières années dans le monde (de 330 millions à 309 millions), mais un jeune sur deux ayant un emploi doit toujours survivre avec sa famille avec moins de deux dollars EU par personne et par jour. La baisse a été la plus notable en Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI et en Asie-Orient. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, un seul jeune sur dix gagne assez pour s'élever avec sa famille au-dessus du seuil de 2 dollars EU par jour.

3.3. Nécessité de mieux comprendre la pauvreté

Il existe un lien étroit entre pauvreté et emploi. Tant que la pauvreté restera un obstacle majeur à l'éducation, les enfants issus de ménages pauvres n'auront pas accès à une éducation appropriée leur permettant d'échapper au piège de la pauvreté et continueront à se battre dans des emplois les moins productifs et dépourvus des éléments les plus élémentaires de l'emploi décent. Ils ne parviendront pas, à leur tour, à se sortir avec leurs familles de la pauvreté (en supposant que la demande d'une main-d'œuvre jeune mieux éduquée est plus forte). Par conséquent, pour élaborer des stratégies efficaces en vue d'aider les jeunes à échapper à la pauvreté, il faut nécessairement rassembler plus de données sur la pauvreté des jeunes en général, et également sur les caractéristiques du marché du travail des jeunes gens pauvres. Sans de meilleures données, il est probable que – comme par le passé – les jeunes soient souvent négligés dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Il faudrait une évaluation minutieuse pour démontrer, définitivement, que l'investissement dans la jeunesse fait partie intégrante de la promotion du développement durable.

Encadré 3.3

Les jeunes femmes et les jeunes réfugiés ont le moins de chances d'échapper à la pauvreté

Certains sous-groupes de la classe d'âge des jeunes présentent un risque encore plus élevé de demeurer dans la pauvreté, qu'ils travaillent ou non. Les deux groupes particulièrement défavorisés étant les jeunes femmes et les réfugiés.

Lorsque les parents pauvres choisissent ceux de leurs enfants qui doivent aller à l'école, ils ont tendance à exclure d'abord les jeunes femmes. L'écart d'alphabétisation entre jeunes hommes et jeunes femmes semble s'aggraver en Afrique et en Asie; les plus graves inégalités entre les sexes s'observent en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, où les jeunes femmes non éduquées sont plus nombreuses que les groupes correspondants de jeunes hommes, dans une proportion d'environ trois contre un. Les pays d'Asie-Orient et du Pacifique ont quasiment réalisé l'égalité entre les sexes en matière d'accès à l'éducation, tandis que dans la région Amérique latine et Caraïbes, il semble y avoir un léger préjugé défavorable contre les jeunes hommes. (ONU, 2005, p. 14) Sans éducation, les chances de trouver un emploi décent sont presque nulles. C'est pourquoi les jeunes femmes dans le monde en développement n'ont d'autre option que de se marier, ce qui compte tenu de leurs origines familiales pauvres, revient très probablement à quitter un ménage pauvre pour un autre. Selon les estimations du PNUD, 70 pourcent de 1,3 milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et victimes de la faim sont des femmes. (PNUD, 1995.). Il n'y a pas de raison de croire que ce taux sera inférieur chez les jeunes femmes.

Les jeunes réfugiés constituent l'autre groupe de jeunes ayant peu de perspectives d'un avenir décent, même s'ils n'étaient pas pauvres avant de devenir réfugiés. En général, près de 35 réfugiés sur 100 sont des jeunes âgés entre 12 à 24 ans. Il s'agit de personnes « marginalisées en matière de développement », ce qui signifie qu'ils ne bénéficient pas des projets de développement financés par les bailleurs de fonds et les gouvernements. Il existe peu de données sur leurs chances d'échapper à la pauvreté, mais étant donné qu'ils doivent partir de rien, il est très probable qu'ils soient pris au piège du cycle de la pauvreté. (Voir ONU, 2006.)

4. Raisons de l'inactivité des jeunes et de leur vulnérabilité sur le marché du travail

4.1 Raisons de l'inactivité des jeunes

De nos jours, la plupart des jeunes intègrent le marché du travail plus tard que leurs parents

Selon les normes internationales de classification de la population économiquement active, les jeunes qui ne sont ni actifs ni au chômage (dont la somme est égale à la main d'œuvre) inclue le groupe résiduel de jeunes qui ne font pas partie de la main d'œuvre, ou l'équivalent des jeunes (actuellement) économiquement inactifs.⁴⁴ Étant donné que, de nos jours, volontairement ou non, un plus grand nombre de jeunes remettent à plus tard leur entrée sur le marché du travail jusqu'à plus de 25 ans, après quoi ils ne répondent plus aux critères de « jeunesse » d'après les normes internationales, les taux d'inactivité des jeunes ont progressé. En effet, toutes les régions ont enregistré une hausse du taux d'inactivité des jeunes au cours de cette décennie (voir tableau 4.1).

Au niveau mondial, le taux d'inactivité des jeunes est passé de 41,1 à 45,3 pourcent entre 1995 et 2005. L'inactivité des jeunes demeure la plus forte au Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Asie-Orient, ce qui suit la tendance des taux de l'inactivité globale (15 ans et plus) et peuvent largement être justifiés par les faibles niveaux de participation des femmes à la main-d'œuvre, en raison des contraintes socioéconomiques et culturelles auxquelles les pays de la région sont confrontés. Cependant, les femmes constituent la majeure partie de la totalité de la population jeune inactive dans toutes les régions, et non seulement dans les régions où le travail des femmes hors du foyer se heurte traditionnellement à des obstacles et où les jeunes femmes constituent le gros de la population jeune inactive. La part globale des femmes dans l'ensemble des jeunes inactifs en 2005 était de 58,2 pourcent. L'Asie-Orient étant l'unique exception

Tableau 4.1
Inactivité des jeunes et taux d'inactivité (1995 et 2005) et la part des femmes dans l'ensemble des jeunes inactif (2005)

	Jeunes inactifs ('000s)		La part des femmes dans l'ensemble des jeunes inactifs (%)	Taux d'inactivité de jeunes (%)		
	1995	2005		1995	2005	Pourcent de la variation 1995-2005
Monde	421.040	524.756	58,2	41.1	45.3	10,1
Économies développées et l'Union européenne	58.694	59.902	51,2	46.4	48.2	3,7
Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI	34.022	41.279	55,1	52.8	58.2	10,2
Asie-Orient	58.227	74.978	46,2	24.8	32.7	31,5
Asie du Sud-Est et Pacifique	40.845	47.419	58,4	41.9	43.5	4,0
Asie du Sud	115.540	152.544	65,0	49.4	52.8	6,8
Amérique latine et Caraïbes	41.565	48.319	60,1	43.6	45.8	5,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	37.566	49.741	61,1	60.0	60.0	0,1
Afrique subsaharienne	34.582	50.573	61,6	31.8	34.5	8,3

Source: Modèle des Tendances mondiales de l'emploi (TME), 2006 (pour plus de détails, voir l'encadré 2).

Les explications qui sous-tendent les modèles de l'inactivité des jeunes sont susceptibles de varier d'une région à l'autre, et même d'un pays à l'autre, tout comme l'incidence de la tendance sur l'interprétation des perspectives du marché du travail des jeunes. La question clé à laquelle nous essayons de répondre est la suivante: Quel est l'effet du recul de la participation des jeunes à la main-d'œuvre, et partant, l'inactivité croissante des jeunes⁴⁵ en termes de bien-être de la population jeune? En vue d'y répondre, nous devons tout d'abord essayer d'identifier les jeunes inactifs, et ensuite, comprendre les raisons de cette inactivité.

⁴⁴ Résolutions sur les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adoptée par la 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, octobre 1982; www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf.

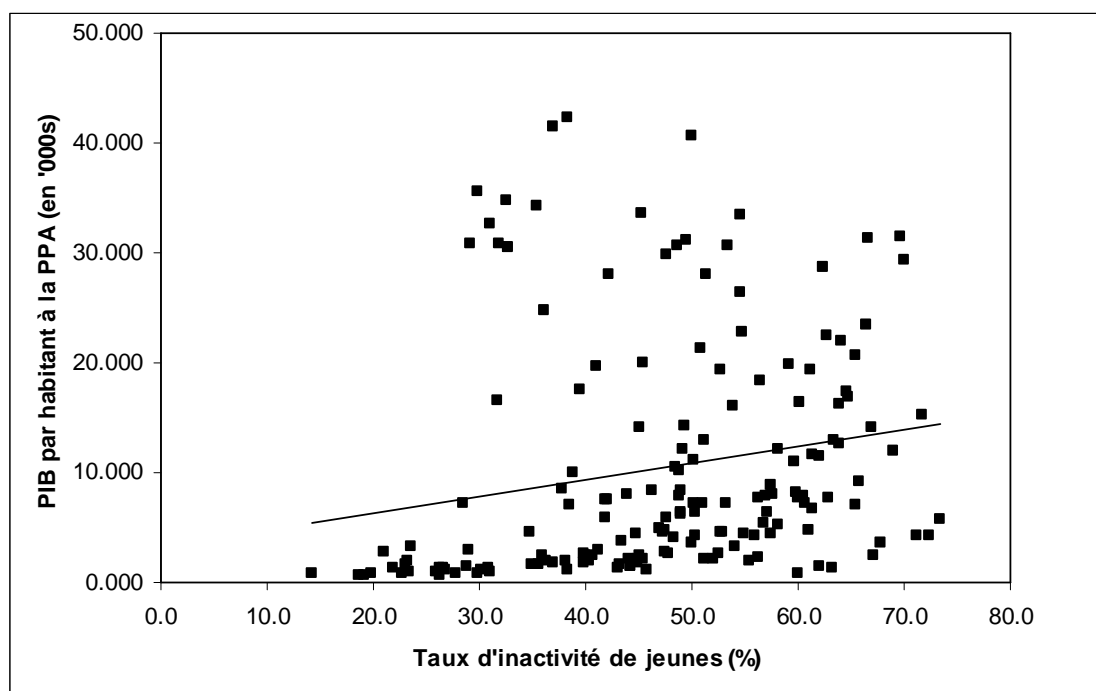
⁴⁵ L'inactivité croissante chez les jeunes traduit une main-d'œuvre jeune décroissante (population active), étant donné que l'un est l'inverse de l'autre: Une personne est soit active soit inactive; ce qui signifie, mathématiquement, que 100 moins le taux d'activité égale le taux d'inactivité, et inversement.

En dépit du risque d'une généralisation excessive dans nos efforts d'identification des caractéristiques communes d'une population mondiale de jeunes inactifs, nous pouvons au moins affirmer qu'il est plus probable qu'un jeune dans un pays à revenu élevé soit inactif qu'un jeune dans un pays à faible revenu.⁴⁶ La figure 4.1 montre une corrélation entre le niveau de revenus d'un pays (mesurés en termes de PIB par habitant à la PPA en 2005) et son taux d'inactivité des jeunes; la courbe de la tendance indique que ces deux variables sont positivement liées en ce qu'à de faibles niveaux de revenus correspondent de faibles taux d'inactivité des jeunes, tandis qu'à de forts taux d'inactivité des jeunes correspondent des niveaux élevés de revenus. Nous pouvons en conclure, provisoirement, que le niveau de revenus est l'un des facteurs du taux d'inactivité des jeunes d'un pays.

L'inactivité n'est pas un choix pour les jeunes des pays pauvres

Cette corrélation renvoie à l'idée selon laquelle dans les pays à faible revenu, beaucoup de jeunes n'ont pas d'autre choix que d'abandonner leurs études à cause du manque d'infrastructures ou du montant élevé des frais de scolarité (par rapport au revenu familial). De plus, les coûts d'opportunité d'une telle décision sont trop élevés, à savoir que, poursuivre les études ne paie pas toujours. Enfin, il est fort probable que les jeunes gens des pays pauvres acceptent tout type d'emploi en vue de maintenir au moins un certain niveau de subsistance pour eux et leurs familles. La participation des jeunes à la main-d'œuvre issus de ménages pauvres n'est pas une question de choix mais de nécessité.

Figure 4.1
Taux d'inactivité des jeunes et PIB par habitant (PPA), 2005



Source: BIT, 2005a, tableau 13 (taux d'inactivité des jeunes) et Fonds monétaire international, International Financial Statistics, base de données en ligne (PIB par habitant).

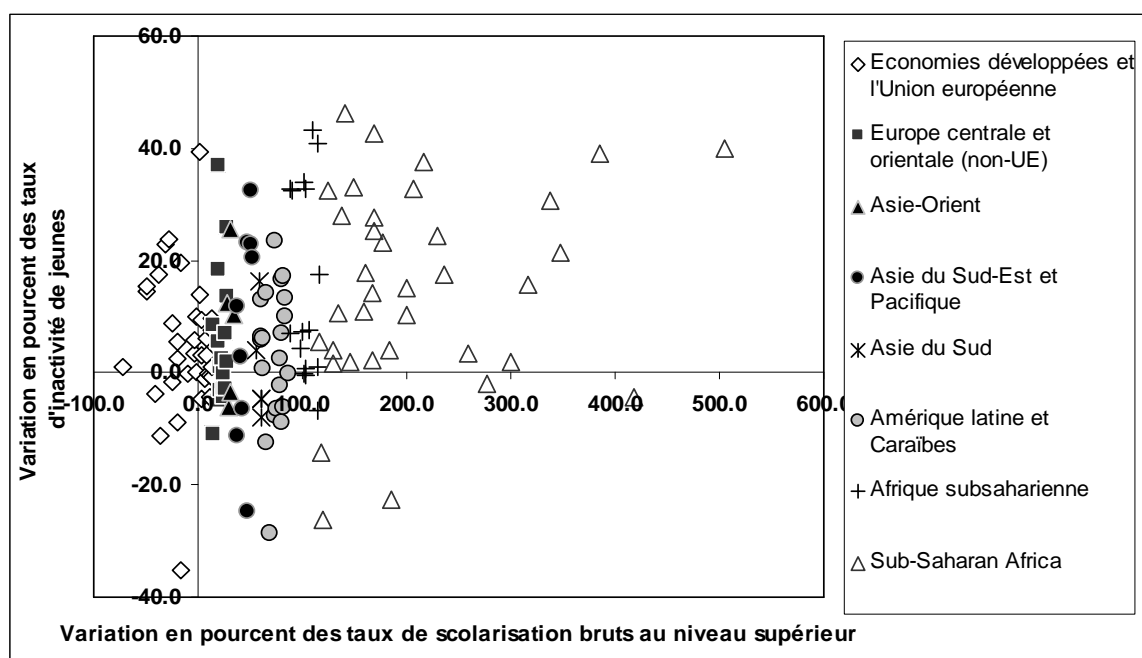
⁴⁶ Nous reconnaissons que le niveau global du PIB par habitant du pays ne rend nullement compte de la distribution de la richesse dans le pays et, de ce fait, invalide l'explication de l'inactivité des jeunes par le revenu. Les données sur le niveau de revenu du ménage permettraient de soutenir l'affirmation et pourraient être analysées en rapport avec la situation actuelle par rapport à l'emploi dans les régions pauvres d'un pays avec celle des régions à revenu plus élevé. Si l'on considère les données d'un pays comme le Sri Lanka, on peut affirmer que dans la province la plus pauvre (Uva), où plus du tiers de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté en 2002, le taux d'inactivité est d'environ 27 pourcent inférieur à celui de la province la plus riche (Ouest). L'écart est encore plus frappant chez les femmes pauvres. Les femmes dans la province la plus pauvre ont 32 pourcent de chances de moins de travailler ou de chercher du travail que les femmes de la province la plus riche; elles restent, cependant, pauvres en dépit de leurs efforts pour gagner leur vie. (Sources : Department of Census and Statistics, 2002a et 2002b).

Quant à la question de savoir pourquoi un jeune ne serait ni au travail ni à la recherche d'un emploi, et les implications d'une telle attitude sur son bien-être et son avenir, la réponse est fonction de ce que ce jeune fait comme alternative. Une personne peut être inactive pour l'une des raisons suivantes: (a) elle est scolarisée (ne travaille pas et ne recherche pas du travail pendant qu'elle est à l'école); (b) s'occupe des tâches domestiques telles que la garde des enfants ou d'autres membres de la famille; (c) est retraitée; (d) est handicapée ou malade; ou (e) les autres raisons pouvant être notamment qu'elle ne sait pas comment/où chercher du travail, ou qu'elle est convaincue qu'il n'existe pas de possibilités d'emploi (le travailleur « découragé »)

La forte scolarisation est l'un des principaux facteurs de la baisse de l'activité économique des jeunes, surtout dans les économies avancées et les pays asiatiques

Il n'existe pas suffisamment de données au niveau national pour nous permettre de faire des affirmations d'ordre général sur la distribution, aux niveaux régional et mondial, des jeunes inactifs, et ce pour les motifs évoqués ci-dessus. Cependant, nous savons que les taux de scolarisation sont en hausse dans le monde; de plus en plus de jeunes vont à l'école et y restent pendant longtemps. En conséquence, il est logique de poser l'hypothèse que la majeure partie de la hausse des taux d'inactivité des jeunes est attribuable à l'implication d'un nombre croissant de jeunes scolarisés à plein temps. Ce qui est confirmé par une analyse de la variation des taux d'inactivité des jeunes en rapport avec l'évolution des taux nationaux bruts de scolarisation pour le supérieur⁴⁷ dans le temps pour les pays dont les données sont disponibles (voir figure 4.2). Malgré quelques exceptions, on observe une tendance générale à la montée des taux d'inactivité des jeunes avec l'augmentation de la participation à l'enseignement supérieur (c'est-à-dire que la majorité des données baissent dans le cadran supérieur droit du graphique).⁴⁸

Figure 4.2
Variation en pourcentage des taux de scolarisation bruts au niveau supérieur et variation en pourcentage des taux d'inactivité des jeunes, par région, 1990-2002



Note: les données de la première année à la dernière se situent entre 1990 et 2002 et varient d'un pays à l'autre. Source: BIT, 2005, tableau 13 (taux d'inactivité des jeunes) et Banque mondiale, 2005, base de données en ligne, tableau 2.11 (taux bruts de scolarisation au niveau supérieur).

⁴⁷ Le taux brut de scolarisation au niveau supérieur est défini comme étant le rapport, dans le temps, du nombre total de personnes inscrites au supérieur (niveau universitaire), sans tenir compte de l'âge, par rapport à la population de la classe d'âge qui correspond officiellement au niveau d'enseignement de troisième degré du pays. Source des données : Banque mondiale, 2005, tableau 2.11.

⁴⁸ Il existe un lien positif entre les taux d'inactivité et les rapports de participation des jeunes à l'enseignement secondaire.

L'analyse des données présentées à la figure 4.2 révèle également d'autres tendances intéressantes :

- Il existe une forte corrélation positive entre les deux variables – effectifs du supérieur et taux d'inactivité des jeunes – dans les régions Économies développées et l'Union européenne, Asie-Orient, Asie du Sud-Est et Pacifique, et Asie du Sud. Cela peut signifier que, dans ces régions, la baisse de l'activité économique des jeunes s'explique « principalement » par le fait qu'un plus grand nombre de jeunes choisissent de poursuivre leurs études au lieu d'entrer dans la vie active.
- Dans les régions Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI et Amérique latine et Caraïbes, il existe une corrélation positive, mais plus faible entre les deux variables, ce qui signifie que l'éducation à elle seule ne saurait expliquer la décision des jeunes de repousser à plus tard leur entrée dans la vie active. En effet, quatre pays de la région CEI – Azerbaïdjan, Ouzbékistan, République de Moldova et Tadjikistan ont enregistré un recul du rapport des effectifs du tertiaire et une montée des taux d'inactivité des jeunes, confirmant davantage que les raisons de l'inactivité des jeunes se trouve ailleurs. C'est dans ces pays que les jeunes ont tendance à se « décourager » et sortent de la main-d'œuvre parce qu'ils ont le sentiment qu'il n'existe pas d'opportunité d'emploi (raison « e » ci-dessus). Le découragement est analysé de manière plus détaillée ci-après.
- Seule la région Moyen-Orient et Afrique du Nord affiche une tendance négative, avec une augmentation des effectifs et un recul de l'inactivité des jeunes. Dans les pays de cette région, davantage de jeunes s'engagent dans l'éducation à plein temps, mais la tendance générale de l'activité économique des jeunes est dominée par une hausse de près de 10 pourcent - de 23 à 25 pourcent entre 1995 et 2005 – de la participation des jeunes femmes (et inversement, une baisse du taux d'inactivité de 77 à 75 pourcent). La faiblesse de la corrélation relevée dans la région Amérique latine et Caraïbes peut aussi s'expliquer en partie par la légère hausse de l'activité des jeunes femmes.
- Les plus fortes hausses des taux de scolarisation au supérieur ont été relevées en Asie du Sud-est et, particulièrement au Cambodge et au Vietnam. On a également enregistré d'autres hausses tout aussi fortes des effectifs du supérieur dans certains pays d'Afrique subsaharienne, bien que les taux de scolarisation demeurent très faibles – généralement moins de 5. Le taux brut de scolarisation a également crû de plus de 300 pourcent en Chine entre 1990 et 2001, de 3 à 13.
- La baisse des effectifs du supérieur a le plus été répandue dans la région Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Certains pays de cette dernière région représentés dans le cadran inférieur gauche (où une croissance négative a été enregistrée à la fois dans le taux d'inactivité des jeunes et dans le taux de scolarisation) – Madagascar, Malawi, RD Congo, Sao Tome et Principe, et Zimbabwe – ont connu des conflits civils au cours de cette période, ce qui peut impliquer que les jeunes se sont beaucoup plus préoccupés de sécurité et de survie avec leurs familles que de la poursuite de leurs études. Cependant, le fait que la pauvreté ait empêché plus de familles d'assurer les frais d'éducation de leur progéniture est une explication plus probable de la baisse des effectifs.

Le découragement comme motif le plus préjudiciable de l'inactivité

Une personne « découragée » est classée comme actuellement inactive pour une raison qui implique qu'elle a eu le sentiment qu'il serait vain de se lancer dans la recherche d'un emploi. Plus précisément, le jeune peut déclarer qu'il n'a pas cherché du travail parce qu'il n'a pas le niveau d'instruction et/ou les compétences nécessaires pour obtenir un emploi, qu'aucune opportunité d'emploi adaptée à son profil n'était disponible localement, ou qu'il ne sait où chercher du travail.⁴⁹ Un jeune « découragé » - tout comme un jeune chômeur de longue durée – est vulnérable lorsqu'il est confronté à un processus difficile de réintégration dans la main-d'œuvre (voir la définition complète du mot « vulnérable » ci-dessous) et risque de se sentir inutile et mis au ban de la société. Pour l'économie, la présence de travailleurs découragés représente un gaspillage de ressources humaines et du potentiel de production.

⁴⁹ Pour une analyse plus technique des travailleurs découragés et des complexités de la mesure, voir BIT, 1990, pp. 107-08.

Peu de pays mesurent le découragement, d'où le caractère plus empirique que factuel de notre connaissance de l'ampleur du problème. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie des données destinées à ses États membres. Mais étant donné que l'OCDE représente principalement les économies avancées, il est moins probable que le découragement chez les jeunes soit un problème, et il s'installe probablement pour des raisons autres que celles qu'on connaît dans les pays pauvres. Parmi les pays membres de l'OCDE, la plus grande proportion de jeunes découragés au sein de la population jeune se situait encore en 2004 à un taux assez faible de 5,7 pourcent en Suède, suivi de l'Italie avec 2,0 pourcent. Tous les États affichaient des incidences du découragement chez les jeunes à moins de 1 pourcent.⁵⁰

Il est plus probable que les jeunes se retirent du marché du travail et ne cherchent même plus d'emploi dans les pays à croissance stable ou négative – les pays de la région Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI, par exemple. Dans les pays tels que la Bosnie-Herzégovine et la Serbie qui luttent pour relancer leurs économies après de longues années de guerre, les jeunes doivent rivaliser avec un nombre élevé de chômeurs adultes pour un nombre très limité d'offres d'emploi. Beaucoup abandonnent et basculent dans l'oisiveté. D'autres se « cachent » dans le système éducatif, repoussent sans cesse leur sortie dans l'espoir que la reprise économique aura lieu à un niveau permettant que des possibilités d'emploi s'offrent à eux. Dans ces pays, le découragement chez les jeunes n'est pas un phénomène négligeable, bien que son ampleur exacte soit difficile à mesurer.

La proportion de jeunes qui ne sont ni à l'école ni au travail (NENT) est une bonne mesure du potentiel de main-d'œuvre inutilisée dans la population jeune

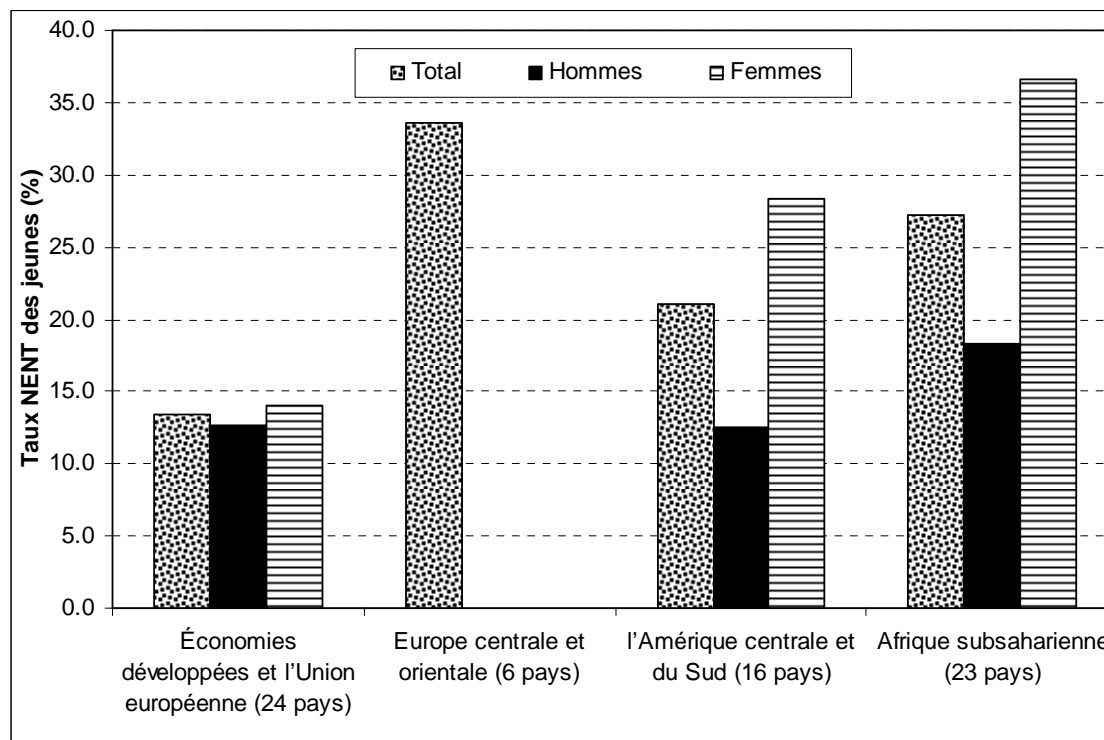
Nous ne disposons peut-être pas de données suffisantes sur les jeunes découragés, mais nous assistons à la production de données croissantes sur le « taux NENT », une mesure de la proportion des jeunes qui ne sont ni à l'école, ni au travail parmi la population jeune. Cet indicateur rend compte des jeunes qui sont inactifs pour d'autres raisons que la scolarisation (notamment les travailleurs découragés mais également des personnes inactives pour d'autres raisons telles que l'inactivité due à un handicap ou la participation à des tâches domestiques) et les jeunes chômeurs et constitue, de ce fait, un outil de mesure du potentiel de main-d'œuvre inutilisée de la population jeune. La figure 4.3 présente les données disponibles sur le taux des jeunes NENT et confirme l'existence d'un taux élevé de jeunes NENT en Europe centrale et de l'Est. Le taux des jeunes NENT a atteint en moyenne 33,6 pourcent dans cette région, contre 27,0 pourcent en Afrique subsaharienne, 21,0 pourcent en Amérique centrale et du Sud, et 13,4 pourcent dans les Économies développées et l'Union européenne. Dans les pays qui disposent de données ventilées par sexe, on note que les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être oisives que les jeunes hommes, avec de grosses différences selon le sexe relevées en Amérique centrale et du Sud et en Afrique subsaharienne. (16 points de pourcentage en le deux régions).

Il est important de garder à l'esprit que cette mesure comprend à la fois les jeunes chômeurs non scolarisés et les jeunes qui sont inactifs pour des raisons autres que l'éducation, notamment le découragement (à savoir les inactifs non scolarisés). Idéalement, l'on devrait être en mesure d'isoler chaque sous-groupe du nombre de jeunes classés comme NENT en vue de savoir lequel constitue le gros du potentiel de main-d'œuvre inutilisée. Malheureusement, les données détaillées dont on peut dériver le total de NENT ne sont disponibles à ce jour que pour les pays de L'OCDE. Toutefois, pour la région OCDE, nous sommes en mesure de conclure que la majorité des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni au travail sont des inactifs non scolarisés (57 pourcent, en moyenne) tandis que le reste est constitué de chômeurs non scolarisés (43 pourcent). Les proportions élevées de NENT que l'on relève chez les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes en Amérique centrale et du Sud et en Afrique subsaharienne peuvent s'expliquer par le fait qu'en raison de contraintes économiques et culturelles, les jeunes femmes de ces régions quittent souvent le marché du travail parce qu'elles doivent s'occuper des tâches domestiques. Cela entraîne des chiffres plus élevés de jeunes inactifs non scolarisés chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. En outre, il est plus probable que les taux de scolarisation des jeunes femmes soient plus faibles que ceux des jeunes hommes, ce qui

⁵⁰ Les données sur les travailleurs découragés sont tirées des Statistiques de l'OCDE en ligne disponible à l'adresse: <http://stats.oecd.org/WBOS/default.aspx>.

implique qu'un plus grand nombre de jeunes hommes soient scolarisés sans être comptabilisés comme NENT.

Figure 4.3
Pourcentage de jeunes ni à l'école, ni au travail (NENT) dans la population jeune totale, moyennes régionales⁵¹



Économies développées et l'Union européenne: calculs des auteurs basés sur les données tirées des statistiques en ligne de l'OCDE, disponibles sur le site <http://stats.oecd.org/WBOS/default.aspx>; Europe centrale et orientale: données tirées de Kolev et Saget, 2005, sauf pour la Turquie, qui sont des calculs basés sur les statistiques de l'OCDE; données de l'Amérique centrale et du Sud: tirées de Diez de Medina, 2001, sauf pour le Mexique, qui sont des calculs des auteurs basés sur les statistiques de l'OCDE, et pour le Pérou, qui proviennent de Chacaltana, 2006; Afrique subsaharienne: données de Guarcello, et al., 2005 et l'ONU Habitat, Observatoire mondial des villes, juin 2004

4.2 Raisons de la vulnérabilité des jeunes sur le marché de l'emploi

Qui sont les jeunes les plus vulnérables?

Pour les besoins de ce rapport, le BIT définit le jeune vulnérable comme étant un jeune qui, du fait de la situation socioéconomique (et parfois politique), est vulnérable face aux difficultés d'intégration au marché du travail ou, s'il travaille, est vulnérable en raison de mauvaises conditions de travail. À cause des vulnérabilités liées au travail, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont plus fragiles non seulement en tant que travailleurs mais également comme citoyens ou agents de changement; ils ne peuvent pas jouir de leurs droits en tant que citoyens parce qu'ils ont peu ou pas de droits en tant que travailleurs; ils ne peuvent offrir un avenir meilleur à leurs enfants et aux personnes à leur charge parce qu'ils ne gagnent pas assez pour se sortir avec leurs familles de la pauvreté; ils ne

⁵¹ Moyenne de 24 pays de la région économies avancées et Union européenne (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède y Suisse) pour l'année la plus récente dont les données sont disponibles (2003, excepté l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie y les Pays-Bas et, 2002, et la Nouvelle-Zélande, 2001). Pour l'Europe centrale et orientale, c'est une moyenne de six pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Roumanie, Serbie et Turquie) dans c. 2001, excepté la Turquie, 2003. Pour l'Amérique centrale et du Sud, c'est une moyenne de 16 pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Honduras, Pérou, Uruguay et Venezuela) au cours des années 1997 ou 1998, excepté le Pérou, 2002 et le Mexique. Pour l'Afrique sub-saharienne, c'est une moyenne de 23 pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République centrafricain, République unie de Tanzanie, Sao Tomé et Principe, Togo, Zambie et Zimbabwe), année indéfinie.

peuvent espérer obtenir la sécurité du revenu en vieillissant parce qu'il n'ont pas accès à la protection sociale. La vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail peut les pousser à la perte de l'estime de soi, l'exclusion de soi, l'appauvrissement, l'oisiveté et l'attirance pour les activités illicites, et enfin à des sentiments de frustration par rapport à leur situation et au rejet de leur frustration sur la société qui l'a créée. Le danger étant qu'avec l'accumulation de griefs, les jeunes vulnérables perdent toute confiance au système de gouvernance qu'ils considèrent comme n'ayant pas été à la hauteur de leurs attentes.

À quoi reconnaît-on les jeunes les plus vulnérables, surtout compte tenu du fait que la définition couvre diverses situations sur le marché du travail? L'indicateur des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni au travail constitue un bon point de départ pour l'identification des jeunes les plus vulnérables en ce qui concerne l'incapacité à s'intégrer complètement sur le marché du travail sans appui. Il s'agit de jeunes qui, en raison de la faible demande de main-d'œuvre par l'économie, souffrent surtout de la rareté de possibilités de travail décent. En conséquence, ils sont soit à la recherche du travail ou en attente du moment où les conditions finiront par s'améliorer. Jusqu'à 1/3 de la population jeune dans les économies post-conflit en difficulté telles que la Bosnie-Herzégovine et la Serbie court le risque de se perdre dans un système où ils sont incapables de contribuer à leur propre bien-être, et à plus forte raison celui de leurs familles ou de la société entière. De même, en Afrique il existe des millions de jeunes déshérités, surtout dans les zones urbaines désespérément pauvres, dont la vie est définie simplement comme de la « survie ».⁵²

Il importe d'étendre l'ampleur de la vulnérabilité pour intégrer également les jeunes qui ne travaillent pas, car, comme on l'a souligné à section 2.2, le bien-être des jeunes requiert plus que la simple obtention d'un bon emploi. C'est la qualité du travail qui compte. Un jeune qui est dans une situation par rapport à l'emploi inappropriée – qu'elle soit définie en termes de salaire, d'heures de travail, de sécurité d'emploi ou de protection sociale – est également menacé par la pauvreté, l'insatisfaction, le rejet, etc. A la figure 1, nous analysons les concepts de « sous-emploi » par rapport au « plein emploi », ou emploi à pleine capacité. Les jeunes qui travaillent dans des conditions insatisfaisantes, telles que définies par un certain nombre de critères qualitatifs (heures, rémunération inadéquate, mauvaise utilisation des compétences d'un individu, manque de sécurité, absence de protection sociale, pour ne citer que ceux-là) tombent dans la très large classe des « jeunes sous-employés »⁵³ et, de ce fait, une partie des jeunes qui relève du déficit d'offres d'emploi décent. Des données supplémentaires, ventilées selon l'âge, au niveau national sont nécessaires pour toute estimation des aspects de la vulnérabilité due aux conditions de travail au niveau régional ou mondial. La seule approximation quantifiable dont nous disposons à ce jour c'est celui des jeunes travailleurs pauvres – 125 millions de jeunes en 2005 au niveau de \$1 EU par jour, soit 22,7 pourcent des jeunes travailleurs – qui en raison de la rémunération inadéquate de leur main-d'œuvre peuvent être valablement classés comme des jeunes qui manquent de possibilités d'emploi décent.

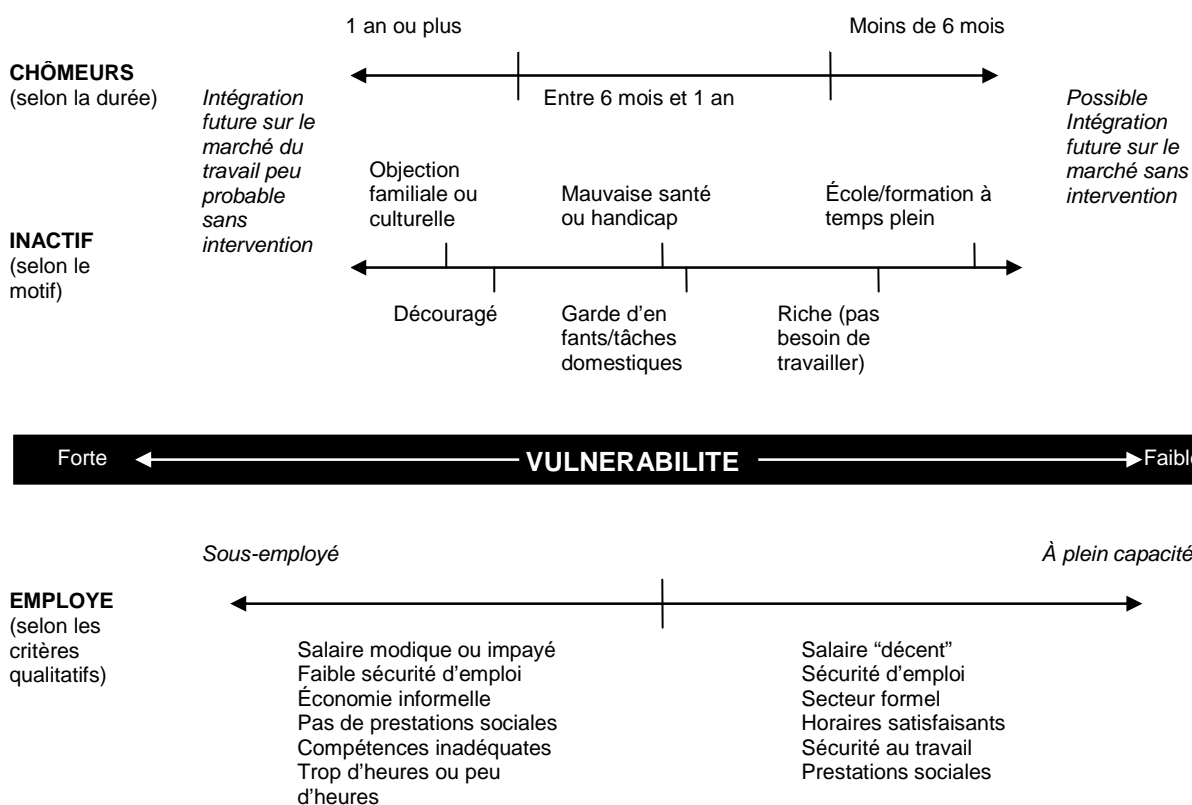
La figure 4.4 tente de placer la fragilité des jeunes sur le marché du travail dans un spectre basé sur l'activité actuelle des jeunes et leur capacité à s'intégrer sur le marché du travail à l'avenir. Les chances d'une future intégration sur le marché du travail (sans appui) s'accroît de la droite vers la gauche à tel point qu'un jeune, dont l'école ou la formation à temps plein constitue le principal motif d'inactivité, a plus de chances de s'intégrer à l'avenir sur le marché du travail qu'un jeune qui ne cherche plus du travail à cause du découragement. La vulnérabilité du premier sur le marché du travail peut, par conséquent, être qualifiée de « faible ». De même, la réintégration sur le marché du travail se complique davantage au fur et à mesure que se prolonge la durée du chômage en raison de la perte éventuelle des compétences par le chercheur d'emploi, les préjugés des employeurs et la probabilité croissante d'un « découragement » du jeune. Par conséquent, plus la durée du chômage est longue, plus le jeune est fragile.

⁵² Sommers, 2003, p. 36.

⁵³ Il est utile de répéter que le sous-emploi temporaire – le sous-emploi mesuré en tant que déficit des heures travaillées – demeure la formule du sous-emploi qui a été adoptée et définie par la communauté internationale des statisticiens du travail. Voir la résolution relative à la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la 16^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 1998; www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/underemp.pdf.

L'inactivité constitue non seulement un gaspillage des capacités mais également un risque pour les sociétés. Les pays doivent placer l'action en faveur des jeunes chômeurs et des jeunes involontairement inactifs en tête des priorités – surtout les « découragés ». Dans les pays les plus pauvres, ce doit être l'un des objectifs principaux des programmes et politiques, avec l'appui de l'aide internationale, afin de toucher les jeunes les plus vulnérables et les réintégrer au sein d'une société capable de tirer parti de leur participation. En vue de mieux expliquer l'inactivité, il convient de disposer de données plus détaillées sur ses causes parce qu'elle n'est basée que sur une analyse des données pertinentes d'après laquelle des programmes et politiques efficaces peuvent être élaborés.

Figure 4.4
Détermination de la vulnérabilité des jeunes



5. La transition de l'école au travail

5.1 Qu'est-ce que la « transition » ?

La transition inévitable de l'adolescence à l'âge adulte suppose beaucoup de « premières » pour les êtres humains – première expérience professionnelle, premier salaire, première sortie de l'école et du domicile familial, premier vote, premier combat pour l'autonomie, etc. Évidemment, cette transition comporte beaucoup de différences selon les individus; certains jeunes n'entreront jamais dans la vie active et d'autres ne seront jamais salariés; d'autres ne fonderont jamais une famille, mais resteront dans le cadre d'une grande famille; d'autres encore pourraient entrer trop jeunes dans la vie active (les travailleurs juvéniles); d'autres pourraient déjà avoir des enfants à charge. Dans le rapport du BIT intitulé « S'affranchir de la pauvreté par le travail », le Directeur général du BIT met l'accent sur le fait que « Identifier les étapes essentielles de la vie où les gens peuvent basculer dans la pauvreté est le point de départ qui permet de comprendre la dynamique de la vie et du travail des communautés pauvres ». ⁵⁴ La transition de l'adolescence vers l'âge adulte est l'une des « étapes essentielles » susceptibles d'être déterminantes dans les chances d'une personne d'échapper à la pauvreté, et de ce fait, elle mérite une attention particulière. Bien évidemment, il n'existe un chemin idéal vers l'âge adulte et la prescription des voies comportant tous les jalons, région par région ou pays par pays, serait risquée compte tenu de la variété des croyances à caractère culturel et du sens qu'on donne à l'âge adulte, ainsi que de grosses différences entre les problèmes économiques et les barrières institutionnelles susceptibles de se dresser sur le chemin du jeune.

L'objectif du présent rapport n'est pas de toucher à tout ce qui est susceptible d'influer sur la transition des jeunes femmes et des jeunes hommes vers l'âge adulte. En revanche, nous mettons l'accent sur la transition de l'école vers le monde du travail qui, selon nous, constitue le facteur le plus déterminant facteur du bien-être économique (et social) d'un individu et, pris collectivement, du niveau de développement économique du pays.

5.2 Conception du BIT en matière de transition de l'école au travail : mesure de la transition vers le « travail décent »

La conception du BIT présente deux aspects intéressants: tout d'abord comment mesurons-nous et expliquons le nombre de jeunes qui « commencent bien », c'est-à-dire qui passent de l'école à un emploi « décent » leur permettant de mettre le plus en valeur leur potentiel productif sans grande difficulté et, inversement, ceux qui sont confrontés à une transition « difficile »? Ensuite, y a-t-il des leçons à tirer des facteurs essentiels qui déterminent la durée et le degré de difficulté de la transition? L'Enquête du BIT sur le passage de l'école au travail (EPET) a été mise au point en tant qu'outil de mesure, d'après une démarche systématique, la relative aisance ou difficulté de l'intégration des jeunes sur le marché du travail à leur sortie de l'école. En partant de l'idée qu'une personne n'a pas fini de « transiter » jusqu'à l'obtention d'un emploi qui remplisse le moindre critère de « décence », à savoir une permanence qui puisse offrir un sentiment de sécurité au travailleur (Ex : un contrat à durée indéterminée), ou un emploi dont le travailleur est personnellement satisfait, le BIT introduit un nouvel élément qualitatif dans la définition standard de la transition de l'école à la vie active. ⁵⁵

Le cadre analytique associé à l'EPET nous permet d'évaluer d'abord les caractéristiques particulières des jeunes encore scolarisés, employé ou travailleur pour leur propre compte, au chômage ou en dehors du marché du travail pour des raisons autres que la scolarisation à temps plein. Ensuite, nous utilisons les résultats de l'enquête en vue d'estimer: 1) le nombre de jeunes qui ont achevé leur transition vers le « travail décent »; 2) ceux qui sont encore en transition – c'est-à-dire au chômage ou occupent un emploi temporaire ou insatisfaisant; et 3) le nombre de jeunes qui n'ont pas encore transité du fait qu'ils sont encore à l'école ou exclus du marché du travail sans être à la recherche d'un emploi. Pour ceux qui ont achevé leur transition, nous pouvons analyser la relative aisance ou

⁵⁴ BIT, 2003, p. 22.

⁵⁵ Il existe une abondante littérature sur le type de transition école - vie active, mais la période de transition est généralement définie simplement comme la période au cours de laquelle une personne achève ses études et commence son premier emploi de la vie active. Le récent travail de Guarcello, et al, 2005, est un exemple excellent.

difficulté de leur transition (facile, mitigée ou difficile), en nous fondant sur leur expérience, avant d'obtenir leur emploi actuel : par exemple, s'agit-il d'une transition directe ou ont-ils dû traverser plusieurs épisodes de chômage ou d'emploi temporaire; et quelle a été la durée en cas d'emploi temporaire?

La présentation et la diffusion des données doivent être directement intégrée à la politique en matière d'emploi et de développement des jeunes au niveau national. Au niveau régional, les enquêtes doivent fournir des exemples et des stimulations pour que d'autres pays adoptent les mêmes approches d'identification des variables explicatives de la situation d'emploi des jeunes et utilisent les résultats dans le processus de prise de décisions.

5.3 Quelques résultats préliminaires

Les résultats d'enquêtes⁵⁶ étant désormais disponibles pour l'Azerbaïdjan, la Chine, l'Égypte, la République islamique d'Iran (ci-après, « Iran »), la Jordanie, la Province du Kosovo sous administration des Nations Unies (ci-après, « Kosovo »), le Népal et la République arabe syrienne (ci-après, « Syrie »),⁵⁷ nous avons une bonne base pour mettre déjà en évidence certaines conclusions clés et identifier des thèmes communs. (Voir le tableau 5.1 fournit des données sur la taille de l'enquête, son champ d'observation et la période de référence pour le EPET dans chaque pays.) Le reste de cette section sert d'exemple de type d'analyse qu'on peut faire en se fondant sur les résultats d'enquêtes.⁵⁸ Toutefois, en raison des grandes disparités entre les pays étudiés en termes de taille géographique, de niveau de développement, etc., nous ne tentons pas ici de tirer quelque conclusion que ce soit à partir d'une analyse comparative des résultats d'enquêtes.

Tableau 5.1
Taille de l'échantillon, période de référence et champ d'application

	Taille de l'échantillon (jeunes de 15 à 29 ans*)	Période de référence	Couverture géographique
Azerbaïdjan	3.008	Août 2005	national
Chine	6.676	Janvier à mars 2005	4 zones urbaines – Dalian, Changsha, Liuzhou et Tianjin
Égypte	5.423	Septembre à octobre 2005	national
Iran	3.245	Septembre à octobre 2005	3 provinces – Azarbayejan-Est, Lorestan et Téhéran
Jordanie	1.739	Juin à juillet 2004	3 régions – Amman, Irbid et Karak
Kosovo	1.352	Septembre à octobre 2004	5 (des 7) régions – Pristina, Mitrovica, Gijlan, Gjakova, Prizren
Népal	2.400	Septembre à octobre 2005	5 districts – Banke, Bhaktapur, Katmandu, Lalitpur et Morang
Syrie	2.000	Novembre 2005	4 provinces – Aleppo, Damas, Hamah et Tartus

* Les enquêtes de la Jordanie et du Kosovo couvrent la population jeune de 15 à 24 ans.

I. La situation d'emploi des jeunes femmes et hommes

En Chine, les jeunes entrent tôt sur le marché du travail, mais dans les autres pays, il est plus probable que les jeunes restent à l'école (voir figure 5.1).

La Chine diffère des autres pays étudiés par son taux élevé de jeunes travailleurs dans la population sondée (71,1 pourcent). Dans les autres pays, la plus forte proportion de jeunes travailleurs sondés a été enregistrée en Égypte (soit 44,3 pourcent) et en Syrie (46,6 pourcent), tandis que la plus forte proportion de jeunes hommes encore scolarisés et n'ayant donc pas entamé leur transition est observée au Népal (52,2 pourcent).

⁵⁶ Les rapports définitifs de toutes les enquêtes nationales mentionnées ci-dessus seront disponibles à la fin 2006. Voir le site www.ilo.org/youth pour plus de détails. Une « synthèse » plus détaillée des résultats d'enquêtes sera également préparée et devrait être publiée au début de 2007.

⁵⁷ Une génération précédente d'enquêtes du BIT sur le passage de l'école au travail, avant le raffinement actuel du questionnaire et du cadre analytique, a été réalisée simultanément avec le Programme de promotion du travail des femmes du BIT au cours des années précédentes. Les rapports finals sont disponibles aux liens suivants: www.ilo.org/public/english/employment/gems/download/wp14.pdf (Indonésie), www.ilo.org/public/english/employment/gems/action/vietnam.htm (Vietnam), et www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/esp19.pdf (Sri Lanka).

⁵⁸ Des analyses plus profondes seront disponibles dans les prochains rapports.

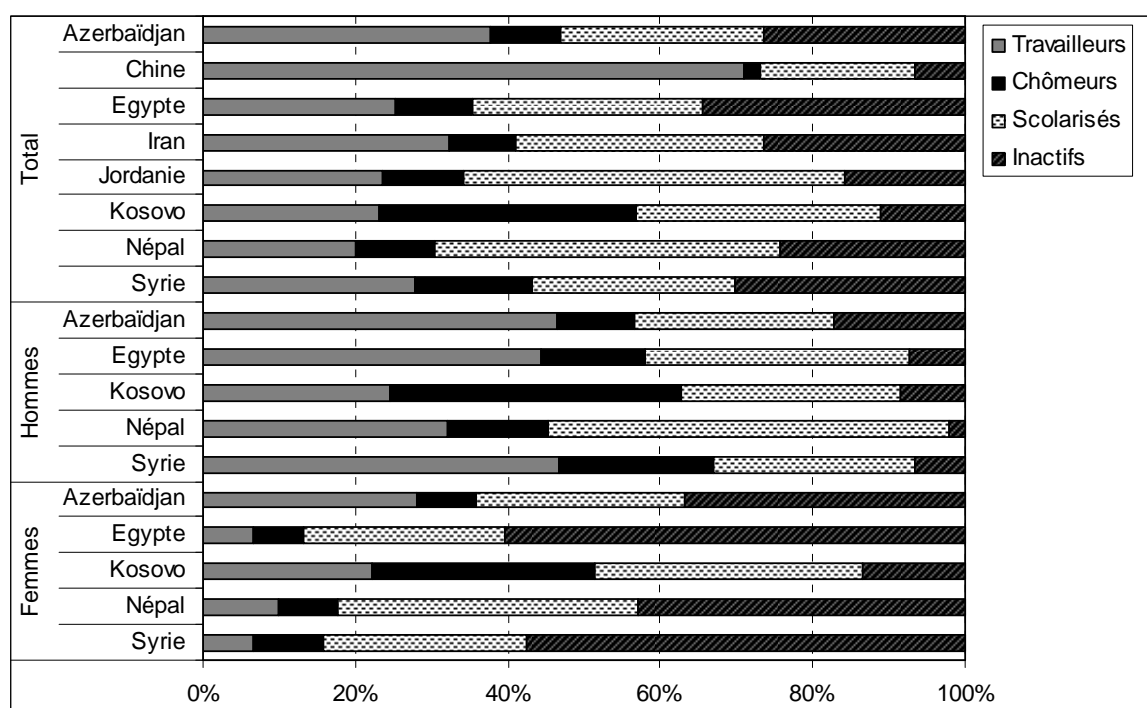
Les jeunes femmes sont en majorité inactives (et non scolarisés).

L'inactivité est le sort le plus probable des jeunes femmes en Azerbaïdjan (36,8 pourcent), en Égypte (60,4 pourcent), au Népal (43,0 pourcent) et en Syrie (57,5 pourcent), ce qui reflète le nombre élevé de jeunes femmes qui restent à la maison au lieu d'étudier ou de travailler. C'est soit la conséquence de la récession économique qui aggrave considérablement le coût d'opportunité d'abandon du travail domestique, de la garde d'enfants, etc., au point de les empêcher de chercher du travail sur un marché hautement concurrentiel (Azerbaïdjan et Népal), soit du fait de la mauvaise perception du travail des femmes (Égypte et Syrie).

Au Kosovo, la plus forte proportion des jeunes sondés sont au chômage; en Syrie, le chômage s'agit surtout de jeunes hommes.

Au Kosovo, la proportion de jeunes chômeurs est inquiétante pour les deux sexes (38,3 pourcent pour les jeunes hommes ; 29,4 pourcent pour les jeunes femmes), tandis qu'en Syrie, seuls les jeunes hommes ont affiché une tendance inquiétante au chômage (20,4 pourcent)

Figure 5.1
Distribution des jeunes selon la situation d'emploi



Les données de cette figure et celles qui suivent proviennent des enquêtes du BIT sur la transition école-travail : projets de rapports et données brutes. Les rapports d'enquête définitifs paraîtront bientôt. Certaines informations d'ordre méthodologique sur chaque enquête nationale figurent au tableau 5.1.

II. Évaluation de la qualité de la transition

Beaucoup de jeunes travaillent sans la protection de contrats en Chine (38,0 pourcent), en Égypte (69,1 pourcent) et au Kosovo (19,2 pourcent) (voir tableau 5.2)

Un jeune qui travaille sans contrat de travail risque de perdre facilement son emploi ou d'être exploité, situations à éviter dans la quête d'une transition « décente ».

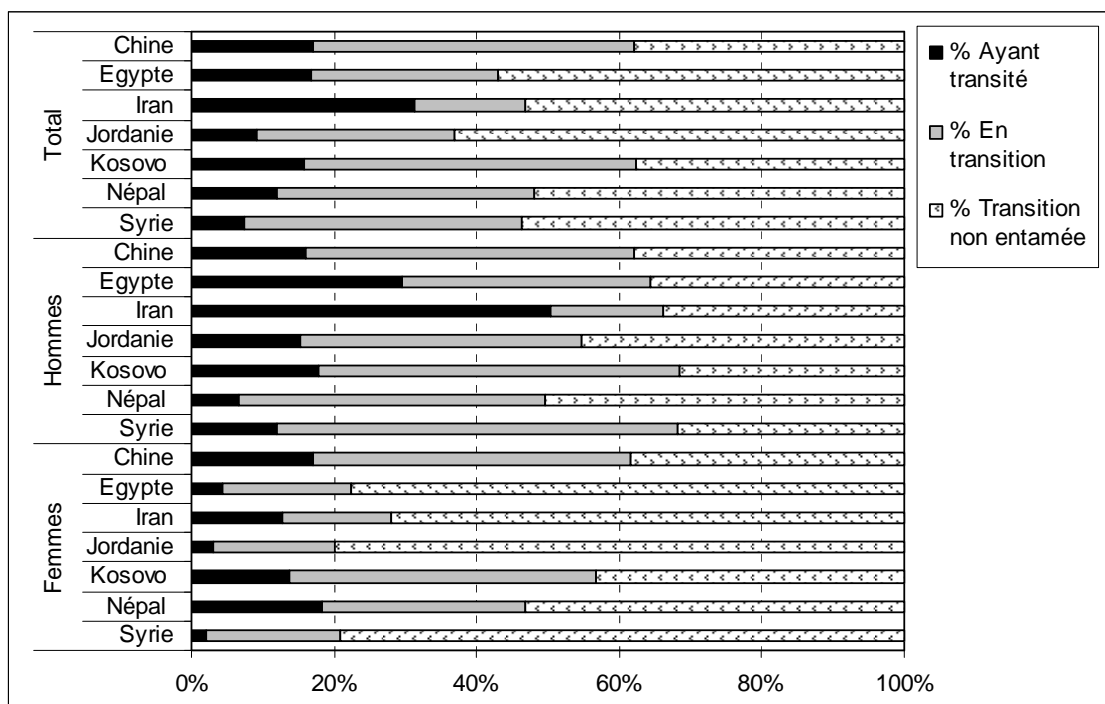
Tableau 5.2
Distribution des jeunes travailleurs par type de contrat de travail

	Sans contrat (%)	Contrat à durée déterminée de moins d'un an (%)	Contrat à durée déterminée, de 1 à 3 ans (%)	Contrat à durée indéterminée (durée illimitée) (%)
Chine	38,0	20,0	36,0	4,0
Égypte	69,1	3,4	7,6	19,9
Kosovo	19,2	9,3	31,4	37,0

Le passage de l'école à la vie active est long et comprend plusieurs étapes, et peu de jeunes l'ont achevé à l'âge de 29 ans⁵⁹ (voir figure 5.2).

Il existe diverses interprétations possibles des résultats présentés sur la figure suivante. Tout d'abord, pris ensemble avec les résultats de la distribution de la population selon la situation actuelle par rapport à l'emploi, il est intéressant de relever que bien que 71 pourcent de jeunes Chinois sondés travaillent, seulement 17 pourcent de l'échantillon peut être considéré comme occupant un emploi « décent » dont ils sont totalement satisfaits et qu'ils ne souhaiteraient pas quitter à l'avenir. Ensuite, en comparant les pourcentages par étape de transition à l'intérieur des pays, on constate qu'à l'exception des jeunes hommes iraniens, moins du cinquième des jeunes dans tous les pays étudiés ont en général achevé leur transition. Les autres n'avaient pas entamé la transition parce qu'ils étudiaient encore, étaient inactifs sans projet de recherche d'emploi, encore avaient un travail dont ils n'étaient pas satisfaits (emplois temporaires par exemple) ou avaient un emploi non adapté à leur profil, ou étaient encore en quête de travail.

Figure 5.2
Distribution des jeunes selon l'étape de transition



Note : Les jeunes ayant « transité » comprennent ceux qui ont un emploi avec contrat permanent ou un emploi dont ils sont satisfaits et qu'ils ne souhaitent pas changer. Les jeunes « en transition » comprennent ceux qui sont au chômage ou qui ont un emploi temporaire ou insatisfaisant. Ceux en « transition non entamée » comprennent les jeunes qui n'ont pas encore entamé la transition vers le marché du travail parce qu'ils sont soit encore à l'école soit hors du marché du travail sans ambition de travailler à l'avenir.

Les jeunes en transition affichent des situations différentes selon les pays.

La majorité des jeunes en transition occupent des emplois temporaires ou non axés sur la carrière⁶⁰ en Chine, en Jordanie et en Syrie, tandis qu'en Égypte et en Iran, les jeunes en transition sont davantage susceptibles d'être au chômage. Ce n'est qu'au Népal que l'on a observé la plus forte proportion de jeunes inactifs (49,4 pourcent) ayant l'intention de chercher du travail à l'avenir (prenant très probablement leur temps en attendant que la situation économique s'améliore) (voir tableau 5.3).

⁵⁹ Les enquêtes sur la transition de l'école à la vie active couvrent la classe d'âge 15-29 ans, excepté la Jordanie et le Kosovo qui ont utilisé la classe standard des 15-24 ans.

⁶⁰ Un « emploi non axé sur la carrière » est défini comme un emploi que le jeune travailleur considère comme (a) insatisfaisant, quelle que soit la raison et (b) qu'il désire quitter.

Tableau 5.3
Distribution des jeunes en transition, selon la situation d'emploi

	Emploi temporaire ou non axé sur la carrière (%)	Chômeurs (%)	Inactifs avec en projet de chercher du travail (%)
Chine	64,0	28,0	8,0
Égypte	32,4	38,7	29,0
Iran	6,9	55,3	37,8
Jordanie	46,4	35,3	18,3
Népal	22,5	28,2	49,4
Syrie	53,0	39,5	7,4

Le mauvais état de santé et le handicap sont des facteurs essentiels de l'inactivité au Kosovo.

Les motifs de l'inactivité (non compris la scolarisation) montrent qu'une proportion surprenante de jeunes hommes et de jeunes femmes du Kosovo sont inactifs à cause du mauvais état de santé et du handicap; les tâches domestiques demeurent le principal obstacle à la participation des jeunes femmes ; le découragement est également un facteur majeur pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (voir tableau 5.4).

Tableau 5.4
Distribution de la population jeune inactive par raison d'inactivité, hommes et femmes

	Mauvais état de santé/handicap (%)		Tâches ménagères et/ou garde d'enfants (%)		Absence de permission de la famille de travailler (%)		Découragés (%)		Autre (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Chine	39,0	21,0	6,0	50,0	0,0	0,0	33,0	19,0	22,0	10,0
Kosovo	66,1	32,3	0,0	27,3	0,0	2,6	22,2	21,3	11,7	16,5
Syrie	28,8	2,9	19,3	43,7	13,5	33,3	19,2	10,1	19,2	10,0

De fortes proportions de jeunes ont reconnu que la rareté des possibilités d'emploi est le principal obstacle à la recherche d'emploi (voir tableau 5.5).

Il est intéressant de noter ce que les jeunes en transition identifient comme étant le principal obstacle à la recherche d'un emploi ou à l'obtention de leur emploi préféré, étant donné que les réponses reflètent l'état d'esprit du jeune à ce moment. En Égypte, en Jordanie et au Kosovo, une majorité absolue (70,2, 65,4 et 54,5 pourcent, respectivement) considère la rareté des possibilités d'emploi comme étant l'obstacle majeur. Les jeunes qui attribuent leur situation à une telle cause « externe », en dehors de leur propre comportement ou profil, sont plus susceptibles de ressentir de la colère par rapport à leur situation et peuvent donner libre cours à leur colère.

Tableau 5.5
Principaux obstacles à l'emploi décent identifiés par les jeunes en transition

	Rareté des emplois (%)	Niveau d'instruction insuffisant (%)	Manque d'expérience (%)	Autre (%)
Égypte	70,2	15,8	2,6	11,4
Iran	35,8	14,0	20,3	29,9
Jordanie	65,4	2,7	11,7	20,2
Kosovo	54,5	22,8	12,4	10,3
Népal	8,7	52,2	8,0	31,1
Syrie	16,2	42,9	15,7	25,2

Un niveau d'instruction plus élevé ne garantit pas une transition plus aisée.

L'examen de la distribution de l'étape de transition selon le niveau d'instruction révèle qu'en Égypte et au Népal, ce sont les jeunes ayant les niveaux d'instruction les plus bas (n'ayant pas atteint le secondaire) qui sont les plus susceptibles d'avoir achevé leur transition école – vie active au lieu d'être encore en transition (voir figure 5.3). Au niveau universitaire, seulement 16 pourcent des titulaires d'un diplôme universitaire ont achevé leur transition contre 26 pourcent qui sont encore dans le processus en Égypte. Un regard sur la distribution des niveaux d'instruction des jeunes qui ont achevé leur transition révèle des résultats similaires : il est plus probable qu'un jeune ayant achevé la

transition école – vie active n’ait que le niveau du secondaire en Iran et au Népal et seulement celui du primaire en Syrie (voir tableau 5.6). Il est probable que ces résultats reflètent une plus forte demande de main-d’œuvre de production/manuelle nécessitant un niveau d’instruction très bas en comparaison avec des emplois d’une plus grande technicité, d’expertise, que l’on retrouve traditionnellement dans le secteur des services. Dans plusieurs pays en développement, la demande d’une main-d’œuvre hautement qualifiée ne suit pas l’offre.

Figure 5.3
Distribution du niveau d’instruction des sondés par étape de transition, Égypte et Népal

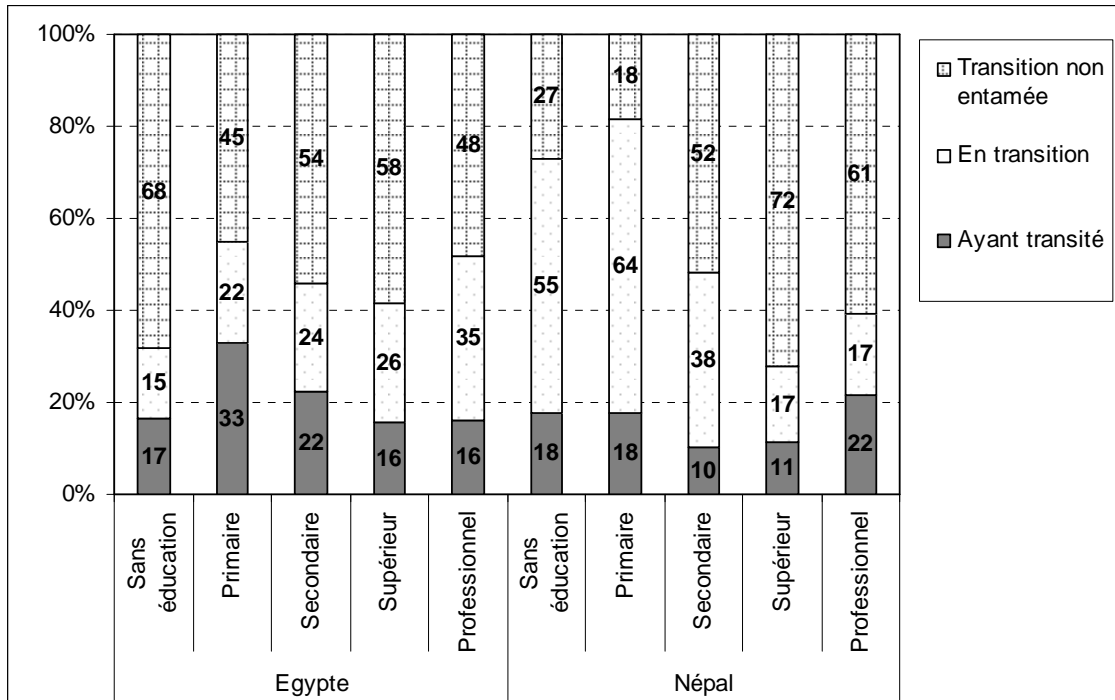


Tableau 5.6
Jeunes ayant achevé la transition, par niveau d’instruction

	Sans niveau (%)	Primaire (%)	Secondaire (%)	Supérieur (%)	Professionnel (%)
Chine	0,0	2,0	16,0	53,0	29,0
Iran	0,0	37,8	46,4	15,0	n.d.
Népal	14,0	12,6	55,2	16,4	1,7
Syrie	9,5	41,3	37,2	11,9	n.d.

n.d. = non disponible.

III. Y a-t-il inadéquation entre l’offre et la demande

Pour les emplois hautement qualifiés, le niveau d’instruction est un facteur important pour les employeurs, mais l’expérience prime.

Les employeurs classent le niveau d’instruction du jeune chercheur d’emploi en tête des facteurs clés qui influencent leurs décisions de recrutement à des postes hautement qualifiés seulement dans deux des cinq pays pour lesquels les données sont disponibles (Jordanie et Népal). Les employeurs en Chine et au Kosovo classent l’expérience professionnelle en tête des critères, tandis qu’en Syrie, les décisions de recrutement continuent à être très influencées par le sexe du candidat (voir tableau 5.7). Dans les pays sous étude, il est probable que l’offre soit supérieure à la demande de jeunes titulaires de diplômes universitaires, ce qui entraîne une situation où les employeurs exigent des niveaux d’instruction élevés même pour des postes nécessitant des compétences de base. Avec comme résultat, un sous-emploi par rapport aux compétences (où les travailleurs sont trop qualifiés par rapport au poste qu’ils occupent). Le niveau d’instruction joue un rôle plus important chez les candidats à des emplois de haute technicité; 76 pourcent des employeurs en Égypte et 73 pourcent des employeurs au Népal exigent que les candidats aient le niveau universitaire voire plus (voir tableau 5.8).

L'expérience professionnelle est le facteur le plus important pour les travailleurs manuels et de production.

Pour les emplois manuels ou de production, l'expérience professionnelle du candidat est le critère le plus important des décisions de recrutement, suivi de leur formation précédente (voir tableau 5.7). Le niveau d'instruction exigé par les employeurs des jeunes travailleurs manuels ou de production dépasse rarement celui du secondaire, en cas de préférences (voir tableau 5.8).

Tableau 5.7
Facteurs les plus importants influant sur les décisions de recrutement de jeunes hommes et femmes, par type de poste (professionnel/administratif ou manuel/production)

Qualité	Chine		Jordanie		Kosovo		Népal		Syrie	
	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel
Sexe	0,0	0,0	15,4	4,3	4,0	5,2	0,0	2,5	32,9	13,9
Age	0,5	5,4	3,6	4,3	6,4	14,0	2,5	14,2	9,1	19,6
Éducation	41,2	1,5	30,3	4,6	30,8	6,0	45,8	4,2	25,9	9,5
Statut matrimonial	0,5	4,9	1,7	1,1	2,0	4,0	0,0	0,0	0,7	1,3
Formation antérieure	4,3	27,8	8,3	15,8	20,4	9,2	4,2	4,2	10,5	17,7
Expérience professionnelle	42,6	41,5	26,3	48,4	36,4	61,2	45,8	69,2	17,5	36,1
Autres	10,9	18,9	14,4	21,5	0,0	0,0	1,7	5,9	3,5	1,9

Tableau 5.8
Préférences des employeurs en matière de niveau d'instruction dans le recrutement de jeunes hommes et femmes, par type de poste (professionnel/administratif ou manuel/production)

Niveau d'instruction	Égypte		Kosovo		Népal		Syrie	
	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel	Professionnel	Manuel
Niveau primaire	0,5	7,6	0,4	8,8	0,0	4,2	31,3	61,2
Technique/Formation professionnelle	2,9	22,6	45,4	69,7	10	2,5	n.d	n.d
Secondaire	13,2	20,3	20,7	20,3	17,5	28,3	28,4	19,7
Niveau supérieur ou universitaire	76,1	3,3	33,5	1,2	72,5	5,8	39,5	9,2
Pas de préférence de niveau d'instruction	7,3	46,2	0,0	0,0	0,0	59,2	0,7	9,9

n.d. = non disponible

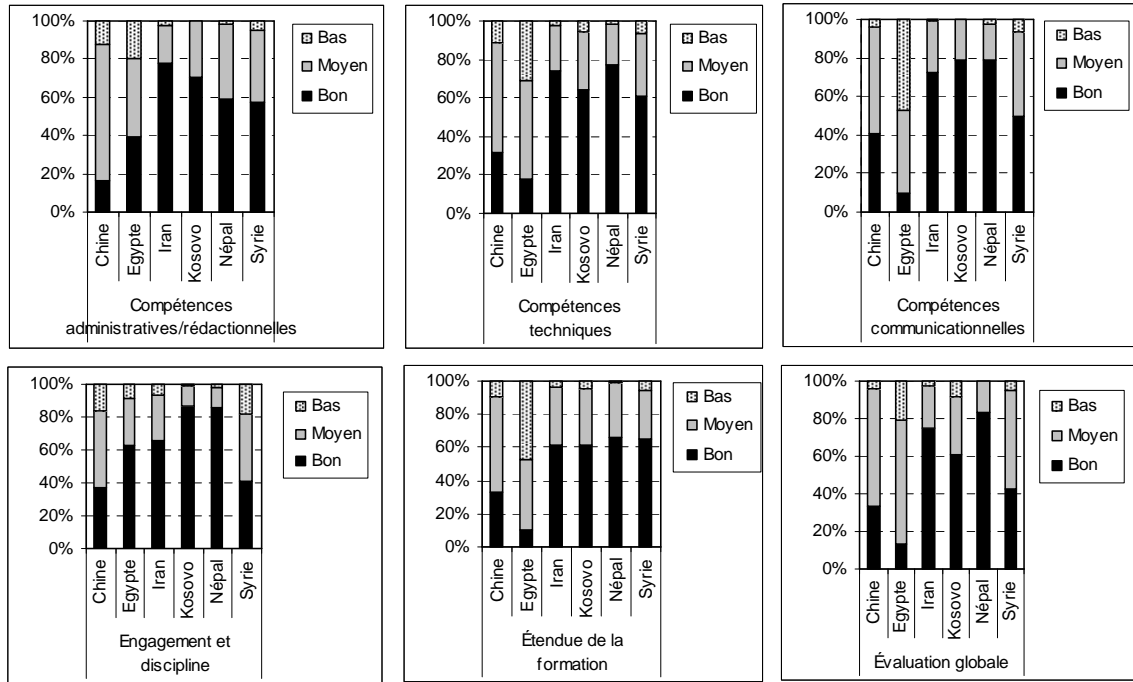
Les résultats d'enquêtes ne confirment pas l'idée selon laquelle les employeurs ne recrutent pas les jeunes parce qu'ils n'ont pas les compétences de base requises.

L'évaluation générale des niveaux de compétence des jeunes chercheurs d'emploi par les employeurs révèle une satisfaction globale par le niveau de compétences des jeunes hommes et des jeunes femmes (voir figure 5.4)

5.4 Résumé

Les ETEV constituent un outil essentiel pour une meilleure compréhension des problèmes des personnes qui accèdent au marché du travail. L'enquête peut être un outil permettant aux pays de saisir à la fois les variables quantitatives et qualitatives telles que le niveau d'instruction et de formation des jeunes, leur perception et leurs aspirations en matière d'emploi, leurs objectifs et leurs valeurs de vie, le processus de recherche d'un emploi, le poids de la famille dans le choix d'une profession, les obstacles et les appuis à l'entrée sur le marché du travail, la préférence pour l'emploi salarié ou l'emploi pour leur propre compte, les attitudes des employeurs envers le recrutement des jeunes, les conditions actuelles d'emploi/travail, le contrôle des ressources, la satisfaction professionnelle, le mariage et les responsabilités familiales et les inégalités entre les sexes. Cette enquête met l'accent sur la transition et les paramètres qui conditionnent la relative aisance ou difficulté de la transition en vue de comprendre où et comment les pays peuvent agir en vue d'améliorer le processus de mise en cohérence de l'offre et de la demande de la main-d'œuvre jeune. Des programmes spécifiques aux jeunes peuvent être élaborés en vue d'assurer que l'aide aille là où elle est nécessaire.

Figure 5.4
Évaluation des compétences générales des jeunes candidats à l'emploi et de jeunes travailleurs, par type de compétence et par état de préparation générale



Annexe 1. Principaux indicateurs régionaux du marché du travail pour les jeunes et questions à examiner

Les tableaux suivants présentent les indicateurs les plus actuels des marchés du travail pour les jeunes ainsi qu'une évaluation générale des questions les plus pressantes dans chaque région.⁶¹ Les décideurs et les organismes internationaux peuvent s'en servir comme point de départ pour cerner les véritables défis à relever en ce qui concerne les jeunes. La diversité des résultats et des questions à examiner dans chaque tableau régional nous rappelle qu'il vaut mieux discuter des tendances du marché du travail des jeunes au niveau régional et non au niveau mondial.

Économies développées et l'Union Européenne

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes: 51.8 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes: 45.0 ● Taux de chômage des jeunes: 13.1 pourcent ● Un travailleur sur 4 est jeune ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 2.3 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005: 3.7 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans les services (71 pourcent); proportion d'emploi dans l'agriculture, 4 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -4.4 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : -1.0 point de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 15.7 pourcent ● La cohorte d'enfants et de jeunes est en baisse; moins du tiers de la population auront moins de 25 d'ici 2025 <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05 : 2.4 ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : élevée
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> ● Qualité de l'emploi – salaire égal pour travail d'égale valeur, contrats, heures de travail ● Concilier la flexibilité et la sécurité ● Écarts de salaire entre hommes et femmes ● Baisse du contenu emploi de la croissance 	

Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes: 41.8 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes: 33.5 ● Taux de chômage des jeunes: 19.9 pourcent ● Un chômeur sur 3 est jeune ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 2.6 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 10.2 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans les services (50 pourcent), proportion d'emploi dans l'agriculture, 23 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -13.4 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : -0.8 point de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 22.1 pourcent ● La cohorte d'enfants et de jeunes est en baisse ; un tiers seulement de la population aura moins de 25 ans d'ici 2025 <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05 : 6.5 ● Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 2.9 pourcent ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : moyenne/faible

⁶¹ Sauf indication contraire, les données sont celles de 2005. En examinant ce tableau, il importe de se rappeler que les évaluations régionales cachent de grandes variations régionales, et les lecteurs doivent éviter de présumer qu'un pays en particulier présente toutes les caractéristiques données. Par exemple, le taux de chômage global des jeunes en Asie du Sud est relativement faible (10 pourcent) ; mais cela masque la grande disparité entre les pays : par exemple, l'Inde n'affichait qu'un taux de 10,5 pourcent en 2004, contre 28,9 pourcent au Sri Lanka.

Quelques questions à examiner
<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux jeunes ne sont ni dans l'éducation, ni dans l'emploi • Sous-emploi invisible dû à l'asymétrie des qualifications ; en l'occurrence, les jeunes acceptent des emplois en dehors de leurs compétences (exemple : un avocat chauffeur de taxi) • Gestion des migrations extérieures – fuite des cerveaux • Promouvoir l'investissement et la création d'emplois • Concilier la flexibilité et la sécurité • Nécessité de services d'aide à l'enfance pour permettre aux femmes de travailler

Asie-Orient

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'activité des jeunes : 67.3 pourcent • Rapport emploi-population des jeunes : 62.1 • Taux de chômage des jeunes : 7.8 pourcent • Deux chômeurs sur 5 sont jeunes • Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 2.8 • Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 31.5 pourcent • Proportion maximum d'emploi dans l'agriculture (58 pourcent), proportion d'emploi dans les services, 19 pourcent • Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : 2.1 points de pourcentage • Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : -2.8 point de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 20.9 pourcent • La cohorte d'enfants et de jeunes est en baisse ; un tiers seulement de la population aura moins de 25 ans d'ici 2025 <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Taux moyen de croissance du PIB 2000-05: 8.5 • Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 13.4 pourcent • Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : élevée
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'emploi – protection sociale, dialogue social, heures de travail • Inéquité dans le développement rural et urbain • Améliorer la transition école-travail • Gestion des migrations extérieures et intérieures (exode rural) • Sécurité d'emploi dans les PME 	

Asie du Sud-Est et Pacifique

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'activité des jeunes : 56.5 pourcent • Rapport emploi-population des jeunes : 47.5 • Taux de chômage des jeunes : 15.8 pourcent • Trois chômeurs sur 5 sont jeunes • Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 5.1 • Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 4.0 pourcent • Proportion maximum d'emploi dans l'agriculture (44 pourcent), Proportion d'emploi dans les services, 35 pourcent • Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -15.7 points de pourcentage • Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : 0.5 point de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> • Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 27.5 pourcent • Population jeune ; d'ici 2025, 42 pourcent de la population aura encore moins de 25 ans <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Taux moyen de croissance du PIB 2000-05: 5.2 • Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 12.8 pourcent • Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : moyenne/faible
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> • La population étant jeune, la croissance de l'emploi s'impose pour intégrer les nouveaux actifs • Les jeunes sont largement défavorisés dans la recherche d'emploi par rapport aux adultes • Sous-emploi invisible dû à l'asymétrie des qualifications ; en l'occurrence, jeunes acceptant des emplois en dehors de leurs compétences (exemple : un avocat chauffeur de taxi) • Amélioration des taux de scolarisation • Amélioration de la qualité de l'emploi dans le secteur agricole et du développement dans le secteur rural non agricole 	

- Promouvoir l'investissement et la création d'emplois
- Gestion des migrations extérieures et intérieures (exode rural)
- Réticence des jeunes à intégrer le secteur privé
- Croissance du secteur formel

Asie du Sud

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes : 47.2 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes : 42.5 ● Taux de chômage des jeunes : 10.0 pourcent ● Un chômeur sur 2 est jeune ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 2.8 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 6.8 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans l'agriculture (62 pourcent), proportion d'emploi dans les services, 24 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -35.1 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : 0.7 point de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 29.3 pourcent ● Population très jeune ; d'ici 2025, près de la moitié de la population (47 pourcent) aura encore moins de 25 ans <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05 : 6.0 ● Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 37 pourcent ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : moyenne/faible
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> ● Chômage des diplômés ● Sous-emploi invisible dû à l'asymétrie des qualifications ; en l'occurrence, les jeunes acceptent des emplois en dehors de leurs compétences (exemple : un avocat chauffeur de taxi) ● Sérieux obstacles à l'accès des jeunes femmes au marché du travail ● La population étant jeune, la croissance de l'emploi s'impose pour intégrer les nouveaux actifs ● Amélioration de la qualité de l'emploi dans le secteur agricole et du développement dans le secteur rural non agricole ● Gestion des migrations extérieures et intérieures (exode rural) ● Promouvoir l'investissement et la création d'emplois ● Réticence des jeunes à intégrer le secteur privé ● Pauvreté élevée ● Croissance du secteur formel ● Conflits civils ● Amélioration des taux de scolarisation 	

Amérique latine et Caraïbes

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes : 54.2 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes : 45.2 ● Taux de chômage des jeunes : 16.6 pourcent ● Un chômeur sur 2 est jeune ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 2.8 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 5.0 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans les services (62 pourcent) ; proportion d'emploi dans l'agriculture, 18 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -19.3 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : 8.4 points de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 26.9 pourcent ● Population jeune ; d'ici 2025, 39 pourcent de la population aura encore moins de 25 ans <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05: 2.8 ● Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 13.3 pourcent ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : moyenne

Quelques questions à examiner
<ul style="list-style-type: none"> ● Sérieux obstacles à l'accès des jeunes femmes au marché du travail ● Amélioration des taux de scolarisation et du système éducatif ● La population étant jeune, la croissance de l'emploi s'impose pour intégrer les nouveaux actifs ● Promouvoir l'investissement et la création d'emplois ● Croissance du secteur formel ● Amélioration des taux de scolarisation ● Qualité de l'emploi

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes : 40.0 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes : 29.7 ● Taux de chômage des jeunes : 25.7 pourcent ● Un chômeur sur 2 est jeune ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 3.1 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 0.1 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans les services (47 pourcent); proportion d'emploi dans l'agriculture, 26 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -29.2 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : 8.0 points de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 32.6 pourcent ● Population jeune ; d'ici 2025, 45 pourcent de la population aura encore moins de 25 ans <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05 : 4.7 ● Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 3.4 pourcent ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : moyenne/faible
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> ● Sérieux obstacles à l'accès des jeunes femmes au marché du travail ● Chômage des diplômés ● Qualité de l'emploi ● Gestion des migrations extérieures et intérieures ● Réticence des jeunes à intégrer le secteur privé ● Promouvoir l'investissement et la création d'emplois ● La population étant jeune, la croissance de l'emploi s'impose pour intégrer les nouveaux actifs ● Réseaux informels de recherche d'emploi / de recrutement ● Conflits civils 	

Afrique subsaharienne

Indicateurs actuels du marché du travail	
<u>Indicateurs du marché du travail</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux d'activité des jeunes : 65.5 pourcent ● Rapport emploi-population des jeunes : 53.7 ● Taux de chômage des jeunes : 18.1 pourcent ● Trois chômeurs sur 5 sont jeunes ● Rapport du taux de chômage jeunes-adultes : 3.0 ● Variation du taux d'inactivité des jeunes 1995-2005 : 8.3 pourcent ● Proportion maximum d'emploi dans l'agriculture (65 pourcent), proportion d'emploi dans les services, 27 pourcent ● Écart entre les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes : -16.4 points de pourcentage ● Écart entre les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes : 2.5 points de pourcentage 	<u>Démographie</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Proportion de jeunes dans la population d'âge actif : 36.9 pourcent ● Population très jeune ; d'ici 2025, quelque 3 personnes sur 5 (58 pourcent) auront encore moins de 25 ans <u>Autres</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux moyen de croissance du PIB 2000-05: 4.3 ● Taux de pauvreté des jeunes travailleurs (1 \$/jour) : 57.7 pourcent ● Scolarisation aux niveaux secondaire et tertiaire : faible
Quelques questions à examiner	
<ul style="list-style-type: none"> ● Sous-emploi invisible dû à l'asymétrie des qualifications ; en l'occurrence, les jeunes acceptent des emplois en dehors de leurs compétences (exemple : un avocat chauffeur de taxi) 	

- Pauvreté élevée
- La population étant jeune, la croissance de l'emploi s'impose pour intégrer les nouveaux actifs
- Conflits civils, enfants soldats
- Amélioration des taux de scolarisation et le système éducatif
- Nutrition et maladies, y compris VIH-SIDA
- Amélioration de la qualité de l'emploi dans le secteur agricole et du développement dans le secteur rural non agricole
- Promouvoir l'investissement et la création d'emplois
- Gestion des migrations extérieures et intérieures (exode rural)
- Réticence des jeunes à intégrer le secteur privé
- Croissance du secteur formel
- Amélioration des infrastructures

Annexe 2. Tendances mondiales de l'emploi – groupements régionaux

50

<p>Économies développées et Union européenne <i>Union européenne</i></p> <p>Autriche Belgique Chypre République tchèque Danemark Estonie Finlande France Allemagne Grèce Hongrie Irlande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Malte Pays-Bas Pologne Portugal Slovaquie Slovénie Espagne Suède Royaume-Uni</p> <p><i>Amérique du Nord</i></p> <p>Canada Etats-Unis</p> <p><i>Autres économies développées</i></p> <p>Australie Gibraltar Groenland Isle of Man Israël Japon Nouvelle-Zélande</p>	<p>San Marino St. Pierre et Miquelon</p> <p><i>Europe de l'Ouest (non- UE)</i></p> <p>Andorre Islande Liechtenstein Monaco Norvège Suisse</p> <p>Europe centrale et orientale (non-UE) et CEI <i>Europe centrale et orientale (non-UE)</i></p> <p>Albanie Bosnie-Herzégovine Bulgarie Croatie Roumanie Ex République yougoslave de Macédoine Serbie et Monténégro Turquie</p> <p><i>Communauté des Etats indépendants</i></p> <p>Arménie Azerbaïdjan Biélorussie Géorgie Kazakhstan Kirghizistan République de Moldova Fédération de Russie Tadjikistan Turkménistan</p>	<p>Ukraine Ouzbékistan</p> <p>Asie-orienté</p> <p>Chine Hong Kong, Chine Corée, République démocratique populaire Corée, République de Macao, Chine Mongolie Taiwan, Chine</p> <p>Asie du Sud-Est et Pacifique <i>Asie du Sud-Est</i></p> <p>Brunei Darussalam Cambodge Timor Oriental Indonésie Lao, République populaire démocratique Malaisie Myanmar Philippines Singapour Thaïlande VietNam</p> <p><i>Îles du Pacifique</i></p> <p>Samoa Îles Cook Fidji Polynésie française Guam Kiribati Îles Marshall Nauru Nouvelle Calédonie Nioué Papouasie-Nouvelle-Guinée</p>	<p>Îles Mariannes du Nord Samoa Îles Salomon Tokelau Tonga Tuvalu Vanuatu Îles Wallis-et-Futuna</p> <p>Asie du Sud</p> <p>Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Maldives Népal Pakistan Sri Lanka</p> <p>Amérique latine et Caraïbes <i>Caraïbes</i></p> <p>Anguilla Antigua-et-Barbuda Aruba Bahamas Barbade Bermudes Îles Vierges britanniques Îles Caïmans Cuba Dominique République Dominicaine Grenade Guadeloupe Guyana Haïti Jamaïque Martinique Montserrat Antilles Néerlandaises</p>	<p>Porto Rico Saint Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint Vincent-et-les-Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Îles Turques et Caïques Îles Vierges des États-Unis</p> <p><i>Amérique centrale</i></p> <p>Belize Costa Rica El Salvador Guatemala Honduras Mexique Nicaragua Panama</p> <p><i>Amérique du Sud</i></p> <p>Argentine Bolivie Brésil Chili Colombie Équateur Îles Falkland (Malouines) Guyane française Paraguay Pérou Uruguay Venezuela</p> <p>Afrique subsaharienne <i>Afrique de l'Est</i></p> <p>Burundi Comores Érythrée Éthiopie</p>	<p>Kenya Madagascar Malawi Maurice Mozambique Réunion Rwanda Seychelles Tanzanie, République unie de</p> <p>Ouganda Zambie Zanzibar Zimbabwe</p> <p><i>Afrique centrale</i></p> <p>Angola Cameroun République centrafricaine Tchad Congo Congo, République démocratique du Guinée Équatoriale Gabon Sao Tome-et-Principe</p> <p><i>Afrique australe</i></p> <p>Botswana Lesotho Namibie Afrique du Sud Swaziland</p> <p><i>Afrique de l'Ouest</i></p> <p>Bénin Burkina Faso Cap-Vert Côte d'Ivoire Gambie Ghana Guinée</p>	<p>Guinée-Bissau Libéria Mali Mauritanie Niger Nigeria Sénégal Sierra Leone Ste Hélène Togo</p> <p>Moyen-Orient et Afrique du Nord <i>Moyen-Orient</i></p> <p>Bahreïn Djibouti Iran, République islamique d' Irak Jordanie Koweït Liban Oman Qatar Arabie saoudite Somalie République arabe syrienne Émirats arabes unis Cisjordanie et Gaza Yémen</p> <p><i>Afrique du Nord</i></p> <p>Algérie Égypte Jamahiriya arabe libyenne Maroc Soudan Tunisie</p>
--	---	--	---	--	--	--

Annexe 3. Glossaire de termes relatifs au marché du travail

Les statistiques du marché du travail et les indicateurs qui en résultent peuvent créer beaucoup de confusion et, par conséquent, d'erreurs d'appréciation parmi les utilisateurs. Le glossaire suivant, qui définit des concepts du marché du travail, devrait contribuer à élucider une grande partie de la terminologie utilisée dans ce rapport.

Chômage : mesure du nombre total de personnes sans emploi.

Chômeur : personne qui, durant une courte période de référence indiquée, a été (a) sans travail, (b) actuellement disponible pour travailler, et (c) à la recherche d'un travail. Le chômeur est aussi une personne qui ne travaille pas actuellement, mais qui a pris des dispositions pour faire un travail rémunéré ou autonome à une date ultérieure à la période de référence.

Emploi : 1) mesure du nombre total de personnes employées. 2) poste régulier de travail rémunéré; selon la définition classique, seule les travailleurs salariés ont un « emploi ». L'usage a élargi le concept, qui recouvre désormais toute tâche afférente au travail ; ainsi, toute personne employée, rémunérée ou indépendante, peut être considérée comme ayant un emploi.

Employé : personne ayant effectué un travail quelconque – pendant au moins une heure durant la période de référence indiquée – moyennant un traitement ou salaire (emploi rémunéré), un bénéfice ou un gain familial (travail autonome). Une personne est également considérée comme employée si elle a un travail, mais a été temporairement inactive durant la période de référence.

Inactif : personne qui n'est ni employée ni au chômage, ou – ce qui est équivalent – qui ne fait pas partie de la main-d'œuvre.

Main-d'œuvre :¹ somme de toutes les personnes dépassant un âge indiqué (défini au niveau national comme « l'âge actif ») et qui ont été employées ou au chômage pendant une courte période de référence indiquée ; la main-d'œuvre est la mesure la mieux connue de la population économiquement active, et elle est également connue sous le vocable « population actuellement active ». La main-d'œuvre (emploi + chômage) + la population économiquement inactive = la population totale d'âge actif d'un pays.

Marché du travail : lieu virtuel (intangibles) où les travailleurs se font concurrence pour les emplois et où les employeurs se font concurrence pour les travailleurs. Les analystes utilisent des informations sur le marché du travail, y compris des statistiques comme le rapport emploi population et le taux de chômage pour évaluer le bon fonctionnement du marché du travail et montrer comment et/ou pourquoi la main-d'œuvre disponible et la demande de travail ne coïncident pas en un équilibre parfait.

Population actuellement active : la meilleure mesure connue de la population économiquement active, également appelée « main-d'œuvre » (voir définitions ci-dessous).

Population économiquement active : toutes les personnes fournissant la main-d'œuvre pour la production de biens et services dans une période de référence précise ; autrement dit, toutes les personnes ayant entrepris une activité économique (également appelée « activités de marché »), selon la définition du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993 des Nations Unies,² pendant la période mesurée.

Rapport emploi-population : nombre de personnes employées en pourcentage de la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la proportion de la population qui pourrait travailler (d'âge actif) et qui travaille effectivement ; il fournit donc des informations sur l'efficacité de l'économie en matière de création d'emplois.

Taux d'activité (ou taux de participation) : somme des personnes dans la main-d'œuvre en pourcentage de la population d'âge actif. Cet indicateur sert à mesurer la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Taux de chômage : chômage en pourcentage de la main-d'œuvre totale (emploi + chômage). Cet indicateur est largement utilisé pour mesurer la main-d'œuvre disponible.

Taux d'inactivité : somme de toutes les personnes inactives en pourcentage de la population en âge de travailler. À l'inverse du taux d'activité, le taux d'inactivité sert à mesurer la taille relative de la population qui *ne fournit pas* une main-d'œuvre disponible pour la production de biens et services.

Travail : le verbe « travailler » signifie « exercer une activité économique » ou – ce qui est équivalent – « fournir de la main-d'œuvre comme facteur de production de biens et services » ; le substantif « travail » est utilisé indifféremment pour désigner les deux acceptions du terme « emploi » – par exemple, une personne qui fournit du travail peut dire qu'elle « a du travail » ou qu'elle « a un emploi ».

Travailleur : synonyme informel du terme « employé ».

Travailleur découragé : personne sans travail disponible pour le travail, mais qui n'a pas cherché du travail (et ne peut donc être classée parmi les « chômeurs »), estimant qu'il n'y a pas de travail pour elle. D'après le système de classification standard, le travailleur découragé fait partie des inactifs, même si de nombreux analystes souhaiteraient qu'il figure au nombre des chômeurs pour donner une plus large mesure de la main-d'œuvre disponible. Le terme « découragé » implique une certaine renonciation, indiquant que le travailleur découragé a tout simplement renoncé à tout espoir de trouver du travail, estimant par exemple qu'il n'a pas les qualifications voulues, ne sait où ni comment chercher du travail, ou pense qu'aucun travail adéquat n'est disponible. Par conséquent, on peut dire que le travailleur découragé est « involontairement » inactif.

¹ La norme internationale qui guide les statisticiens dans la définition de la population économiquement active et ses catégories est la Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, adopté par la 13e Conférence internationale des statisticiens du travail (octobre 1982); www.ilo.org/public/french/bureau/stat/download/res/ecacpop.pdf.

² Pour en savoir plus sur le SCN 1993 et les directives sur la détermination de l'activité économique, voir le site <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>.

Références

- Banque mondiale. 2005: *Indicateurs de développement dans le monde, 2005* (Washington, DC).
- BIT. 2006a. *Labour and social trends in Asia and the Pacific 2006* (Bangkok).
- . 2006b. « La Russie a besoin de travailleurs migrants pour soutenir la croissance économique », article de fond du BIT (juillet); www.ilo.org/public/french/bureau/inf/features/06/migrant_russia.htm.
- . 2006c: *Global employment trends brief* (Genève); www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/getb06en.pdf.
- . 2005a: *Indicateurs clés du marché du travail, quatrième édition*, CD-ROM (Genève); www.ilo.org/kilm.
- . 2005b: *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05: Emploi, productivité et réduction de la pauvreté* (Genève).
- . 2004a: *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève); www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/getyfr.pdf.
- . 2004b: « Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée », Rapport d'information de la Conférence internationale du Travail, 92^e Session (Genève), juin; www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc92/pdf/rep-vi.pdf.
- . 2003: « S'affranchir de la pauvreté par le travail », Rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 91^e Session (Genève), juin; www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc91/pdf/rep-ia.pdf.
- . 1990: *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods* (Genève).
- CEA. 2005: *Rapport économique sur l'Afrique 2005: Relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique* (Addis-Abeba).
- Chacaltana, J. 2006: *Empleo para los jóvenes* (CEPAL, Santiago); www.cedepperu.org/empleos_jovenes.pdf.
- China Labour Bulletin*. 2005: “China’s unlimited labour supply” (Hong Kong), 25 octobre; www.china-labour.org.hk/public/contents/news?revision%5fid=18032&item%5fid=18031.
- Crespi Tarantino, G. 2004: “Imputation, estimation and prediction using the Key Indicators of the Labour Market (KILM) data set”, Employment Strategy Paper No. 2004/16 (BIT, Genève); www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/esp16.pdf.
- Curtain, R. 2004: *Youth in extreme poverty: Dimensions and policy implications with particular focus on South East Asia* (National Institute for Governance, Melbourne); www.un.org/esa/socdev/unyin/workshops/curtain.pdf.
- . 2002: *Youth in extreme poverty: Dimensions and country responses*, Expert Meeting on Global Priorities for Youth, Helsinki, 6-8 octobre; [www.curtain-consulting.net.au/download_controlled/Youth & Development/Rcurtain youth in poverty 21 Sept.pdf](http://www.curtain-consulting.net.au/download_controlled/Youth%20&%20Development/Rcurtain%20youth%20in%20poverty%2021%20Sept.pdf).
- Department of Census and Statistics. 2002a: “Headcount index and population below poverty line by DS Division – Sri Lanka, 2002”; www.statistics.gov.lk/poverty/small%20area%20reportNEW.pdf.
- . 2002b: “Annual bulletin of labour force – 2002” (Colombo); www.statistics.gov.lk/samplesurvey/bullet2002.pdf.
- Diez de Medina, R. 2001: *Jóvenes y empleo en los noventa* (CINTERFOR, Montevideo); www.cinterfor.org.uy/public/spanish/region/ampro/cinterfor/publ/diez/index.htm.

- Elder, S. et Schmidt, D. 2004: "Global employment trends for women", Employment Strategy Paper No. 2004/8 (ILO, Geneva); www.ilo.org/trends.
- EUROSTAT. 2005: "Labour market latest trends: 1st quarter 2005 data", in *Statistics in focus* (Luxembourg, Communautés européennes), 16/2005; http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-05-016/EN/KS-NK-05-016-EN.PDF
- Eyraud, F. et Saget, C. 2005: *The fundamentals of minimum wage fixing* (BIT, Genève).
- Godfrey, M. 2003. "Youth employment policy in developing and transition countries: Prevention as well as cure", World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0320 (Washington, DC), octobre.
- Gregg, P. et Tominey, E. 2004: "The wage scar from youth unemployment" (The Centre for Market and Public Organisation, Department of Economics, University of Bristol).
- Guarcello, L, Manacorda, M, Rosati, F., et al. 2005: "School-to-work transitions in sub-Saharan Africa: An overview", UCW Working Paper (Understanding Children's Work Project, Florence), 7 novembre; www.ucw-project.org/pdf/publications/youthSSA.pdf.
- Johnson, J. et McGregor, R. 2006: "Are India and China up to the job?", in *The Financial Times* (Londres), 19 juillet.
- Kapsos, S. 2006 (à paraître): "World and regional trends in labour force participation; Methodologies and key results", Employment Strategy Paper No. 2006/2 (BIT, Genève).
- . 2004: "Estimating growth requirements for reducing working poverty: Can the world halve working poverty by 2015?", Employment Strategy Paper No. 2004/14 (BIT, Genève); www.ilo.org/public/english/employment/strat/download/esp14.pdf.
- Kolev, A. et Saget, C. 2005: "Pourquoi les jeunes sont désavantagés sur le marché du travail: le cas de l'Europe du Sud-Est", en *Revue internationale du Travail* (BIT, Genève), vol. 144, num. 2.
- ONU. 2006: "Fact sheet on refugee youth and poverty reduction", International Youth Day, TPT document 21; www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/TPT21.pdf.
- . 2005: *Rapport mondial de la jeunesse 2005: Les jeunes aujourd'hui, et en 2015* (Département des affaires économiques et sociales, New York); www.un.org/esa/socdev/unyin/french/wyr05.htm.
- . 2004: *Rapport mondial de la jeunesse 2003: La situation globale des jeunes* (Département des affaires économiques et sociales, New York); www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr03.htm.
- . 2003: *Trends in total migrant stock: The 2003 Revision* (Department of Economic and Social Affairs, Population Division, New York); www.un.org/esa/population/publications/migstock/2003TrendsMigstock.pdf.
- . 1992: *Statistical charts and indicators on the situation of youth, 1970-1990* (New York).
- PNUD. 1995: *Rapport mondial sur le développement humain 1995* (New York); http://hdr.undp.org/reports/global/1995/fr/hdr_fr_1995.pdf.
- ReliefWeb. 2004: "Youth unemployment and regional insecurity in West Africa" (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA)), décembre; www.reliefweb.int/rw/RWB.NSF/db900SID/KHII-6NQ3NG?OpenDocument.
- Ryan, P. 2000: "The school-to-work transition: as cross-national perspective", en *Journal of Economic Literature* (Cambridge), March; www.econ.cam.ac.uk/faculty/ryan/jelfinal.pdf.

Sen, A. 2000. "Travail et droits", in *Revue internationale du Travail* (BIT, Genève), vol. 139, num. 2.

Sommers, M. 2003: "Youth, war and urban Africa: Challenges, misunderstandings and opportunities", in B. Ruble, J. Tulchin, et al., eds., *Youth explosion in developing world cities* (Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington, DC).